LIEUT COLONEL PICARD

FRANÇAIS au CANADA



PAGES D'HISTOIRE

PAGES D'HISTOIRE

ERRATA :

e 16, ligne 31, au lieu de « Ontaouais », lire : *Outaouais.*

e 17, ligne 16, au lieu de « Aberiaquis », lire : *Abenaquis.*

e 21, lignes 25 et 30, au lieu de « Chateaubriant », lire : *Chateaubriand.*

e 25, ligne 13, supprimer *à.*

e 67, ligne 20, au lieu de « Jonquière », lire : *de la Jonquière.*





Silver Dollar frappe son dernier coup.

PAGES D'HISTOIRE

LES FRANÇAIS AU CANADA

PAR

LE LIEUTENANT-COLONEL PICARD

LES ARTS GRAPHIQUES
RUE DIDEROT
VINCENNES
1912

Le Canada

BAIE D'HUDSON
LABRADOR
I. ANTICOSTI
GOLFE ST. LAURENT
ILE DE TERRE NEUVE
Fleuve St. Laurent
ALGONQUINS
Québec
Trois Rivières
Montréal
IROQUOIS
LAC CHAMPLAIN
LAC SUPÉRIEUR
LAC HURON
HURONS
ONTARIO
LAC ERIE
LAC MICHIGAN
I. St. JEAN
I. ROYALE
Louisbourg
ACADIE
BAIE FRANÇAISE
Souriquois
Nlle ANGLETERRE
Boston
New-York
LONG ISLAND
ATLANTIQUE



CARTE DRESSÉE PAR LE SIEUR LE ROUGE, INGÉNIEUR GÉOGRAPHE DU ROY, 1755

(*Ministère de la Guerre: Archives des cartes*)

INTRODUCTION

Au nord des États-Unis, entre l'Atlantique à l'est, l'Océan glacial au nord, l'Alaska et l'Océan pacifique à l'ouest, s'étend un grand État d'une superficie de 9,331,800kilomètres carrés (Europe 10,000,000). C'est le Dominion of Canada, qui relève nominalement de l'Empire britannique.

Physiquement il se divise en trois grandes régions naturelles : la région du Saint-Laurent entre les grands lacs et l'Atlantique ; la plaine centrale comprise entre les grands lacs, la baie d'Hudson, et les Montagnes Rocheuses ; la Colombie britannique formée principalement par la partie montagneuse de l'ouest.

Ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle que les deux dernières ont été livrées à l'exploitation, mais la première, aujourd'hui encore la plus prospère, avant d'appartenir à l'Angleterre, a été, sous le nom de Nouvelle-France, une de nos plus belles colonies.

Découverte par les Bretons et les Normands, qui, en 1504, virent les premiers l'île de Terre-Neuve, explorée en 1534 et 1535 par Jacques Cartier, cette contrée ne commença d'être connue qu'après le voyage d'études entrepris par Samuel de Champlain à la fin du XVIe siècle.

Colbert, comme Richelieu, comprit l'importance de la colonie ; malheureusement il la soumit à une protection trop étroite. Néanmoins, sous l'habile direction de ses gouverneurs et de ses intendants, le Canada prospéra, et, grâce à de nouvelles explorations, il s'agrandit vers l'ouest et le sud-

ouest, confinant à la vallée du Mississipi et communiquant par ce fleuve avec la Louisiane.

Les Anglais, confinés entre les Alleghanys et la mer, ne virent pas sans jalousie la constitution de ce magnifique empire colonial. Chaque guerre qui nous mit aux prises avec eux en Europe eut son contre-coup en Amérique. Pendant la guerre de Sept ans notamment, la lutte prit un caractère violent : l'héroïsme des nôtres, mal secondé par notre Gouvernement, ne put triompher du nombre. Le traité de Paris consacra nos défaites.

La France abandonnait le Canada mais le Canada ne s'abandonna pas.

Pendant près d'un siècle, notre pays sembla oublier que sur les rives du Saint-Laurent continuaient à vivre des fils de son sang qui, malgré la défaite, voulaient conserver leur nationalité. Leurs impitoyables vainqueurs auraient bien voulu leur infliger le traitement qu'ils réservaient d'habitude aux peuples dont ils convoitaient les possessions ; leurs efforts échouèrent devant la ténacité et la résistance de nos Bretons et de nos Normands.

Menacés d'être submergés par les immigrés anglo-saxons, les Canadiens français ont vaillamment résisté à leurs outrecuidantes prétentions et fini par arracher à leurs maîtres la reconnaissance et le respect de leur nationalité.

C'est l'histoire de ces luttes mémorables qui fera l'objet de ce livre. Cette belle page de notre épopée coloniale mérite d'être connue de tous et surtout des enfants de nos écoles. Jamais notre génie colonisateur n'a donné de plus éclatantes preuves de ses facultés d'adaptation et de création. L'héroïsme d'un Montcalm, d'un Bougainville, d'un chevalier de Lévis peut nous consoler des hontes de la guerre de Sept ans ; l'esprit politique déployé par les Canadiens pour la con-

quête et le maintien de leurs droits mérite d'être cité en exemple à tous les peuples asservis. Soyons donc fiers de ces frères que leur défaite a séparés de nous et qui gardent, malgré l'espace et le temps, avec une fidélité passionnée, le culte de notre langue et de nos traditions.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE DES DOCUMENTS ET OUVRAGES UTILISÉS

I. ARCHIVES HISTORIQUES DU MINISTÈRE DE LA GUERRE.

II. HISTOIRES GÉNÉRALES DU CANADA.

GARNEAU.—*Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours.* 1859.

RÉVEILLAUD.—*Histoire du Canada et des Canadiens Français de la découverte jusqu'à nos jours.* 1884.

GAILLY DE TAURINES.—*La Nation Canadienne.* 1894.

III. HISTOIRES GÉNÉRALES DU CANADA FRANÇAIS.

DUSSIEUX.—*Le Canada sous la Domination Française.* 1855.

RAMEAU.—*Les Français en Amérique.* 1859.

GUÉNIN.—*Histoire de la Colonisation. La Nouvelle France.* 1898.

SALONE.—*La Colonisation de la Nouvelle France.* 1906.

IV. MONOGRAPHIES.

BELLET.—*Les Français à Terre-Neuve et sur les côtes de l'Amérique du Nord.* 1902.

GRAVIER.—*Vie de Samuel Champlain, fondateur de la Nouvelle-France.* 1900.

RAMEAU.—*Une Colonie Féodale en Amérique. L'Acadie* (1604–1710). 1877.

LORIN.—*Le Comte de Frontenac.* 1895.

D'AUBIGNY.—*Choiseul et la France d'outremer.* 1892.

MARTIN.—*Le Marquis de Montcalm et les Dernières années de la Colonie Française.* 1756–1760. 1898.

PARKMAN.—*Montcalm and Wolf.*

CASGRAIN.—*Montcalm et Lévis.*

CAPITAINE SAUTAI.—*Montcalm au combat de Carillon.* 1910.

SIEGFRIED.—*Le Canada. Les deux Races.* 1906.

PAGES D'HISTOIRE

LES FRANÇAIS AU CANADA

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉPOQUE HÉROÏQUE

CHAPITRE I

L'Amérique du Nord au XVIe et au commencement du XVIIe siècle.—Les principales races indigènes et leurs mœurs.—Explorations de Verazzani (1524) et de Jacques Cartier (1534–1541).—Champlain (1603 à 1635).—Voyages, explorations, colonisation.—Fondation de Port-Royal (1604) et de Québec (1608).—Les Anglais en Virginie et sur les côtes du Massachussets (1606–1620).—Rivalité des deux nations.—Prise de Port-Royal et paix de Suse (1629).—Mort de Champlain (1635).

De tous temps il y eut en notre France si généreuse des hommes d'audace et d'initiative qui, sans hésitation, surent affronter la fortune et risquer leur vie par simple vaillance ou par désir de se distinguer grâce à quelque action d'éclat.

Au commencement du XVIIe siècle, la route de l'air ne nous était point encore ouverte, les voies de terre n'étaient pas sillonnées comme aujourd'hui de rapides locomotives, les communications étaient difficiles, les routes peu sûres et la pensée ne volait à travers l'espace ni avec ni sans fil conducteur. Cependant, la France était déjà grande et la première

parmi les nations d'Europe. Plus anciennement civilisée que l'Angleterre et l'Allemagne, elle faisait triompher partout le drapeau fleurdelisé grâce à l'indomptable courage de ses enfants. Deux siècles ne s'étaient pas écoulés depuis la découverte du Nouveau Monde, et déjà nous étions maîtres de la plus grande partie de l'Amérique du Nord. Il s'en est fallu de peu que la vaste confédération actuelle des États-Unis fût une fille de France. Les enfants, qui liront cette histoire, sauront comment les fautes de quelques hommes nous firent perdre ce que l'héroïsme d'un si grand nombre de vaillants Français nous avait acquis.

En 1603, l'immense étendue de terrain de l'Amérique du Nord dont la seule vallée du Saint-Laurent a une superficie presque égale à celle de toute l'Europe se trouvait à peine défrichée. Des fleuves prodigieusement larges (Mississipi, Saint-Laurent, Ohio, etc.), de nombreux lacs (Erié, Ontario, Michigan, etc.), dont l'œil pouvait à peine distinguer les rives, des plaines sans fin, des forêts vierges immenses caractérisaient ce monde que peuplaient seulement les bêtes des forêts et quelques tribus sauvages échelonnées le long des fleuves et des lacs.

Ces peuplades, le plus souvent nomades, vivaient de chasse et de pêche ; très peu d'entre elles menaient une vie sédentaire et se livraient à l'agriculture. Elles appartenaient à quatre races principales : au nord les Esquimaux, à l'ouest du Mississipi les Sioux, à l'est (dans les pays qu'on devait désigner sous les noms d'Acadie, Nouvelle-Angleterre, Nouvelle-France ou Canada) vivaient les Algonquins. Enfin, les Hurons étaient enclavés au milieu des peuples de race algonquine, dans le Haut-Canada, dans une partie de la Nouvelle-Angleterre, entre les rivières : Ontaouais au nord et Hudson à l'est, les monts Alléghanys ou Apalaches et le lac Huron.

" Les Esquimaux," dit Dussieux, " habitaient les terres situées autour de la baie d'Hudson, le Labrador, et l'île de Terre-Neuve ; leur nom signifie mangeurs de viande crue. C'étaient des sauvages brutes, farouches, barbus, laids et sales. On trouvait encore d'autres sauvages dans les savanes du nord. Tous ces peuples étaient fort superstitieux, mais assez doux ; ils faisaient leurs prisonniers esclaves et ne les tuaient pas ; ils étaient fort misérables, vivaient de la chasse et de la pêche et, à l'occasion, se mangeaient entre eux sans difficulté.

" Les nombreuses tribus des Sioux habitaient les prairies de l'ouest, vivaient en nomades sous la tente ; leur nourriture était la folle-avoine, très-abondante sur leurs terres, et la chair des bisons.

" Les Algonquins, nomades et chasseurs, comprenaient principalement les Aberiaquis, les Outaouais, les Micmacs, les Souriquois, les Miamis et les Illinois. Ces deux dernières nations étaient plus sédentaires et se livraient à l'agriculture. Presque toutes ces tribus Algonquines se convertirent et furent d'excellentes alliées pour la France. Les nations de race hurone étaient les Hurons et les Iroquois, les deux plus importantes tribus établies dans le pays qui allait devenir la Nouvelle-France. Elles étaient fort intelligentes, adonnées à l'agriculture, laborieuses et industrieuses. Ces nations vivaient moins éparpillées que les autres ; elles avaient une police, un gouvernement et des chefs réels. Nos missionnaires surent tirer un grand parti de l'aptitude de ces peuplades à la civilisation et à adopter nos usages."

Le père Charlevoix, dans des relations, fort intéressantes parle avec grand éloge de la langue huronne et de l'algonquine. Il trouve la première d'une abondance, d'une énergie et d'une noblesse peu commune, il reconnaît à la seconde moins

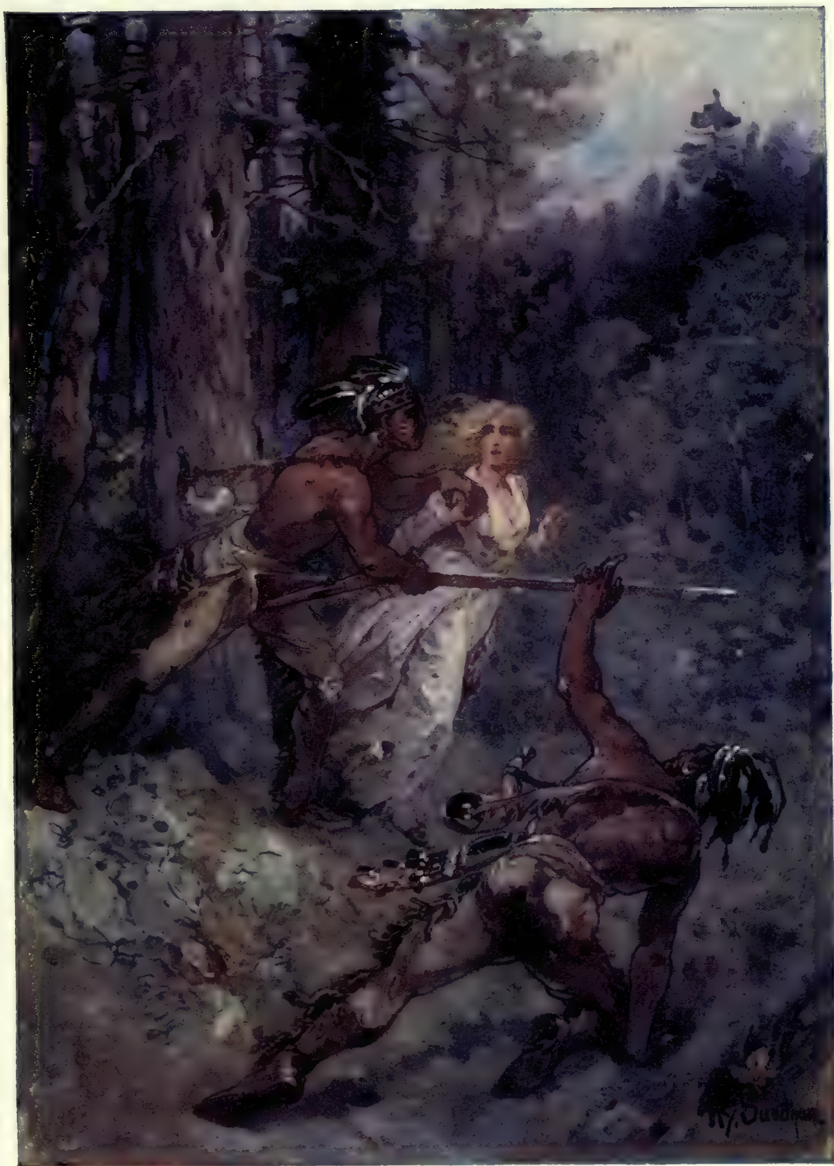
de force mais plus de douceur et d'élégance. Toutes deux, dit-il, ont une richesse d'expression, une variété de tours, une propriété de termes qui étonne.

Tous ces sauvages étaient en général grands, forts, agiles ; leurs sens avaient acquis une extraordinaire finesse et ils ne manquaient ni de mémoire ni de jugement. Leurs mœurs, parfois assez douces, étaient, le plus souvent, d'une odieuse férocité encore accrue plus tard par l'usage des boissons fortes que leur vendaient les Européens surtout les Anglais et les Hollandais.

En été, ils vivaient bien, mais comme beaucoup d'entre eux étaient trop paresseux pour cultiver la terre et trop imprévoyants pour amasser des provisions, il leur arrivait pendant l'hiver d'être en proie à la plus atroce misère et à une famine telle qu'ils se jetaient avec avidité sur toute nourriture même la plus répugnante, ne dédaignant ni les viandes putréfiées, ni les aliments crus quels qu'ils fussent.

" D'étranges cérémonies superstitieuses," dit Dussieux, "précédaient le départ des chasseurs, afin d'obtenir, des Esprits ou Manitous, une complète réussite. Leur agilité, leur force, leur adresse étaient telles que non seulement les Indiens l'emportaient sur les cerfs à la course, mais qu'on en a vu arriver dans un village conduisant avec une baguette des ours, qu'ils avaient lassés à la course, comme ils auraient mené un troupeau de moutons.

" Après la chasse, la guerre était la grande affaire des sauvages. Pour la déclarer, ils envoyaient chez leurs adversaires quelques braves en grand équipage, chanter la guerre au son du *chichikoué*, espèce de calebasse remplie de cailloux. C'étaient des chants lugubres, sombres, adressés au Dieu de la guerre ; ou bien ils levaient la hache, ou suspendaient la chaudière sur le feu, ce qui rappelait la coutume



Les Indiens en embuscade s'emparent d'une femme blanche et celà à proximité des forts.

de manger les prisonniers après les avoir fait bouillir. Le combat livré avec courage, à grand renfort d'injures, les chevelures scalpées, les vainqueurs revenaient avec les prisonniers destinés aux plus affreux supplices. Rien ne surpasse l'horreur de ces cruautés, que le sang-froid impassible des victimes. Au milieu des fureurs des femmes, des blessures, des coups, des mutilations, des imprécations, le prisonnier chantait impassible sa chanson de mort. Voici à peu près le sens de ces chansons : 'Je suis brave et intrépide, je ne crains point la mort, ni aucun genre de tortures ; ceux qui les redoutent sont des lâches, ils sont moins que des femmes ; la vie n'est rien pour quiconque a du courage ; que le désespoir et la rage étouffe tous mes ennemis ; que ne puis-je les dévorer, et boire leur sang jusqu'à la dernière goutte.' Après de longues journées de souffrance commençait le supplice du feu que l'on faisait quelquefois durer huit jours entiers.

"Après la guerre et les supplices, venaient le jeu et la danse. Les Indiens se livraient au jeu avec une passion furieuse ; ils jouaient tout ce qu'ils avaient, puis enfin leur personne.

"Ce qui reste de ces sauvages a conservé le goût le plus vif pour ce genre de plaisir, tout en mêlant à leurs exercices traditionnels les danses Européennes.

"Monsieur de Chateaubriant, dans son voyage en Amérique fut reçu, dit-il, sur la frontière de la solitude par un Français, M. Violet, maître à danser de Messieurs les sauvages et de mesdames les sauvagesses, à qui on payait ses leçons en peaux de castor et en jambons d'ours. Au milieu d'une forêt, M. de Châteaubriant vit dans une hutte une vingtaine de sauvages, barbouillés comme des sorciers, le corps demi-nu, les oreilles découpées, des plumes de corbeau sur la tête, et des anneaux passés dans les narines. M.

Violet, petit Français, poudré et frisé comme sous Louis XV, habit vert-pomme, jabot et manchettes de mousseline, râclait un violon de poche et faisait danser Madelon Friquet à ces Iroquois. Il se louait beaucoup de la légèreté de ses écoliers. En effet, ils faisaient de superbes gambades."

Qu'on juge de l'impression produite sur ces tribus par les premiers navigateurs qui abordèrent en ces parages.

On dit que ce fut Jean Cabot qui aperçut le premier, en 1496, l'île de Terre-Neuve et les continents voisins (sans doute le Labrador, le Canada, ou l'Acadie) ; mais il ne débarqua nulle part, et Gaspard de Cortérial qui aborda à l'île de Terre-Neuve, ou plus exactement à l'île des Terres-Neuves (nom dont on désignait alors toutes les terres de l'Amérique Septentrionale), explora probablement le continent voisin, mais ne laissa aucune trace de son passage et fit naufrage au retour.

François Ier, ayant appris les découvertes des Espagnols et des Portugais en Amérique, chargea un navigateur florentin, Verazzani, d'une exploration sur les côtes de l'Amérique du Nord. Il désirait sa part des fabuleuses richesses qu'on disait exister dans le Nouveau Monde. "Je voudrais bien voir," disait-il, en parlant des autres monarques, "l'article du testament d'Adam qui leur légue ce vaste héritage. Qu'ils souffrent, au moins que j'y aie ma part comme leur frère."

Verazzani explora l'île de Terre-Neuve et la côte orientale du continent ; il fit acte de possession au nom de François Ier en 1524.

Pendant dix ans, aucune suite ne fut donnée à cette découverte ; le roi de France étant absorbé par sa guerre avec Charles-Quint.

Après la paix de Cambrai, en 1534, Philippe de Chabot,

grand amiral de France, pressa le roi d'envoyer en Amérique une nouvelle expédition qui fut confiée à un habile marin originaire de St.-Malo, Jacques Cartier, dont le nom est désormais lié à la découverte du golfe du St.-Laurent. Avec deux vaisseaux et cent vingt-deux hommes d'équipage seulement, il pénétra dans le bassin du St.-Laurent, reconnut Anticosti [1] et vint mouiller au fond du golfe dans une petite baie qu'il nomma " baie des chaleurs." Après avoir contourné l'île de Terre-Neuve et pris possession du pays découvert, il revint en France.

L'année suivante, Cartier fit à nouveau le voyage, donna au golfe qui sépare Terre-Neuve du continent le nom de St.-Laurent et désigna également sous ce nom le fleuve qui s'y jette. A son embouchure se trouve une grande île qu'il nomma Assomption (aujourd'hui Anticosti). En remontant le fleuve, il arriva à une grande bourgade indienne, Hochelaga, qu'il appela Mont-Royal (Montréal) à cause de sa situation au milieu du fleuve dans une île et au pied d'une montagne.

Il fut très bien reçu par les sauvages, qui conçurent une grande estime pour lui et surtout pour ses canons. Cartier se servit comme interprètes de deux jeunes Peaux-Rouges qu'il avait pris avec lui lors de sa première expédition ; il put ainsi entrer en communication avec les chefs, et gagna leur confiance. Ceux-ci lui donnèrent des fêtes et lui demandèrent de faire entendre la voix des canons. Aussitôt Cartier fit exécuter la manœuvre " de quoi," dit-il, " furent si étonnés qu'ils pensaient que le ciel fust cheu sur eux, et se prirent à hurler et hucher si très-fort, qu'il semblait qu'enfer y fust vuidé."

Malgré la bonne volonté des indigènes, Cartier, qui

[1] Achetée et possédée actuellement par M. Menier, qui a peuplé l'île d'Acadiens français.

n'entendait pas leur langue, n'en put tirer que très-peu de renseignements.

L'hiver fut dur pour la petite troupe, et le scorbut fit périr beaucoup de matelots. Aussi leur chef s'empressa-t-il dès le printemps de regagner la France emmenant avec lui, plutôt de force que de gré, quelques chefs sauvages pour les présenter au roi.

L'explorateur fit valoir, malgré les difficultés qu'il avait éprouvées, l'avantage qu'il y aurait pour notre pays à s'assurer la possession définitive des terres découvertes. Pour convaincre le roi, il montra les pelleteries qu'il avait rapportées et insista sur les facilités que présentait ce commerce avec les sauvages. Mais l'insalubrité du climat dont témoignaient les maladies que l'équipage avait contractées, n'encourageait guère les colons; d'ailleurs les courtisans, hypnotisés par les découvertes des mines du Pérou, reprochaient à Cartier de n'avoir rapporté aucune pépite d'or. Il faut ajouter que les luttes religieuses à l'intérieur et la guerre avec l'Espagne à l'extérieur, absorbaient toutes les forces vives du gouvernement et rendaient difficiles toutes les entreprises de colonisation.

Cependant, une trêve ayant été signée, Cartier fit en 1541 un troisième voyage, aux Terres-Neuves, sous les ordres du seigneur de Roberval qui, par lettres patentes, avait été institué "vice-roi" et lieutenant-général du Canada, de Hochelaga, Terre-Neuve, etc. Cartier construisit un fort, où il s'installa avec une garnison. Mais Roberval retourna en France pour suivre le roi en Italie, où il allait combattre l'armée de Charles-Quint, et Cartier, délaissé, sans secours, dut ramener en France ses hommes décimés par le scorbut.

"Il ne resta personne en arrière qu'une respectable dame, nommée demoiselle Marguerite, qui, par un concours de

circonstances dramatiques, fut abandonnée avec sa vieille nourrice sur une plage du Labrador. Pour plusieurs années, la Nouvelle-France d'Amérique n'eut pas d'autres représentants."

Pendant un demi siècle on parut oublier jusqu'aux expéditions de Cartier. Seuls les marins bretons et normands en profitèrent pour suivre le chemin tracé et se livrer avec succès à la pêche de la baleine et des morues. Le commerce des pelleteries attira un certain nombre d'entre eux qui firent fortune. Durant ce temps, les rois et les ministres ne firent aucun effort pour la colonisation du Nouveau-Monde. L'avènement d'Henri IV ayant ramené en France la tranquillité et à la tolérance religieuse, on songea de nouveau aux lointaines explorations, à l'établissement de colonies propres à favoriser le commerce et l'industrie. Les récits des navigateurs et leurs fructueux voyages étaient propres à tenter les habitants des côtes ; d'autre part, Henri IV était un politique assez avisé pour comprendre qu'il n'y avait plus de temps à perdre pour la France, si elle voulait avoir sa part du continent américain. L'Espagne et le Portugal avaient conquis l'Amérique du centre et l'Amérique du sud ; l'exode des Hollandais et des Anglais vers l'Amérique du Nord allait commencer. Après 1620, nous retrouverons les premiers installés à Manhattan, aujourd'hui New-York, où ils fondèrent une colonie rapidement florissante, tandis que les seconds déjà établis en Virginie depuis 1606, s'installaient sur les côtes du Massachussets (Nouvelle-Angleterre). A ce moment, les Anglais deviendront voisins, et mauvais voisins des Français établis au Canada et en Acadie; tous leurs efforts tendront pendant plus d'un siècle vers la conquête totale de l'Amérique du Nord qu'ils réaliseront malgré les efforts et l'héroïsme des défenseurs du Canada. Ces efforts ne furent jamais secondés d'une manière efficace par le gouvernement

français et nos explorateurs devaient par trop compter sur leurs seules ressources.

Ce fut en 1598 que M. de la Roche, désireux de faire fortune dans le commerce des pelleteries, sollicita et obtint du roi des lettres patentes qui lui conféraient de grands pouvoirs et le droit de se faire suivre par des marchands ou gentilshommes qui s'engageraient à ne faire le commerce qu'avec son autorisation. M. de la Roche ne tira pas grand profit de sa commission. Son convoi se composait de prisonniers qu'il conduisit au midi de l'Acadie, à l'île de Sable, où il les laissa dans un lieu impropre à la culture, sans abri et dépourvus même de bois ou de pierre à bâtir. Après avoir débarqué son monde, il retourna en France pour chercher d'autres colons, ne réussit pas à composer une nouvelle expédition et mourut de chagrin après s'être complètement ruiné. Pendant sept ans, les pauvres abandonnés vécurent sans maisons, sans vêtements, et presque sans vivres. Ils s'étaient creusé des retraites dans la terre et revêtus de peaux de loups, ils vivaient du produit de leur pêche. "Au bout de sept ans, le pilote qui les avait mis dans cette fâcheuse position fut condamné par la cour de Rouen à les aller chercher. Revenus en France, on les présenta au roi Henri IV, qui commanda à Sully de leur donner quelques commodités."

Malgré cet insuccès, M. de Pontgravé, négociant de St.-Malo, qui avait déjà fait plusieurs voyages à Tadoussac (au confluent de la rivière Saguenay) pour la traite des pelleteries, se fit donner en 1603 une commission. Il se fit accompagner par Samuel Champlain, capitaine de vaisseau, officier très-renommé pour sa bravoure et son habileté. Tous deux remontèrent le St.-Laurent sur une chaloupe jusqu'au Saut de St.-Louis, où Jacques Cartier s'était arrêté en 1535. Champlain, après avoir dressé une carte exacte des

lieux visités, revint en France et fit au roi le récit de son voyage.

Pontgravé avait formé le projet de monopoliser entre ses mains la traite des fourrures dans l'Amérique du Nord ; à cet effet, il entreprit une deuxième expédition dont le commandement fut donné à Monsieur de Mons, avec Pontgravé, Champlain et Pontrincourt comme lieutenants. On décida d'explorer les côtes d'Acadie pour éviter la contrebande des pelleteries. Mais Champlain, jugeant qu'il y avait à faire du Canada autre chose qu'une source de fortune pour quelques négociants, fit de sérieuses recherches, dans l'intention de fonder un établissement durable. Il choisit, sur la rive gauche du fleuve, au confluent de la rivière St.-Charles, un promontoire élevé, sorte de forteresse naturelle au-dessus d'un port profond, et il fit construire, en ce lieu, des maisons de bois pour lui et ses compagnons ; la ville de Québec, la future capitale du Canada était fondée (1608). Pendant ce temps, les explorateurs de l'Acadie s'étaient établis sur la côte occidentale de la presqu'île dans une belle rade de 32 kilomètres de tour qu'on appela Port-Royal (aujourd'hui Annapolis), 1604. Les premiers Acadiens se construisirent des demeures, passèrent l'hiver à trafiquer avec les sauvages et à faire des excursions, souvent fort dangereuses, sur les terres inconnues.[1] Pontrincourt, qui était retourné en France, chercher du renfort pour la petite colonie, revint en 1606 et entreprit aussitôt les semailles d'automne. Le pays était fertile et presque inhabité (les tribus indiennes étant peu nombreuses et très-éparpillées) ; Pontrincourt résolut d'y fonder un solide établissement agricole. Les

[1] L'hiver suivant (1605–1606) fut exceptionnellement doux. Champlain et ses campagnons le passèrent en amusements et en festins. La fondation de l'ordre du "Bon Temps," entre autres, fut l'occasion de nombreuses réjouissances.

colons, tour à tour chasseurs, agriculteurs, marins, charpentiers ou cuisiniers, passaient leur temps d'une manière aussi agréable qu'utile.

Cette activité porta bientôt ses fruits ; les maisons furent construites, les récoltes furent bonnes, et l'hiver peu rigoureux. Sous la direction de Pontrincourt, la colonie prospérait très-rapidement ; encouragés par la compagnie de l'Amérique septentrionale, des ouvriers, des cultivateurs et des missionnaires s'installèrent dans nos possessions. Malheureusement, la lutte entre les protestants et les catholiques, les querelles de M. de Pontrincourt et des Jésuites nuisaient beaucoup au développement de nos colonies. De plus, les Anglais qui s'étaient installés en 1606 sur les côtes de Virginie et n'étaient pas plus de 400 en 1613, avaient déjà avec leurs voisins d'Acadie des contestations de territoire. Bientôt ils réclamèrent en vertu d'une prétendue charte de Jacques I, tout le pays situé au-dessous du 45e degré de latitude. Port-Royal se trouvant au sud du 45e degré, les Anglais, après s'être attribués des droits sur cette colonie, tentèrent en pleine paix une expédition qui ne pouvait manquer de réussir, les colons, confiants et désarmés, étant occupés à leurs récoltes dans les campagnes environnantes. Les Anglais occupèrent donc librement mais sans gloire le fort et les habitations de Port-Royal. Ils les dévalisèrent et brulèrent tout ce qu'ils ne purent emporter.

A cette même époque, Champlain installé à Québec faisait défricher les terres environnantes et semer des céréales qui donnèrent une abondante récolte. Il y avait en outre dans les forêts quantité d'arbres fruitiers qui, joints aux céréales cultivées, ainsi qu'aux produits de la chasse et de la



Au cours d'une entrevue avec les chefs Peaux-Rouges. Jacques Cartier pour les impressionner, fait tirer le canon.

pêche, assuraient la subsistance des colons. Ils vivaient en bonne intelligence avec les peuplades sauvages voisines, mais surtout avec les Hurons et les Algonquins. Ces tribus avaient été fort maltraitées et harcelées par les Iroquois, et, pour se venger de leurs ennemis, elles sollicitèrent l'aide de Champlain. Celui-ci accepta de les secourir et les suivit, avec ses hommes, sur les bords d'un lac appelé depuis lac Champlain. De part et d'autre, on se prépara au combat ; les sauvages, raconte un historien, passèrent la nuit à danser, à chanter, à se provoquer d'un camp à l'autre à la façon des héros d'Homère. Au jour, les armées se rangèrent en bataille, les Iroquois ayant à leur tête trois chefs ornés de grands panaches ; mais au moment où ceux-ci allaient lancer leurs flèches les Hurons ouvrirent leurs rangs et Champlain vêtu à l'européenne apparut tout armé aux sauvages stupéfaits. Coup sur coup, leurs chefs tombèrent, frappés à mort, et les Iroquois, terrifiés par l'effet des armes à feu, s'enfuirent en désordre dans les bois. Bientôt ces mêmes sauvages sauront manier la poudre et les balles, ils deviendront alors pour nos colons des ennemis harcelants et insaisissables.

" Champlain accepta, peut-être un peu hâtivement et sans s'être renseigné suffisamment sur les forces des Iroquois, de prêter main forte à ses sauvages voisins. Il engagea du coup la colonie naissante dans une longue suite de guerres où il se trouva que les Iroquois—soutenus plus ou moins ouvertement par les Hollandais, puis par les Anglais—avaient plus de vigueur, plus de férocité que nos alliés, si bien qu'il fallût plus d'une fois composer avec eux, sans être jamais sûrs de leur parole, et qu'ils constituèrent un danger per-

manent pour la sécurité et la paix de nos établissements."[1]

A la même époque se succédèrent plusieurs associations ou compagnies placées sous l'autorité de grands seigneurs jouissant de privilèges déférés par lettres patentes. Mais ces sociétés, purement commerciales, ne s'occupaient que de réaliser de grands bénéfices et prêtaient fort peu secours à Champlain, malgré ses incessantes réclamations et le dénûment de la colonie livrée à ses seules ressources. En 1627, le cardinal de Richelieu forma une nouvelle compagnie dite des cent associés dont Champlain, alors gouverneur-général, fut l'âme. Il voulait, d'accord avec Richelieu, fonder un empire, créer une Nouvelle-France et non pas seulement faire le commerce des fourrures ; il voulait aussi donner tous ses soins à la conversion et à la civilisation des sauvages. Dans l'acte de fondation, on inséra que les sauvages convertis seraient considérés comme naturels français, aussi bien que les descendants des colons de France. Ce sera la gloire de notre pays que ce mode de colonisation, si différent de celui des Anglais qui anéantirent impitoyablement la population indigène. Admirablement secondé par les missionnaires, Champlain réussit à faire des peuplades sauvages, avec qui il était en contact, de véritables sujets de la France.

Comme le dit justement Dussieux, "il y a plaisir à trouver dans les commencements de cette colonie tant de noblesse et de dévoûment chez ses fondateurs ; c'est bien le point de départ d'une histoire qui doit finir avec l'héroïque Montcalm," "Le génie de la France," dit encore Henri

[1] Reveillaud, *Histoire du Canada*.

Martin, brille de son plus vif éclat dans cette solennelle abjuration de la race et de la couleur."

La compagnie, qui s'était engagée à fournir à la colonie, dans l'espace de 15 ans, 4000 Français catholiques, fit un armement considérable dont le commandement fut donné à M. de Roquemont. Mais tous ces projets d'amélioration furent malheureusement entravés par les Anglais. En même temps qu'ils excitaient les protestants de la métropole, qu'ils envoyaient une flotte à La Rochelle pour les secourir et entretenir la guerre civile, une escadre était lancée contre Québec, où elle assiégea Champlain et Pontgravé. Ceux-ci manquaient de vivres et n'avaient que 50 livres de poudre dans leur magasin; mais, à la sommation des Anglais, le capitaine répondit fièrement qu'il ne se rendrait pas. L'énergie des assiégés trompa les Anglais sur leurs faibles ressources et nos ennemis redescendirent le St.-Laurent pour attendre à l'embouchure la flotte française. Nos navires étaient en assez grand nombre mais si encombrés de passagers (ouvriers, femmes, enfants) qu'ils ne purent manœuvrer librement et furent contraints de se rendre. Ce désastre obligea Champlain à capituler en 1629, peu avant la signature de la paix entre la France et l'Angleterre. Par la paix de Suse (1629), l'Angleterre nous rendait Québec, l'Acadie, et renonçait à toute prétention sur la Nouvelle-France.

Mais on s'intéressait si peu alors aux colonies qu'il fallût toute l'éloquente conviction d'un Champlain et la chaleur de sa plaidoirie pour que les gouvernants se décidassent à conserver ce qui leur appartenait. Ce bien, malgré son étendue territoriale, ne donnait pas l'idée d'un puissant

empire : " Un petit établissement dans l'île Royale (île du Cap-Breton) ; le fort de Québec environné de quelques méchantes maisons et de quelques baraques ; deux ou trois cabanes dans l'île de Montréal, autant peut-être à Tadoussac et en quelques autres endroits sur le fleuve St.-Laurent, pour la commodité de la pêche et de la traite ; un commencement d'habitation aux Trois-Rivières, et, en Acadie, les ruines de Port-Royal, voilà en quoi consistait la Nouvelle-France et tout le fruit des découvertes de Verazzani, de Jacques Cartier, de Roberval, de Champlain, des grandes dépenses de M. de la Roche et de M. de Mons et de l'industrie d'un grand nombre de Français qui auraient pu y faire un grand établissement s'ils eussent été bien conduits."[1] Mais parce que nous n'avions pas encore su tirer parti de ces merveilleuses possessions, ce n'était pas une raison pour abandonner aux Anglais tout le fruit des efforts de tant de vaillants Français, et Champlain, ayant réussi à faire triompher cet avis, réunit des provisions et des munitions de guerre pour une nouvelle expédition.

Il équipa trois vaisseaux armés de canons, et emmena 200 personnes matelots ou colons. L'arrivée à Québec (1633) de cette petite flotte fut saluée par des cris d'allégresse que poussaient à l'envi les sauvages et les colons. Champlain était aimé de tous, non seulement pour son courage, mais encore pour sa gaîté et sa bonne humeur, qualités bien françaises.

Pour empêcher les Anglais de s'emparer du commerce des fourrures, il établit le fort Richelieu dans un ilôt et renforça le poste des Trois-Rivières. A ce moment, la Normandie et le Perche fournirent d'assez nombreux colons et surtout beaucoup d'ouvriers en bâtiment. La colonie commençait à s'accroître, elle devenait agricole et sédentaire.

[1] Père Charlevoix.

Un collège, le premier de l'Amérique du Nord, fut fondé à Québec, et les Jésuites reçurent 16,000 écus d'or à cet effet. Champlain ne jouit guère du fruit de ses efforts ; frappé de paralysie en 1635, il mourut peu après en laissant d'universels regrets. Ce qu'on admira le plus en lui " ce fut sa constance à suivre ses entreprises, sa fermeté dans le danger, un zèle ardent et désintéressé pour la patrie, un cœur tendre et un grand fond d'honneur et de probité. Pour le Canada cette perte fut inappréciable." [1]

[1] A l'occasion du 3e centenaire de Champlain, les Etats de New-York et de Vermont ont construit un monument en l'honneur de notre illustre compatriote. Le comité France-Amérique a offert aux Etats-Unis, un buste en bronze, représentant la France, et dû à notre grand sculpteur Rodin. Sur la plaque de bronze formant le fond du monument se lit l'inscription suivante :

Le 20 juillet 1609, le Français S. Champlain
a découvert le lac qui porte son nom
Le 3 mai 1912
Les Etats-Unis d'Amérique élevaient
ce monument
Une délégation française a scellé
cette figure de
la France

CHAPITRE II

Prospérité de la colonie.—Découverte de la Louisiane.—L'Angleterre absorbée par ses luttes intérieures oblige les colons anglais à une paix relative.—Lutte contre les Iroquois.—Les coureurs des bois.—L'avènement de Guillaume d'Orange rallume la guerre aux colonies.—Frontenac et Phibs.—Paix de Ryswick (1697) et mort de Frontenac.—Grande alliance avec les Hurons et les Iroquois.—Guerre de la Succession d'Espagne et nouvelles hostilités de l'Angleterre.—Désastreux traité d'Utrecht et démembrement de la colonie.

Il manquait au XVII[e] siècle à nos colonies, la paix, élément essentiel de toute prospérité durable. Les guerres qui se succédaient d'une manière ininterrompue en Europe et qui mettaient aux prises l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande, la Prusse et la France avaient leur continuel contre-coup en Amérique. La France était-elle victorieuse, aussitôt un traité assurait à la colonie la jouissance de tous ses droits et l'intégrité du territoire acquis. Mais nos armées venaient-elles à subir un échec, immédiatement les colons anglais profitaient de notre faiblesse et, secourus puissamment par la métropole essayaient de nous arracher lambeau par lambeau les domaines que nous possédions. Lorsque les alliances européennes forçaient les voisins du Canada à une paix officielle, cette paix n'était qu'apparente, car les Iroquois, excités sous main par les Anglais, se livraient aux pires brigandages et obligeaient la colonie à de perpétuelles défenses et représailles. Malgré ces conditions défavorables, la colonie progressait. A la mort de Champlain le Canada comprenait trois gouvernements : Québec, résidence du gouverneur-général, Trois-Rivières, et Montréal. Plus tard,

on devait y ajouter l'Acadie, l'île Royale avec Louisbourg, Terre-Neuve.

M. de Montmagny, successeur de Champlain, encouragea les missions des Jésuites. Ceux-ci convertirent un certain nombre de Hurons et Algonquins qui s'établirent aux environs de Québec dans un village appelé Sillery du nom de son fondateur. Ils y firent souche, devinrent agriculteurs et se soumirent à toutes les exigences de la vie civilisée. Deux autres établissements du même genre furent fondés bientôt après aux environs de Québec et au Saut Saint-Louis. Des Sœurs Hospitaliers et Ursulines, venues de France, desservirent l'hôpital et se chargèrent d'instruire les filles des colons. La facilité des Indiens à accepter les mœurs françaises s'explique par ce fait qu'ils aimaient les Français et leur caractère.

" Lorsqu'ils se trouvèrent en contact avec les Anglais," dit un historien, "ils furent déconcertés, car ayant voulu prendre avec ces nouveaux venus les mêmes libertés qu'avec les Français, ils se virent chassés à coups de bâtons des maisons où jusque là ils étaient entrés aussi librement que dans leurs cabanes."

Les Iroquois, qui n'avaient pas oublié leurs anciennes défaites, se sentant en nombre et soutenus par les Hollandais, en profitèrent pour attaquer les Hurons. M. de Montmagny dut se contenter de défendre ses propres possessions. Les Hurons furent battus et exterminés, les missions brûlées et détruites, les missionnaires pris et torturés. Deux d'entre eux subirent des tortures particulièrement atroces : l'un fut enveloppé d'écorces de sapin auxquelles on mit le feu. On coupa à l'autre les lèvres, les gencives, le nez, et on lui enfonça un fer rouge dans la gorge. Puis, les sauvages répandirent de l'eau bouillante sur leur tête et les scalpèrent ; leur affreux supplice dura près d'un jour.

Pendant une longue période de trente ans, la colonie et ses alliés eurent à se défendre contre les incessantes attaques des Iroquois : ce n'étaient que pillages, massacres, surprises, récoltes saccagées, maisons brûlées, colons égorgés ou torturés.[1]

"Les Iroquois," dit Reveillaud, "exaltés par leur propre fureur, exterminèrent tout ce qu'ils purent de la nation huronne et firent un désert d'un pays autrefois populeux. Les laboureurs ne pouvaient s'aventurer même à proximité des habitations, sans être armés jusqu'aux dents ; encore étaient-ils souvent, malgré leurs armes, surpris et assassinés. Les romans de Fenimore Cooper rendent plus exactement que ne le peut faire l'histoire, la physionomie de ces épopées de la forêt faites de surprises, d'alertes perpétuelles, où les sauvages tour à tour scalpaient les chevelures de leurs ennemis ou fumaient avec eux le calumet de la paix."

L'habitude du danger et la nécessité d'une perpétuelle défense firent des Canadiens un peuple très-courageux qui plus d'une fois se signala par de prodigieuses prouesses ; mais les officiers ne purent jamais les plier à la discipline régulière, ce qui fut parfois un obstacle au succès. On allait d'ailleurs avoir le plus grand besoin de leur dévouement ; les Anglais venaient d'acquérir (1668) la colonie que les Hollandais avaient fondée à l'embouchure et sur les bords de l'Hudson et dont la capitale était Manhatte, aujourd'hui New-York. Après s'être efforcés de prendre pied dans leur colonie, ces ambitieux voisins ne cessèrent de regarder d'un œil d'envie nos propres possessions. Ils ne manquèrent pas de profiter de toutes les occasions pour augmenter leur domaine à notre détriment. De plus les Iroquois devenaient

[1] Paul de Chouédy, seigneur de Maisonneuve, ayant recueilli un Algonquin poursuivi par les Iroquois, ceux-ci vinrent faire le siège du fort de Montréal. Maisonneuve tua de sa main le chef des Iroquois et empêcha ainsi la prise du fort.

chaque jour plus insolents. "Leur audace était devenue si grande qu'en 1658 ils osèrent envoyer jusqu'à Québec réclamer des Hurons qui après s'être soumis à leur nation, étaient venus se mettre sous la protection de nos canons. Lève tes bras, dit leur orateur dans son style imagé, et laisse aller tes enfants (les Hurons) que tu tiens pressés sur ton sein ; car s'ils venaient à faire quelques sottises, il serait à craindre qu'en voulant les châtier, nos coups ne portassent sur toi." [1]

La situation devenait difficile pour nos colons, et beaucoup d'entre eux parlaient de revenir en France. Ce fut à ce moment que Colbert décida Louis XIV à faire un sérieux effort en faveur de nos colonies. M. de Tracy, vice-roi des possessions françaises au Canada, créa de nouveaux forts et se servit du régiment de Carignan, envoyé de France, pour faire une expédition contre les Iroquois. En même temps que les soldats, l'escadre amenait un grand nombre de colons et un homme d'un grand mérite, Talon, ancien intendant du Hainaut, chargé de l'administration civile.

L'expédition contre les Iroquois réussit pleinement ; leurs habitations furent détruites, un grand nombre d'entre eux furent tués, et le reste dut se retirer dans des lieux inaccessibles. Cette campagne inspira pour longtemps une crainte salutaire aux sauvages ennemis, et les colons rassurés purent se livrer à leurs paisibles travaux. Les soldats du régiment de Carignan s'établirent presque tous dans le pays, ils y reçurent des terres et devinrent, eux et leurs descendants, d'excellents colons. Talon demeura également au Canada et il proposa à Colbert d'excellentes réformes dont peu furent malheureusement réalisées. Il insista tout particulièrement

[1] La même année, les Iroquois vinrent assiéger Montréal, mais Daulac des Ormeaux, surnommé Dollard, à la tête de 17 Français et de quelques Hurons, repoussa toutes leurs attaques.

pour qu'on donnât à la colonie une liberté commerciale aussi grande que possible, il demanda qu'on retirât aux Compagnies un monopole qui appauvrissait les colons et constituait un important obstacle au peuplement de la colonie. Il faut regretter que ces vues si sages de Talon n'aient pas prévalu et qu'il revînt en France trop tôt pour le bien de la colonie. Sous son administration, la Nouvelle-France cessa d'être une mission ecclésiastique pour devenir une colonie civile. D'accord avec notre ministre Colbert, il fonda le système administratif auquel le Canada demeura soumis jusqu'au moment de la conquête anglaise. Une ordonnance de 1663, décida que l'administration serait gouvernée au nom du roi par des autorités laïques, que la haute direction des affaires judiciaires et administratives serait déférée à un conseil souverain siégeant à Québec. Ce conseil eut le droit d'enregistrer les édits pour leur donner force de loi ; il jugea en dernier ressort les causes civiles et criminelles, il eut la haute direction du commerce, de l'industrie et des finances du Canada.

C'est aussi à Talon qu'on doit l'idée d'une exploration du Mississipi qui amena la découverte de la Louisiane. Ce fut un jeune et hardi aventurier nommé Cavelier de la Salle qui, remontant sur une barque le Mississipi, en suivit le cours jusqu'à son embouchure. Il prit possession du pays au nom du roi et l'appela la Louisiane (1682). Une deuxième excursion faite en 1684 ne fut pas heureuse : Cavelier fut trahi et assassiné par les hommes de sa suite ; ses successeurs, plus heureux, établirent à l'embouchure du Mississipi une florissante colonie.

Mais, au Canada, la situation était peu rassurante. Malgré l'alliance de l'Angleterre et de la France à cette époque, les Anglais d'Amérique nous disputaient l'Acadie et la baie d'Hudson et nous suscitaient toutes sortes d'embarras.

Pour lutter à la fois contre les cinq nations iroquoises et les Anglais, nous disposions de forces absolument insuffisantes. En 1679 il n'y avait encore que 8500 habitants au Canada. Pour prendre l'offensive contre les Iroquois, il fallait des renforts de la Métropole : des soldats pour la bataille, et des colons pour cultiver la terre pendant que les habitants seraient sous les armes. Louis XIV envoya des soldats mais pas de colons. " Cependant," dit Reveillaud, " il aimait assez sa gloire pour se complaire à la pensée qu'une vaste étendue du Nouveau-Monde obéissait à son empire. Mais il n'aimait pas les progrès lents et comprenait mal les difficultés que rencontre l'installation de familles nouvelles dans un pays nouveau. Il s'étonnait qu'il y eût encore là quelque chose à faire, que la colonie eût encore besoin d'hommes et de secours. L'autocrate à courte vue qui ne distinguait pas les peuples derrière les rois, s'étonnait aussi que les colons anglais osâssent entreprendre quelque chose contre la Nouvelle-France, quand il était lui-même en relations étroites avec son cousin d'Angleterre. Il fit mander au gouverneur du Canada, l'incapable M. de la Barre, qu'il ne s'inquiétât plus des Anglais, attendu que le colonel Dungan, le commandant de New-York, avait reçu de son souverain l'ordre de vivre en bonne intelligence avec nos colons et de les soutenir au besoin. Dungan avait reçu en effet des instructions dans ce sens, mais il les interpréta de singulière façon. M. de la Barre avait eu la déplorable idée d'attirer quelques uns des chefs iroquois sous un prétexte et de les faire conduire en France, où ils furent traités en galériens. A cette nouvelle, la nation iroquoise toute entière prit les armes. Dungan fit venir près de lui les chefs des guerriers, et les poussa à se défendre : " Je souhaite que vous mettiez bas la hache, leur dit-il, mais je ne veux point que vous l'enterriez ; contentez-vous de la cacher sous l'herbe afin que vous puissiez aisément la

reprendre quand il en sera besoin. Le roy, mon maître, m'a défendu de vous fournir des armes et des munitions contre les Français ; que cette défense ne vous alarme pas, vous ne manquerez de rien de ce qui vous sera nécessaire pour vous faire justice ; je vous le fournirai plutôt à mes dépens."

Ce qui rendait la guerre avec les Iroquois dangereuse pour la colonie, c'était l'éparpillement des habitants. Pour réaliser plus de profits, les colons, au lieu de se grouper, ne songeaient qu'à s'écarter le plus possible les uns des autres. Les habitations ainsi isolées étaient à la merci des incursions des sauvages et l'expérience des désastres subis par les voisins ne corrigeait personne. La fatigue et les dangers de cette vie agricole rebutaient beaucoup de colons qui se décidaient souvent à se faire chasseurs, coureurs des bois, et à vivre à l'indienne.

" Ces gentilshommes des bois se rapprochèrent des Indiens par un régime de vie demi-civilisée, demi-barbare, s'en firent aimer par leur bonne humeur sans morgue, estimer par leur bravoure intrépide et conquirent sur les tribus voisines une puissante influence. Notre émigrant français, roturier en Europe, simple paysan même, était noble là-bas. Il épousait telle fille de chef, parfois devenait chef lui-même. . . . L'un des types les plus remarquables de ces capitaines de sauvages était le capitaine de St.-Castin. Il était des environs d'Oloron, dans le pays basque, et avait servi dans le régiment de Carignan. Leste et vigoureux comme tous les Basques, il était doué d'une de ces natures vives et fougueuses qui, sans agitation et sans imprévu, ne connaissent pas de plaisir ; il était expert dans tous les exercices du corps, âpre à la fatigue, plein de sang-froid dans le danger et d'un grand esprit de ressources dans le besoin. Dès sa première entrevue avec la tribu des Abénakis, son air déterminé, sa mine franche et sa bonne tournure les séduisirent et, dès ce jour, quelques

uns d'entre eux se donnèrent à lui corps et âme et s'attachèrent à ses pas comme le chien à ceux de son maître. Lui, de son côté, se plut au milieu de ses sauvages admirateurs, songea à se faire agréer d'eux comme leur chef et, s'étant marié avec la fille d'un chef indien, devint le véritable souverain de tous les Abénakis.

"Coureurs des bois ou colons étaient toujours prêts à lutter pour la Nouvelle-France ; tous étaient soldats-nés et se battaient aussi volontiers contre l'Anglais que contre les animaux des forêts. Appuyés des Iroquois, ils eussent été invincibles ; tels quels, et malgré l'infériorité de leur nombre, ils étaient pour les colonies anglaises des voisins incommodes et des ennemis redoutables. On le vit bien au succès des campagnes suivantes."

La révolution qui plaça Guillaume d'Orange sur le trône de Jacques II avait rallumé la guerre entre la France et l'Angleterre (1689). Aussitôt M. de Callières, alors gouverneur de Montréal, se résolut à prévenir l'ennemi par une attaque brusquée. Le gouvernement, averti, envoya, à cet effet, comme gouverneur du Canada le comte de Frontenac, vaillant capitaine, d'un caractère difficile, mais plein de fermeté, d'activité et d'expérience. Mais, lorsque M. de Frontenac arriva à Québec avec ses vaisseaux, l'offensive avait déjà été prise par les Iroquois. Quinze cents Iroquois avaient débarqué la nuit à trois lieues de Montréal dans une bourgade de l'île appelée "Quartier de la Chine." Ils avaient massacré la population endormie, brûlé les maisons, investi un fort, tué les soldats et officiers qui le défendaient, puis s'étaient répandus dans toute l'île où ils avaient commis les pires atrocités, mettant des enfants vivants à la broche qu'ils faisaient tourner par leur mère. Après avoir dévasté le pays, ils s'étaient retirés en emmenant deux cents prisonniers destinés à être brûlés ou mangés.

Telle était la situation à l'arrivée de Frontenac. D'un côté, les terribles Iroquois qui venaient de donner la mesure de leur férocité et de leur perfidie ; de l'autre, une population de 200,000 colons anglais, ennemis de la France, groupés sur un territoire relativement peu étendu contre 12,000 colons français éparpillés sur une vaste contrée.

M. de Frontenac, avec une hâte et une activité remarquables, fit partir de Québec, Trois-Rivières et Montréal, trois colonnes composées de Canadiens, de sauvages alliés et d'une armée régulière. Ces détachements obtinrent à Corlac (Nouvelle-Angleterre) des succès hors de proportion avec leur nombre. Ils tuèrent, blessèrent, ou firent prisonniers un grand nombre d'Anglais, détruisirent des forts, du bétail, et beaucoup d'habitations. Mais, pendant ce temps, les Anglais s'emparaient de Port-Royal, qui n'était pas en état de résister, et envoyaient 34 vaisseaux à l'embouchure du St.-Laurent à 15 lieues de Québec. Frontenac fit réparer les fortifications de la ville et garder les abords du fleuve, de telle sorte que l'ennemi ne pouvait envoyer une chaloupe à terre sans recevoir des coups de fusil. Le 16 octobre 1690, la flotte était devant Québec. L'amiral Phips—envoya au gouverneur une sommation de se rendre à laquelle Frontenac répondit par cette fière apostrophe : " Mes canons répondront pour moi ! " Quinze cents Anglais ayant débarqué à Beaufort, Frontenac envoya contre eux 300 hommes qui profitèrent des accidents d'un terrain, parfaitement connu, pour les harceler tout en demeurant invisibles.

Les Anglais perdirent beaucoup de monde car ils étaient à découvert, exposés en masses aux feux d'un ennemi presque toujours caché. Le même jour, quatre vaisseaux vinrent mouiller devant la ville qui ouvrit le feu ; le combat continua le lendemain et le feu du fort était si bien conduit que les bâtiments ennemis furent réduits au silence. Le lende-

main, Phips résolut de battre en brèche la ville ; mais son artillerie fut mal servie, sa mousqueterie mal dirigée, et, malgré ses efforts, sa troupe découragée abandonna le champ de bataille en y laissant un grand nombre de morts. Ce combat fut le dernier ; le 24, la flotte anglaise appareilla et Phips, en descendant le Saint-Laurent, perdit 9 vaisseaux mis hors d'usage par l'artillerie de Québec.

Louis XIV fit frapper une médaille pour perpétuer le souvenir de la belle défense des Français. Cette défaite des Anglais et une nouvelle attaque des Iroquois repoussée à Montréal donnèrent quelque tranquillité au pays. Mais il était si vaste que la sécurité n'était jamais absolue ; les attaques se renouvelaient sans cesse ; par contre les colons mettaient de jour en jour plus d'énergie et d'héroïsme à la résistance. Certains d'entre eux, ayant à leur tête M. d'Iberville, un des plus infatigables et des plus audacieux lieutenants du gouverneur, allèrent enlever aux Anglais presque tous leurs établissements à Terre-Neuve, firent 700 prisonniers et s'emparèrent du fort Bourbon, dans la baie d'Hudson. D'Iberville, qui était parti avec quatre navires, dont un fut brisé par les glaces dans la baie d'Hudson, fut séparé des autres navires par les brumes, et entouré par trois vaisseaux anglais. Seul contre tous, il coula un des navires ennemis, en prit un autre, et poursuivit le troisième sans l'atteindre. Le lendemain, rallié par ses propres vaisseaux, il attaqua le fort Bourbon et s'en empara. En même temps, Frontenac à la tête de troupes régulières, de milices et de sauvages marcha contre les Iroquois, qui voulaient attaquer Montréal. Nos troupes détruisirent les maisons, les récoltes, les magasins ; elles délivrèrent les prisonniers français et amenèrent au gouverneur des députés qui acceptèrent toutes les conditions du vainqueur. D'ailleurs, les Iroquois haïssaient les Anglais et ne leur étaient attachés que par l'intérêt. L'infériorité

relative de la fabrication française et l'avidité des Compagnies rendaient très-chères les marchandises offertes en échange des fourrures. Les Anglais ayant des prix plus modérés, réussissaient mieux dans leur commerce avec les Iroquois mais ne gagnaient pas leurs sympathies. Avec un peu d'adresse et de bonne volonté, il fut aisé de détacher les Cinq Nations de la cause anglaise ; c'est un résultat dont le successeur de M. de Frontenac devait avoir l'honneur. Ce dernier mourut peu après la paix de Ryswick (1697) en emportant l'estime et le respect de tous, grâce à l'élévation et à la loyauté de son caractère. Par son courage et ses talents militaires, il sauva la colonie, qui lui doit des faits d'armes extrêmement glorieux et les avantages que stipulait pour elle la paix de Ryswick. Cette paix mettait fin à la guerre européenne illustrée par les victoires de Luxembourg, de Vauban, de Catinat ; elle assurait à la France tous les territoires d'Amérique qui lui avaient été concédés par les traités précédents. Malheureusement, notre marine était ruinée et les brillants exploits des corsaires ne pouvaient que retarder le triomphe fatal de la puissante marine britannique. Celle-ci, en empêchant peu à peu toute communication de notre colonie avec la Métropole devait jouer le premier rôle dans les luttes décisives qui amenèrent la perte du Canada.

Sous le gouvernement de M. de Callière, successeur de Frontenac, les Iroquois irrités des mauvais traitements des Anglais, envoyèrent à Montréal une grande députation chargée de propositions de paix. Grâce à l'intervention d'un chef huron, Kondiaronk, le gouverneur, qui désirait si vivement cette paix, eut l'adresse d'amener les Iroquois à la demander. On fit une brillante réception à tous les chefs sauvages réunis (Iroquois, Hurons, Abénakis, etc.). Tous, ils jurèrent d'enterrer la hache et signèrent un traité de



Champlain fonde l'ordre du "Bon Temps."

paix le 8 septembre 1700. Le chef huron, que les Canadiens appelaient le Rat, fut d'un très-grand secours au gouverneur, par son intelligence et par l'influence qu'il avait su prendre sur toutes les tribus indiennes. Il était fort éloquent dans les conseils et applaudi même de ses adversaires ; il avait des réparties si vives et si pleines d'esprit qu'il était capable de tenir tête à M. de Frontenac, qui l'invitait souvent à sa table par plaisir. Pendant les fêtes et réunions, données à l'occasion de l'important traité de paix, le Rat mourut. On lui fit de superbes funérailles, on exposa son corps en habit d'officier ; le gouverneur et toutes les autorités lui jetèrent de l'eau bénite. Le cercueil porté par six chefs de guerre, escorté de la famille du défunt, du clergé, des chefs, des soldats, des guerriers hurons vêtus de longues robes de cérémonie en castor, le visage peint en noir et le fusil sous le bras, fut déposé avec toutes les cérémonies d'usage dans la cathédrale de Montréal.

Après la mort du Rat, les chefs indiens signèrent le traité en séance solennelle. Pour cette occasion, ils avaient revêtu leurs plus beaux costumes et leurs insignes de commandement. Le chef des Algonquins, un brave et fort beau jeune homme, avait accommodé ses cheveux en tête de coq avec un plumet rouge qui formait la crête et descendait par derrière. Un autre avait pour coiffure la peau de la tête d'un taureau dont les cornes lui pendaient sur les oreilles ; c'était un homme d'esprit qui parlait avec beaucoup de douceur et d'intelligence. Un des chefs s'était peint la figure en rouge et, par égard pour les modes françaises d'alors, s'était affublé d'une vieille perruque défrisée qui lui donnait un air fort ridicule. En s'approchant du gouverneur, il voulut imiter les manières européennes et ôta gravement sa perruque pour saluer, ce qui fit rire tous les assistants. L'Indien, sans se déconcerter, remit sa perruque et prononça

son discours. Après que chacun eut parlé au nom de sa tribu, on apporta le calumet de paix, chaque signataire en tira une bouffée à son tour, on chanta le *Te Deum*, puis on servit trois bœufs entiers bouillis dans d'immenses chaudières. Le repas fut gai, sans aucune velléité d'anthropophagie ; le soir, il y eut illumination et feux de joie. Enfin on se sépara après s'être promis de se rendre mutuellement les prisonniers. Les chefs reçurent tous des présents et—clause très-importante—les Iroquois promirent de rester neutres en cas de guerre entre la France et l'Angleterre.

Mais la guerre semblait devoir être l'état normal de notre colonie. A peine la paix était-elle signée avec les sauvages et mettait-elle fin à de longues et désastreuses années de brigandages, que s'allumait, en Europe, la guerre de la Succession d'Espagne qui groupait contre nous la grande alliance dans laquelle les Anglais tenaient le premier rang. Bientôt M. de Callière reçut avis que l'Angleterre se préparait à envahir l'Acadie, Terre-Neuve et même Québec. Le gouverneur fit tous ses efforts pour organiser la défense, et M. de Vaudreuil, qui lui succéda, déploya également une grande activité.

Après quelques escarmouches qui, en 1702, ouvrirent les hostilités, les deux adversaires continuèrent la guerre avec de faibles ressources de part et d'autre. Repoussés en Acadie, où ils essayent de s'emparer de Port-Royal en 1704, ils reviennent en 1707, trouvent le fort vaillamment défendu par M. de Subersac et, après dix jours d'infructueux efforts, reprennent la mer en laissant sur les rivages un grand nombre de morts. Pendant que leurs armées combattaient, les deux gouverneurs-généraux intriguaient. M. de Vaudreuil excitait les Abénakis contre les Anglais et le gouverneur anglais essayait par tous les moyens de séduction de rompre la neutralité promise par les Iroquois. Ceux-ci se décidèrent

à se joindre aux Anglais, moins par désir de nous nuire que par crainte de leurs puissants voisins. M. de Vaudreuil envoya à la rencontre de cette armée, qui devait arriver par le lac Champlain, 1500 miliciens et sauvages, qui refusèrent après trois jours de marche d'aller plus loin, ayant appris que le corps ennemi se composait au moins de 5000 hommes. Le commandant fut obligé de retourner à Montréal, tandis que l'armée ennemie, composée de troupes régulières de milices et d'Iroquois, s'était portée sur la frontière, où elle attendait la nouvelle de l'arrivée d'une flotte formidable qui devait en même temps tomber sur le Haut-Canada. Or ces vaisseaux n'arrivaient pas et les Iroquois qui ne marchaient qu'à contre-cœur avec les Anglais, qui espéraient que les deux nations s'affaibliraient l'une par l'autre, profitèrent d'une épidémie pour se retirer tandis que leurs alliés retournaient à Manhatte (New-York). On dit que ces sauvages, perfides alliés, avaient infesté l'eau de la rivière, au bord de laquelle ils campaient, en y jetant les peaux et les restes des animaux dont ils se nourrissaient. Les Anglais qui campaient au-dessous d'eux burent cette eau empoisonnée et furent décimés. La flotte qu'ils attendaient resta en Europe et fut dirigée sur Lisbonne.

Nos ennemis eurent plus de succès en attaquant encore une fois Port-Royal que M. de Subersac dut livrer ainsi que l'Acadie, la faible garnison du fort (300 hommes à peine) ne permettant pas sa défense contre 3000 hommes (1710). Sur ces entrefaites, la flotte anglaise, tant attendue par nos adversaires, arriva enfin, et notre désastre eût été complet, sans doute, si les éléments ne s'étaient pas prononcés pour nous. La tempête détruisit une flotte de 80 voiles, et l'amiral anglais qui commandait l'escadre se hâta de redescendre le fleuve avec les débris de son escadre. Il laissait sur le

rivage de grandes quantités de cadavres parmi lesquels des familles entières d'Ecossais qui s'étaient embarqués sur la flotte pour s'établir au Canada, tellement nos ennemis étaient à l'avance assurés de leur succès. Malgré l'énergique et admirable résistance de la colonie, la paix d'Utrecht qui survint bientôt après (1713), fut désastreuse pour la Nouvelle-France.

"Le traité d'Utrecht," dit un historien autorisé, "termina cette longue lutte dans laquelle tant de sang avait coulé et que signala tant de lamentables épisodes.

"Le seul échec que nous eussions subi pendant cette guerre, la prise de Port-Royal, était en quelque sorte compensée par nos succès au Canada et à Terre-Neuve. Assurément, si la France eût été victorieuse en Europe, la paix lui aurait fait retrouver ses colonies d'Amérique dans leur intégrité, avec les mêmes frontières qu'au traité de Ryswick. Mais l'étoile de la France avait pâli durant cette funeste guerre de la Succession d'Espagne. La France, épuisée et saignée à blanc de toutes manières, ne pouvait plus dicter de conditions à ses adversaires et était obligée de subir les leurs. Louis XIV dut donc consentir à laisser échancrer au nord et à l'est ce domaine de la Nouvelle-France qui, mieux colonisé et défendu, eût pu suffire à la gloire de son règne. Il abandonna aux Anglais la baie d'Hudson, l'Acadie, l'île de Terre-Neuve, où la France réserva seulement quelques plages pour ses pêcheurs, avec le droit d'y faire sécher le poisson. L'Angleterre pouvait se tenir pour satisfaite, en attendant mieux. Par l'Acadie si longtemps convoitée, par Terre-Neuve et par ses établissements de la baie d'Hudson, elle étreignait dans un cercle de fer le Canada qui nous restait encore, et elle pouvait attendre patiemment qu'une nouvelle occasion lui donnât cette grande enclave. On peut

juger combien ces sacrifices consentis par Louis XIV marquaient son abaissement, et combien il en dut coûter à sa fierté de céder trois possessions qui formaient, avec le Canada, l'immense pays connu sous le nom glorieux de Nouvelle-France ! "

CHAPITRE III

Création de Louisbourg.—Accroissement de la colonie.—Son commerce de 1713 à 1744.—La commission des limites.—Guerre de la Succession d'Autriche et reprise des hostilités.—Les corsaires.—Prise de Louisbourg.—La flotte de M. d'Anville battue par la tempête et décimée par la maladie.—Les troupes canadiennes victorieuses à Grandpré.—Succès partiels de nos armes et ruine de notre marine.—Paix d'Aix-la-Chapelle, 1748.

Le traité d'Utrecht accordait aux Anglais l'entrée du St.-Laurent, c'est-à-dire la possibilité d'isoler le Canada en fermant le fleuve à la navigation française. C'était dans un bref délai, si l'on ne portait remède à cette situation, la ruine d'une colonie déjà peu florissante. Une lettre écrite par le gouverneur Vaudreuil au Ministre de France en 1714 nous fait connaître l'état du Canada à cette époque.

" Nous n'avons actuellement que 4484 habitants en état de porter les armes, depuis l'âge de 14 ans jusqu'à 60. Les vingt-huit compagnies des troupes de la marine ne font en tout que 628 soldats. Ce peu de monde est répandu dans une étendue de cent lieues. Les colonies anglaises ont 60,000 hommes en état de porter les armes et on ne peut douter qu'à la première rupture ils ne fassent un grand effort pour s'emparer du Canada, si l'on fait réflexion qu'à l'article XII des instructions données par la ville de Londres à ses députés au prochain Parlement, il est dit qu'ils demanderaient aux ministres du gouvernement précédent pourquoi ils ont laissé à la France le Canada et l'île du Cap-Breton."

Le gouverneur se préoccupa vivement d'une part de faire prospérer le commerce et l'agriculture, de l'autre de donner

à la colonie une forte position maritime qui pût servir de relâche à nos vaisseaux, assurer nos communications avec la Métropole et empêcher au contraire les faciles relations entre Terre-Neuve et l'Acadie. Un fort situé dans l'île Royale (Cap-Breton) devait répondre à ces diverses exigences. On hésita quelque temps, quant à l'emplacement de ce fort, puis on se décida pour le " Hâvre à l'Anglais " à l'extrémité orientale de l'île Royale. Sur ce port, on fonda la ville de Louisbourg, dont on fit une grande place forte, admirablement située pour la guerre des corsaires et qui à cause des expéditions dont cette ville était le point de départ, valut à Louisbourg le nom de Dunkerque de l'Amérique. On y employa trente millions de livres, somme énorme pour l'époque et, malgré la dépense si considérable, les fortifications ne furent jamais achevées. La place était entourée d'un rempart en pierre de 30 à 35 pieds de haut, d'un fossé de 80 pieds de large défendu du côté de la terre par 148 pièces de canon. Sur l'île, à l'entrée du port, était une batterie rasante de 30 pièces de canon ; une autre batterie de 30 pièces se trouvait au fond de la baie à un quart de lieue de la ville. La porte et le pont levis à l'ouest, par lesquels on communiquait avec la campagne, étaient défendus par une batterie de six pièces. On travailla pendant 25 ans à cette place qui eut la réputation d'être très-forte, mais la maçonnerie n'avait aucune solidité à cause de la mauvaise qualité des matériaux ; en outre on n'y mit jamais la garnison nécessaire. Tel quel, ce fort joua un rôle bienfaisant dans l'évolution de la colonie. L'île Royale se peupla des colons de Terre-Neuve et de l'Acadie qui vinrent s'établir à Louisbourg et dans les lieux voisins. On construisit dans l'île des jetées qui, s'étendant au loin dans le port, permettaient de charger et de décharger facilement les gros navires. Grâce aux encouragements de M. de Vaudreuil, l'agriculture se développa ; le commerce,

quoique gêné par le monopole des compagnies et la concurrence anglaise, devint plus florissant ; enfin la population prit un accroissement qui dépassa les prévisions : en 1721, elle était de 25,000 habitants, et ce nombre devait être porté à 50,000 en 1744.

Sous l'impulsion de M. de Vaudreuil, la cour de Versailles fit des efforts pour ses colonies. Un vaisseau du roi, le *Chameau*, partit d'Europe avec des ecclésiastiques, des colons, des approvisionnements et de l'argent. Malheureusement, à la hauteur de Louisbourg, une affreuse tempête brisa le navire sur les côtes sauvages de l'île Royale. Personne n'échappa au désastre et le lendemain on ne trouva plus que des cadavres disséminés sur la côte. Les marchandises et l'argent furent perdus. Ce fut un désastre pour le Canada qui manquait de monnaie et payait les marchandises à des prix exorbitants. Il peut sembler étrange qu'un pays fertile, déjà suffisamment peuplé, riche en terres labourables, en pâturages, en forêts, en gibier, en poisson, en matières textiles, en mines de charbon, de fer et de cuivre, n'arrivât pas à se suffire et fût sans cesse obligé de réclamer des secours en argent ou en nature à la Métropole. Cette faiblesse de la colonie était la conséquence d'un fâcheux système commercial et administratif imposé par les ministres de Louis XIV et de Louis XV.

C'est ainsi que dès les débuts de l'établissement des Français sur les différents territoires qu'ils avaient découverts, la propriété fut soumise au régime féodal. Le roi, pour récompenser et enrichir certains seigneurs, leur donnait des titres qui les rendaient propriétaires de terrains parfois immenses. Ces seigneurs n'avaient ni le courage, ni même la possibilité de cultiver eux-mêmes les terres dont ils étaient devenus possesseurs. Le plus souvent, ils se contentaient de se bâtir un manoir et un moulin banal ; ils vivaient du



Un Français Claude de la Tour, ayant pris du service auprès du Roi d'Angleterre, voulut y attirer son fils qui resta fidèle au roi de France.

produit de leurs fermages qu'ils concédaient aux colons, véritables agriculteurs. On comprend que ce régime, en grevant la terre d'impôts très-onéreux, ait toujours été un sérieux obstacle aux progrès de la colonisation. Le commerce n'était pas plus favorisé : la Métropole, en effet, n'autorisait pas sa colonie à fabriquer les produits dont elle avait besoin ; elle devait tout acheter à la France qui se réservait ainsi un débouché pour ses manufactures, mais appauvrissait son propre bien en empêchant la colonie de mettre ses ressources en valeur. Ces idées fausses étaient loin d'être partagées par les Anglais dont la population coloniale, libre dans son activité agricole, industrielle et commerciale, devenait de jour en jour plus nombreuse, plus riche et plus prospère. C'est ainsi qu'un des commerces les plus lucratifs de la colonie, celui des pelleteries, primitivement tout entier entre les mains des colons français, passa pour la plus grosse part aux Anglais. Ceux-ci fabriquaient eux-mêmes presque toutes les marchandises qu'ils vendaient aux Indiens en échange des fourrures ; de plus, les produits venus de la Métropole coûtaient beaucoup moins cher aux Anglais qu'aux Canadiens, car ces derniers étaient obligés de s'adresser à des Compagnies qui avaient le monopole de la vente et qui prenaient jusqu'à 700 pour cent de bénéfice. Les Canadiens, qui achetaient sans cesse à la Métropole et lui vendaient fort peu, n'eurent bientôt plus d'argent. On imagina alors la monnaie de carte, c'est-à-dire des billets de banque que le trésor n'avait pas, le plus souvent, le moyen d'acquitter. On comprit que cette monnaie ne valait pas l'argent qu'elle représentait, et elle fut dépréciée. Il en résulta un accroissement considérable du prix des marchandises et l'impossibilité pour le gouvernement de faire face aux dépenses.

D'autres causes rendaient encore nos établissements inférieurs à ceux de nos rivaux. Ainsi, tandis que chaque

année, de nouveaux colons venaient peupler les régions anglaises, nos territoires restaient relativement déserts à cause de l'inexécution des conditions imposées aux Compagnies. Celles-ci s'étaient engagées à transporter un colon par dix tonneaux de chargement ; elles n'en faisaient rien, et les intendants, occupés seulement à faire fortune, n'exerçaient en cette matière aucune surveillance. Les excursions des colons dans les parties méridionales, où ils étaient décimés par les maladies ; les courses qu'ils allaient faire dans les bois, où ils finissaient par vivre comme des sauvages sans aucun avantage pour la colonie ; les permissions données aux officiers et fonctionnaires, trop peu payés, de s'enrichir en s'alliant aux marchands pour faire des spéculations qui ruinaient les colons, toutes ces fautes et ces abus furent on le conçoit un grand obstacle à l'accroissement et à la prospérité de la Nouvelle-France.

On voit que notre colonie ressemblait à ces grands garçons que leur mère s'obstine à s'imaginer tout enfants et qui ne peuvent marcher seuls parce qu'ils n'y ont point été autorisés. Pleine de sève et d'énergie, elle prospérait cependant. Des hommes de grande valeur : gouverneurs actifs et intelligents, explorateurs hardis, travailleurs infatigables donnaient à chaque instant un nouvel essor à leur jeune patrie. On construisit des forts pour protéger la navigation des lacs, entretenir les relations avec les sauvages et défendre les frontières contre toute agression. Le fort de Beauséjour sur l'isthme de l'Acadie, le fort de Niagara sur le lac Ontario, et le fort Saint-Frédéric sur le lac Champlain datent de cette époque. Quoique restreinte par les édits de la Métropole aux objets de première nécessité, la fabrication du chanvre, du lin et des grosses étoffes de laine fut enfin autorisée. Plus tard, les routes furent organisées et on put se rendre en voiture de Québec à Montréal. L'introduction

des messageries et postes pour le transport des voyageurs et correspondances date de 1745 et, vers 1737, on commença à exploiter les mines de fer aux Trois-Rivières.

M. de Vaudreuil, à qui l'on est redevable pour une si grande part des progrès que fit alors la colonie, mourut en 1725 et sa perte fut regardée comme une calamité publique. Son successeur, le marquis de Beauharnais, encouragea les explorations de Varenne de la Vérendrye, qui, pendant douze ans, parcourut, malgré les fatigues et les dangers, les Montagnes Rocheuses et les "pays de la mer de l'ouest." Plusieurs forts, construits par Vérendrye et ses compagnons dans la région montagneuse du Haut-Missouri, et du lac Supérieur nous rendirent maîtres de cette vaste région où s'enfoncèrent bientôt les coureurs des bois. La Louisiane, qu'on appelait alors le Mississipi, se développa beaucoup. On y fonda la Nouvelle-Orléans en 1717, et de nombreux colons vinrent bientôt peupler cette région qui jouissait à ce moment, comme toutes nos possessions de l'Amérique du Nord, d'une tranquillité bienfaisante mais relative. Depuis longtemps, il est vrai, nous n'étions plus en lutte ouverte avec les Anglais, mais la commission chargée de déterminer les limites des possessions des deux nations et qui avait été instituée en vertu de l'article 10 du traité d'Utrecht, allait fournir l'occasion de nouveaux conflits.

Le travail confié aux commissaires était entravé à chaque instant, les deux parties n'arrivant pas à s'entendre sur le règlement des limites, très-incertaines en réalité. Il était difficile d'arriver à un accord sur la signification à donner au mot Nouvelle-Ecosse : les Français faisaient valoir l'antériorité de la découverte et de la prise de possession ; de son côté, la Grande Bretagne contestait l'extension donnée à ce droit. La première s'appuyait pour soutenir ses prétentions sur le patriotisme et l'énergie de ses colons, la seconde

comptait sur la supériorité de sa marine, la tenacité du caractère anglo-américain, et sur une population dont l'accroissement se faisait prodigieux.[1]

M. de Beauharnais comprit que la commission des limites n'avait été constituée que pour fournir un prétexte de guerre aux deux nations qui se supportaient impatiemment, et que de nouvelles luttes ne pourraient manquer d'éclater. Il écrivit dans ce sens à la Cour en 1734 ; il montra la guerre comme une inévitable conséquence d'un conflit qui ne pouvait se terminer par aucun arrangement à l'amiable. Il demanda l'autorisation et les secours nécessaires pour fortifier Québec, qui était la clé du pays, ainsi que Louisbourg, par où devait arriver toute aide venant de France. Le ministre répondit qu'il était d'autant plus inutile de fortifier Québec qu'on ne pouvait en faire une place imprenable. C'était prononcer l'arrêt de mort de la colonie qui avait besoin de la paix pour vivre ou de soldats pour se défendre. Cependant, en ce qui concernait les limites, la France consentit quelques concessions, mais en vain ; il devenait évident que l'Angleterre n'avait d'autre but que d'achever la conquête de l'Amérique et de nous chasser définitivement de nos dernières possessions. D'ailleurs, le pacifique cardinal de Fleury venait de mourir en 1743, et, comme de coutume, la guerre d'Europe (Succession d'Autriche) devait, après trente ans de paix, faire naître de nouvelles hostilités au Canada.

Notre colonie n'avait pas mille soldats pour défendre tous les postes depuis le lac Erié jusqu'au St.-Laurent,mais Louisbourg renfermait sept à huit cents hommes de garnison. Cette place offrait un abri sûr aux bâtiments canadiens qui allaient aux îles et aux corsaires qui sortaient du port aux premiers signes de guerre pour piller et détruire les navires

[1] En 1756, 1,200,000 habitants contre 80,000 colons français.

ennemis. La déclaration de guerre de 1744 fut connue à Louisbourg quelques jours avant d'avoir été publiée à Boston. Les marchands profitèrent de cet avantage pour armer en course des navires qui firent des prises importantes. M. Bigot, commissaire-ordonnateur, possédait quelques uns de ces corsaires en totalité et avait des intérêts dans plusieurs autres. Le gouverneur de Louisbourg, sachant l'Acadie dépourvue de troupes et à peu près abandonnée par les Anglais y envoya huit à neuf cents soldats ou miliciens. M. Duvivier, qui les commandait, s'empara de Canceau à l'extrémité du détroit de ce nom et marcha sur Annapolis (Port-Royal) dont les fortifications étaient dans le plus grand délabrement. Mais Duvivier perdit du temps et, quand il arriva devant le fort, la garnison prévenue s'était préparée à la défense. Sur son refus de capituler, Duvivier se retira et fut justement blâmé ; s'il avait attaqué immédiatement, ses forces déjà relativement imposantes auraient été augmentées de 300 soldats sauvages amenés par le père Lesoutre et qui se retirèrent quand ils virent l'expédition manquée.

Tandis que l'Acadie nous échappait ainsi par la faute d'un capitaine incapable, les corsaires de Louisbourg ravageaient l'île de Terre-Neuve. Les pertes que ces courses incessantes faisaient éprouver au commerce anglais étaient peu profitables à nos colons ; ces prises servaient plutôt à la fortune de Bigot, l'intendant voleur, et de quelques avides marchands qu'à la gloire de la France. Les Anglo-américains, exaspérés par les corsaires, qui avaient capturé un très-grand nombre de bâtiments de Boston et de New-York, résolurent de s'emparer de Louisbourg. Ils y furent grandement aidés par les étranges évènements qui se passaient dans ce fort. Les soldats de la garnison, chargés faute d'ouvriers de l'achèvement des fortifications de la place, devaient recevoir pour ces

travaux un supplément de solde. On négligea de leur payer exactement cette indemnité ; ils se plaignirent sans rien obtenir, murmurèrent et finirent par se révolter ouvertement. Ils élirent des officiers, s'emparèrent des casernes, établirent des corps de garde, posèrent des factionnaires aux magasins du roi et chez l'ordonnateur Bigot, auquel ils demandèrent la caisse militaire sans cependant oser la prendre.

Bigot était un malhonnête homme, un fonctionnaire prévaricateur, cupide, joueur, avide de s'enrichir et considérant le pouvoir comme un moyen d'accroître sa fortune. Nul sentiment de sa responsabilité, nulle générosité, nul amour de la patrie n'était possible chez un être aussi dégradé. Malheureusement pour la colonie, le véritable rôle de cet homme néfaste ne devait être connu que trop tard par les ministres de France qui furent longtemps entretenus dans l'erreur à l'aide de faux rapports.

Un tel intendant devait trouver quelques complices parmi les officiers de la place. Les soldats formulèrent des plaintes très-vives contre ces officiers indignes qu'ils accusèrent de retenir une partie de leur paie, de leur habillement et de leur subsistance. Bigot essayait de les calmer en leur donnant quelques satisfactions quand ils devenaient par trop menaçants. Cet état de désorganisation intérieure durait depuis plus de six mois lorsque l'ennemi se présenta devant la place. C'était une armée de 4000 colons, laboureurs, ouvriers et soldats anglais, commandée par un marchand nommé Pepperel. Presque tous étaient inexpérimentés dans l'art de la guerre, aussi éprouvèrent-ils des pertes énormes en s'avançant à découvert contre les batteries du fort. Ils eussent très certainement été repoussés si la garnison de Louisbourg avait été disciplinée et fidèle. Mais le gouverneur de Massachussets avait appris que la place était dans un état

de désordre et de rébellion favorable aux projets anglais ; il avait aussitôt demandé du secours à Londres en faisant sentir combien il était important de s'emparer d'un fort qui était si dangereux pour la sécurité du commerce américain. Le commodore Warren, envoyé d'Angleterre avec quatre vaisseaux de guerre, avait mouillé au Cap-Canceau et fut d'un grand secours à Pepperel.

Ce fut le 5 juin 1745 que l'armée anglaise, après avoir débarqué au Chapeau-Rouge, marcha sur Louisbourg et en incendia, la nuit même du débarquement, les magasins situés de l'autre côté de la baie et remplis de boissons et d'objets de marine. L'officier de service crut à une trahison et se retira dans la ville. La garnison était alors composée de 600 soldats et de 800 habitants qui tous s'armèrent à la hâte. Le général Duchambau, fit appel aux sentiments d'honneur et de patriotisme des troupes ; il leur demanda et leur promit d'oublier le passé s'ils remplissaient leur devoir dignement. Les soldats promirent de se soumettre et de combattre avec courage ; mais les officiers n'eurent pas confiance en la sincérité de leur repentir. Comme ils demandaient à faire des sorties, qui eussent sans doute suffi pour mettre en déroute des marchands n'ayant aucune expérience militaire, on crut qu'ils voulaient déserter et on se tint sur la défensive. Le 16 juin 1745, la ville fut réduite à capituler après avoir perdu deux cents hommes.

L'île entière subit le sort de Louisbourg son unique forteresse, et les habitants, au nombre de 2000, furent transportés à Brest où l'on fut très-étonné de voir un jour débarquer une colonie entière de Français que les vaisseaux anglais laissèrent sur le rivage.

Warren, qui fermait avec sa flotte l'entrée du port de Louisbourg venait de prendre un vaisseau envoyé de France pour relever la garnison et qui portait 560 hommes. Si ce

renfort avait pu débarquer, Louisbourg était sauvé. Le drapeau blanc, que les Américains laissèrent flotter plusieurs jours sur les remparts, trompa quelques navires français richement chargés qui furent pris en entrant dans le port.

La France et l'Europe entière furent étonnées de la prise d'une ville, réputée très-forte, par un marchand, des artisans, et des laboureurs. L'état seul de la garnison peut expliquer ce qui paraissait si peu croyable.

Le Canada éprouva une émotion profonde et douloureuse, et le gouverneur s'occupa immédiatement de prendre les mesures nécessaires pour atténuer les conséquences de cette catastrophe. On renforça la garnison de Québec dont les fortifications furent augmentées, et M. de Beauharnais écrivit à la cour de Versailles pour obtenir de prompts secours. Il demandait 2500 hommes pour reprendre Louisbourg, place forte indispensable à l'existence du Canada, ainsi que des armes et des munitions pour les Canadiens et les sauvages alliés qui tous, exaspérés par la prise de Louisbourg, brûlaient de se mesurer avec les vainqueurs. Les suppliques du gouverneur eurent d'autant plus d'effet que la France, victorieuse à Fontenoy, n'était pas disposée à subir sans résistance les conquêtes des Anglais au Canada. On fit secrétement un armement considérable dont le commandement fut confié à M. d'Anville, homme d'expérience et de courage. La flotte se composait de 11 vaisseaux de ligne et 30 bâtiments de transport portant 3000 hommes qui devaient être joints par 600 Canadiens et autant de sauvages. M. d'Anville devait reprendre Louisbourg, enlever Annapolis, détruire Boston, et ravager la Nouvelle-Angleterre. On devait débarquer à Chibouctou (aujourd'hui Halifax). Mais après cent jours de traversée, une furieuse tempête brisa et dispersa les vaisseaux en vue même du port. Une partie du transport se réfugia aux Antilles, une autre retourna en

France, et le reste pénétra avec peine dans le port, décimé par une violente épidémie. On débarqua les malades, on essaya de les soulager par tous les moyens possibles, on leur donna de l'air et des aliments frais—en vain—la mort emportait soldats et matelots par centaines, l'épidémie atteignit les Abénaquis venus pour joindre leurs armes à celles des alliés et la plus grande partie des troupes succomba. M. de Conflans, qui devait rejoindre la flotte avec quatre vaisseaux, arriva au rendez-vous avant M. d'Anville et, ne trouvant personne, retourna en France sans plus ample information. L'amiral anglais se garda bien d'intervenir avec son escadre ; bien informé des malheurs de notre armée, il jugea inutile de se charger d'une besogne dont la peste savait si bien s'acquitter seule. Il attendait d'ailleurs l'arrivée d'une nouvelle escadre anglaise pour en finir avec notre domination au Canada.

M. d'Anville ne put supporter tant de désastres et mourut presque subitement. M. d'Estournelles, qui lui succéda, se frappa mortellement de son épée, dans un accès de fièvre, et M. de Jonquière demeura seul avec quatre vaisseaux de guerre. Il voulut les mener au siège de Louisbourg, mais une nouvelle tempête eut raison de ce débris de flotte, et Jonquière fut contraint de revenir en France après avoir vu périr sans combat 2400 hommes.

M. de Ramsay se trouvait à la tête d'une milice canadienne et de sauvages devant Port-Royal, lorsqu'il apprit le désastre de la flotte française. La saison étant trop avancée pour retourner au Canada, il prit ses quartiers d'hiver à Beaubassin. Inquiet de ce voisinage, le gouverneur d'Annapolis demanda 1000 hommes de troupe pour déloger les Français ; il en vint 500 sous les ordres du Colonel Noble qui alla s'établir à Grandpré en face de M. de Ramsay dont il était séparé par la baie de Fundy. Les deux armées

pouvaient difficilement en venir aux mains, car il existait entre elles sur la route de terre une distance de 250 kilomètres boisés et couverts de neige. Les Canadiens ne se laissèrent pas intimider par cet obstacle : ils partirent, au nombre de 800, la raquette aux pieds, sous la conduite d'un officier, M. de Coulon ; ils arrivèrent le 11 février 1747 au matin, et, après avoir pris un peu de repos, attaquèrent à l'improviste l'ennemi. Celui-ci opposa une vive résistance, mais les Canadiens demeurèrent victorieux. Le colonel Noble fut tué, et un tiers de la troupe mis hors de combat ; les autres se réfugièrent dans une grande maison fortifiée où ils durent capituler. Ce coup de main fut suivi de beaucoup d'autres entreprises également heureuses. M. de Vaudreuil s'empara du fort de Massachussets et ravagea tout le pays à la tête de 700 Canadiens et sauvages. Un autre détachement cerna une troupe anglaise dont les hommes furent précipités à coups de hache dans une rivière. Pour nos ennemis, la frontière de Boston à Albany n'était plus tenable, et la population américaine effrayée se réfugiait à l'intérieur.

Ces succès, qui eurent un assez grand retentissement, avaient relevé le courage de nos troupes et décidé le ministre français à faire de nouveaux efforts. M. de la Jonquière, à la tête d'une escadre, fut chargé de retourner au Canada pour s'emparer d'Annapolis ; mais, à la hauteur du Cap-Finistère (Espagne), il rencontra une flotte de 17 vaisseaux de guerre anglais. La Jonquière, n'en avait que six et, malgré une lutte héroïque, vaincu par le nombre, il fut obligé de se rendre et ses six vaisseaux furent pris avec le tiers du convoi. Il ne nous restait, dans l'Atlantique, que 7 vaisseaux de guerre dont cinq furent capturés après une longue résistance par l'amiral Hawke, qui était à la tête de 14 bâtiments de guerre. L'amiral anglais fut traduit devant un conseil de guerre pour avoir laissé échapper deux

vaisseaux et les navires du convoi. Après tous ces infructueux efforts pour reconquérir notre place sur mer, la cause était définitivement perdue. Notre marine, si négligée par le cardinal de Fleury, n'existait pas en regard de la puissance anglaise. Celle-ci comptait 263 navires de guerre et 40,000 matelots, force à laquelle nous avions peine à opposer 35 vaisseaux. "Heureusement," dit Reveillaud, "la terre nous était plus favorable. Le maréchal de Saxe ne cessait d'être victorieux dans les Pays-Bas; Dupleix et la Bourdonnaye se distinguaient dans l'Inde et battaient les Anglais; les Français du Canada se défendaient comme des lions."

Louis XV aurait donc pu dicter ses conditions à la paix d'Aix-la-Chapelle (1748) qui devenait indispensable pour tous. Peu intelligent et mal conseillé, il déclara traiter en roi et non en marchand.—ce qui signifiait qu'il ne demandait rien pour lui, mais seulement pour ses alliés. En échange de Madras rendu aux Anglais, nous rentrions en possession de Louisbourg et de l'île Royale. Les limites de nos possessions furent celles du traité d'Utrecht; on remit à une nouvelle commission le soin de tracer ces limites, c'est-à-dire de préparer de nouveaux prétextes à la lutte. Celle-ci ne pouvait, logiquement, se terminer que par la complète défaite de l'un des partis et par la domination exclusive de l'autre dans l'Amérique du Nord.

CHAPITRE IV

Le Canada à l'époque de la guerre de Sept Ans.—Situation territoriale; valeur économique; dangers des blocus; fréquence des famines.—Administration; l'intendant Bigot.—Ressources militaires.—Faibles secours de la métropole.—Montcalm et les sauvages.

Le traité d'Aix-la-Chapelle ne devait être qu'une trêve de courte durée, trop chèrement achetée par la faiblesse du gouvernement de Louis XV. Battue aux Indes et sur le Continent, l'Angleterre visiblement ne l'avait signé qu'afin de pouvoir accroître ses forces, conclure des alliances nouvelles, préparer en un mot une revanche prochaine. Dans le Nouveau Monde surtout, les colons anglo-américains, trop étroitement resserrés entre les Alleghanys et la mer, entendaient bien ne point poser les armes avant que les Français ne fussent chassés des vallées fertiles du Saint-Laurent ou de l'Ohio, qui les encerclaient. Au lendemain du traité de 1748, Thomas Ponwell un des gouverneurs des colonies britanniques écrivait : " La colonisation de la vallée de l'Ohio donnera de la force et de l'unité à notre empire d'Amérique et nous assurera la possession du pays. Mais, par dessus tout, la chose est nécessaire ; les plantations anglaises sont à bout ; elles sont colonisées jusqu'aux montagnes." Dans l'immensité des savanes et des forêts vierges du Nouveau Monde, il n'y avait donc pas de place pour des rivaux.

Le moment était venu où allait se jouer la partie suprême, et il semble bien qu'elle s'engageait dans des conditions

singulièrement dangereuses pour l'existence même de la Nouvelle-France.

Et tout d'abord, l'immensité du territoire français en rendait la défense extrêmement pénible. Même en ne comprenant point dans notre colonie les *Pays-d'en-haut*, c'est-à-dire la région des Grands Lacs, les Français n'en avaient pas moins à surveiller, de l'embouchure du Saint-Laurent à l'extrémité du lac Erié, une ligne frontière de plus de 1000 kilomètres d'étendue, sans compter cette superbe vallée de l'Ohio, la Belle Rivière, qui va nous être bientôt si rudement disputée et dont la possession nous était cependant absolument nécessaire si nous voulions garder nos communications avec la vallée du Mississipi.

Une série de forts au sud-ouest de Montréal, depuis Frontenac jusqu'aux sources de l'Illinois, avaient été élevés pour garder cette ligne immense. En avant de cette ligne, quelques blockhaus fortifiés à la hâte constituaient une deuxième ligne de défense, suffisante en somme pour retenir les Anglais au-delà des Alleghanys. Mais cette dispersion même de nos forces n'était pas sans danger, d'autant plus que les colons manquaient d'hommes pour occuper effectivement ces différents postes beaucoup trop espacés encore pour pouvoir se prêter réciproquement un appui sérieux. Et, de fait, tandis que les colonies anglaises comptaient déjà 1,500,000 habitants au début même des hostilités, notre Canada, d'après le recensement de 1759, ordonné par Vaudreuil, ne possédait encore que 82,000 âmes ; et cette disproportion du nombre était une première et irrémédiable cause de faiblesse.

Enfin la Nouvelle-Angleterre rassemblée sur un espace infiniment moins vaste que la Nouvelle-France, et par cela même infiniment plus aisée à défendre, était de plus adossée à la mer, en communication facile avec la métropole ; on a

vu au contraire combien avait été dangereuse la cession faite à l'Angleterre en 1713 de Terre-Neuve et de l'Acadie, qui donnait aux Anglais l'entrée du Saint-Laurent, la clef de nos possessions.

Le blocus de notre colonie par la flotte britannique, si supérieure du reste à la flotte française, était donc toujours possible. En 1759, ce sera dans les eaux du Saint-Laurent que se frapperont les coups décisifs. Or ce blocus était d'autant plus dangereux, que non seulement notre Canada était, malgré la vaillance de sa population, incapable de se défendre lui-même, étant donné le petit nombre de ses habitants, mais qu'il était à peu près incapable de se suffire à lui-même. L'agriculture qui commençait à se développer était cependant encore dans l'enfance, étant donnée surtout l'insuffisance de la main d'œuvre. Grâce à nos efforts, un certain nombre d'indigènes connus sous le nom de *domiciliés* et convertis au christianisme avaient, il est vrai, abandonné leur vie nomade et s'étaient transformés en laboureurs ; ils étaient établis sur les deux rives du Saint-Laurent et jusqu'au voisinage des Grands Lacs. Malgré tout, cependant, la population était insuffisante encore pour mettre en valeur même les terres les plus fertiles du bassin du Saint-Laurent. Qu'une récolte fût compromise par la mauvaise saison—et ce sera le cas en 1757 et 1758—et le Canada devenait pour sa subsistance, tributaire de la métropole. On juge combien dès lors les conséquences d'un blocus par mer devaient être effrayantes. Dans une lettre datée du 25 octobre 1757, le commissaire des guerres Doreil écrivait au Ministre de la guerre : " Si malheureusement une escadre anglaise barrait l'entrée de la colonie au petit printemps, tout périrait ici de faim et de misère, et nous serions hors d'état de nous opposer à la plus petite surprise des ennemis."

Or, cette hypothèse allait devenir une réalité. De loin

en loin, quelques navires échappés aux croisières anglaises définitivement maîtresses de l'Atlantique parviendront encore à atteindre le Saint-Laurent : en mai 1758, huit navires partis de Bordeaux chargés de farine peuvent arriver à Québec ; quinze y entreront l'année suivante, guidés par un hardi corsaire de Dunkerque, le capitaine Canon, transportant avec eux quatre vingt jours de vivres pour le soldat. " C'est toujours quelque chose," écrivait Montcalm au Ministre ; "le peu est précieux à qui n'a rien." Ce fut le dernier secours que devait recevoir la Nouvelle-France. Aussi, dès le début du blocus de nos côtes par les flottes anglaises, la famine se fait-elle sentir avec une acuité d'autant plus grande que les colons étant sans cesse sous les armes, dans les rangs de la milice, une bonne partie des terres cultivées restaient forcément en friche. Dès 1757, les vivres deviennent si rares à Québec que l'on est obligé de taxer la ration du soldat et des habitants.

Les conditions ne sont pas meilleures du reste dans les campagnes où le pain est devenu à peu près introuvable et où les cultivateurs n'ont conservé que les animaux strictement nécessaires à la culture du sol. La situation sera pire encore l'année suivante, malgré les quelques secours venus de France. En avril, le peuple est pendant un instant réduit à deux onces, soixante grammes de pain par jour, et la viande devient de plus en plus rare. Les habitants de Beaubassin en Acadie qui, pour fuir l'autorité britannique, se sont réfugiés sur le sol français, dénués de tout, meurent par centaines. Dans un état fourni par le commissaire des guerres et qui nous donne le prix de quelques denrées en 1759, nous voyons que la livre de bœuf qui, en 1755, ne valait encore que cinq deniers, vaut maintenant deux livres ; la livre de lard est passée de dix deniers à trois livres ; la livre de sucre d'une livre à neuf. Or ces chiffres sont confirmés

par un rapport de Bigot au Ministre et par une lettre de Montcalm à sa mère. Dans cette même lettre, Montcalm note d'autre part que le prix du pain est d'environ douze sous la livre, la douzaine d'œufs vaut trois livres, et il est impossible de se procurer une barrique de vin à moins de 800 livres. On se demande dès lors quelle devait être l'existence non seulement du paysan, mais plus encore de l'officier sans fortune, réduit pour vivre à son modeste traitement de 115 livres par mois, solde d'un lieutenant ; encore faut-il ajouter qu'il est nécessaire de tripler au moins ces chiffres pour se rendre compte de la valeur réelle des choses. " Vous avez secouru l'année dernière le peuple," écrit Montcalm à l'intendant, " mais l'officier chargé de le défendre devient peuple toutes les fois que ses appointements ne lui donnent pas de quoi vivre."

Au milieu de cette misère extrême, l'argent est devenu extrêmement rare et lorsque le paiement de la monnaie de carte[1] sera suspendu par arrêt du Conseil du roi en 1760, la ruine des malheureux colons sera définitive. " Ils ont tout sacrifié pour la conservation du Canada," écrira de Lévis au Ministre, " et ils sont maintenant ruinés et sans ressources." Que faut-il admirer de préférence, l'héroïsme de ces paysans canadiens, race forte, intelligente et brave, laboureurs du pays de France, tombés pour la défense d'un sol que la métropole abandonne, ou ce désintéressement qu'aucun sacrifice ne lasse, cette fidélité patiente d'autant plus touchante qu'elle se sait méconnue et inutile ?

L'administration défectueuse de la colonie était du reste dans une large part responsable de cette situation. La centralisation y était excessive et dangereuse. L'intendant placé à la tête à la fois des finances, de la police, du commerce, des approvisionnements et de la marine réglait de

[1] Voir *supra*, page 59.

plus tout ce qui concernait la solde, l'équipement des troupes, les munitions et le matériel de guerre. C'était ce François Bigot, dont nous avons déjà parlé, modèle de ces fonctionnaires corrompus et prévaricateurs, qui ne voient dans un bouleversement général qu'un moyen plus sûr de cacher leurs rapines et d'arriver à la fortune. Il se savait couvert à Versailles par M. de la Porte, commis principal de la marine, chargé de l'administration des colonies, et son audace était sans bornes. Menant grand train au milieu de la désolation générale, Bigot avait transformé en maison de jeu son habitation de Québec ; sachant d'ailleurs perdre à propos, il perdait jusqu'à 200,000 livres dans une seule saison.[1] Avec cela, extrêmement habile, il avait su s'attirer par la flatterie la faveur du gouverneur, M. de Vaudreuil, d'une honorabilité absolue sans doute, mais dont la faiblesse, la vanité, cette vanité qui le fera gravement jalouser Montcalm, et le portera au contraire à donner sa confiance à des misérables, devait faire le malheur de la colonie. "Je n'ai aucune confiance en M. de Vaudreuil," écrivait Montcalm en avril 1759 au duc de Belle-Isle, Ministre de la guerre. "Il n'est pas en état de faire un projet de guerre, il n'a aucune activité, il donne sa confiance à des empiriques." Et, si sévère que soit ce jugement, l'histoire a bien été obligée de le ratifier. Ni Doreil, commissaire des guerres, l'ami personnel de Montcalm, ni ce dernier et les officiers placés sous ses ordres ne furent en effet dupes un instant des protestations de Bigot. "Il ne me paraît occupé que de faire une grande fortune pour lui et ses adhérents et complaisants," écrit Montcalm au Ministre. Quoi de plus tristement significatif du reste que cette lettre adressée par Bigot

[1] Sur les agissements et l'entourage de Bigot, on pourra se reporter aux excellents ouvrages de l'abbé Casgrain : *Journal du Marquis de Montcalm*, p. 488, et *Montcalm et Lévis*, t. I, p. 323.

lui-même, en 1754, à un officier de la colonie : " Profitez mon cher Verger, de votre place, taillez, rognez, vous avez tout pouvoir, afin que vous puissiez venir me joindre bientôt en France et acheter un lieu à portée de moi." Et, de fait, entre les mains d'un fonctionnaire semblable, la colonie est en coupe réglée ; le vol est perpétuel et s'exerce de toutes les façons possibles. L'intendant et ses complices volent sur l'approvisionnement des places, sur les transports, sur les travaux publics, sur les produits de la traite des pelleteries réservés au roi, sur les fournitures du matériel de guerre et de l'équipement, sur les marchandises livrées en présent aux sauvages au nom du roi. Le droit donné d'autre part aux fonctionnaires de tout grade de faire le commerce des vivres et objets nécessaires soit aux habitants soit aux indigènes, devait faciliter encore les malversations. Les employés de Bigot devinrent ainsi de véritables commerçants, constituant sous la protection de leur chef d'immenses approvisionnements revendus ensuite à l'Etat ou aux colons avec plus de 100 % de bénéfices.

" Quel pays," écrit Montcalm à sa mère ; " tous les marauds y font fortune et tous les honnêtes gens s'y ruinent," et, dans une lettre du 12 avril 1759 à M. de Belle-Isle, Montcalm ajoutait : " L'avidité a gagné les officiers, gardes-magasins, commis qui sont sur l'Ohio ou auprès des sauvages dans les Pays-d'en-Haut ; ils font des fortunes étonnantes ; ce n'est que certificats faux admis également ; si les sauvages avaient le quart de ce que l'on suppose dépensé pour eux, le roi aurait tous ceux de l'Amérique, et les Anglais aucuns. Quel surveillant peut-on mettre dans un pays où le moindre cadet, un sergent, un canonnier reviennent avec 20 et 30,000 livres en certificats pour marchandises livrées pour les sauvages. Tous se hâtent de faire leur fortune avant la

perte de la colonie, que plusieurs peut-être désirent comme un voile impénétrable pour leur conduite." Le munitionnaire Cadet, ami et complice de Bigot, chargé en 1757 de l'approvisionnement des troupes, achète en quantité considérable le vin et l'eau-de-vie, mais laisse nos soldats sans pain, parce que, dit Bougainville, il y a plus à gagner sur le vin et l'eau de vie que sur la farine.

Ce manque absolu de scrupules, cette soif de l'or ont gangrené jusqu'à l'armée. " M. Le Mercier, qui commande l'artillerie," écrit Montcalm, " est entrepreneur pour d'autres noms. Tout se fait mal et cher. Cet officier, venu simple soldat il y a vingt ans, sera bientôt riche de 6 à 700,000 livres, peut-être un million, sinon deux." En huit ans, un petit officier de Québec, Péan, protégé de Bigot et chargé des subsistances de la ville, fait une fortune colossale. " Je vous ai dit qu'il était riche de deux millions," écrit Doreil au Ministre ; " je n'ai osé dire quatre, quoique, d'après tout le public, je le pourrais."

Ce ne sont partout que rapines de l'intendant et des fournisseurs en général. Les intérêts les plus essentiels de la défense sont compromis par ces spéculations honteuses ; les constructions, les travaux faits pour la sauvegarde des frontières sont livrés à des prix énormes et sont généralement mal exécutés. " On n'a que des bicoques là où on croit avoir des forts," écrit Montcalm, " celui de Carillon rempli de défauts coûte aussi cher au roi que Brisach et sert à enrichir l'ingénieur du pays." Les munitionnaires spéculent même sur l'armement. On donne à la troupe des fusils dont les baguettes cassent comme du verre, et notre artillerie est tellement médiocre qu'au siège de Québec en 1760 lorsque de Lévis tente un effort suprême pour reprendre la place, il n'ose même répondre au feu des assiégés étant donnée la mauvaise

qualité de ses pièces. Les hôpitaux sont dans un état affreux, les blessés manquent des secours les plus urgents.[1]

Quoi d'étonnant dès lors si les dépenses progressent dans des proportions effrayantes. Avant la guerre, les dépenses normales pour l'entretien de la colonie étaient estimées à 1,000,000 de livres ; elles montent à 6,000,000 en 1755, à 11 l'année suivante, à 19 en 1757. Et, par dessus tout, un gouverneur "qui aurait besoin d'être gouverné," à Versailles des administrateurs complices, indifférents ou ignorants. "Je gémis de voir une colonie si intéressante et les troupes qui la défendent exposées par la cupidité de certaines personnes à mourir de faim et de misère, écrit Doreil à Belle-Isle. Monsieur le marquis de Montcalm s'étendra peut-être davantage, je lui en laisse le soin. Rien n'échappe à sa prévoyance ni à son zèle. Mais que peut-il faire ainsi que moi ? des représentations contre lesquelles on est toujours en garde, et qui ne sont presque jamais écoutées." Et, quelques jours plus tard, il ajoutait : "Je n'aspire qu'au moment heureux où, avec la permission du roi, je pourrai repasser en France, et n'être plus spectateur inutile de choses aussi monstrueuses que celles qui se passent sous mes yeux. M. de Moras, Ministre de la marine, ignore la véritable cause de notre triste situation ; il ne convient ni à M. de Montcalm ni à moi de tenter de l'en instruire, d'autant plus que mes représentations ne parviendraient vraisemblablement pas jusqu'à lui." Au lendemain de la victoire de Carillon, Montcalm lui-même réclamait comme seule récompense de ses services l'autorisation de quitter la colonie : "L'impossibilité où je

[1] Les Mémoires du temps, entre autres les importants *Mémoires sur le Canada depuis* 1749 *jusqu'à* 1760 (publiés sous la direction de la Société Littéraire et Historique de Québec en 1838), le Journal de Bougainville, les documents conservés au Ministère des Colonies et au Ministère de la guerre, démontrent surabondamment le bien-fondé des plaintes de Montcalm.

suis de faire le bien," écrivait-il "et d'empêcher le mal me déterminent de supplier avec instance Sa Majesté de m'accorder cette grâce, la seule que j'ambitionne."

En décembre 1761 seulement, lorsque les Français auront depuis plus d'un an évacué le Canada, une commission présidée par le lieutenant-général de police, M. de Sartines, se réunit au tribunal du Châtelet à Paris afin de juger Bigot et ses complices, dont le gouverneur, M. de Vaudreuil, fut coupable seulement d'une déplorable faiblesse. Elle devait prononcer dix-huit condamnations. Bigot fut condamné à la confiscation de ses biens, 1000 livres d'amende, 1,500,000 livres de restitution et banni à perpétuité du royaume ; d'autres coupables, le subdélégué de l'intendant Varin, le contrôleur de la marine Bréard, Cadet, munitionnaire général, ce dernier obligé à 6,000,000 de restitution, ne furent pas moins lourdement frappés. Ce devait être le dernier épisode de notre domination au Canada ; l'année même où le tribunal du Châtelet prononçait ces condamnations, se signait à Paris le traité qui laissait à l'Angleterre, l'Amérique du Nord. Etrange gouvernement qu'un gouvernement qui, averti, attend pour sévir contre des coupables, depuis longtemps connus et dénoncés, que leur œuvre néfaste fût accomplie. Le marquis de Vaudreuil fut déclaré absous et déchargé de l'accusation ; et, de fait, il eût été injuste de le confondre avec tant de misérables.

L'effectif des troupes au Canada était enfin d'une faiblesse désespérante. Au lendemain de l'assassinat de Jumonville, le gouvernement de Versailles comprenant qu'une guerre était inévitable, enverra au Canada en 1755, 3150 hommes sous les ordres du baron de Dieskau ; 1050 environ l'année suivante, 1814 en 1757 : secours insignifiants si l'on songe aux vides que devaient produire dans nos troupes à la fois la guerre et les maladies. En somme, notre armée ne devait

jamais comprendre au maximum plus de 5 à 6000 hommes de troupes régulières, dont 2000 fantassins de marine environ ; le reste composé de quelques bataillons pris dans les régiments de Royal-Roussillon, de Languedoc, de la Reine, d'Artois, de Guyenne, de la Sarre, de Béarn et de Bourgogne, dont les noms mériteraient de ne point tomber dans l'oubli.

La situation devient infiniment plus grave encore dans les dernières années de la guerre, lorsque les flottes anglaises eurent définitivement bloqué l'entrée du Saint-Laurent, lorsque le gouvernement de Versailles se fut aveuglément lancé sur le continent dans une lutte difficile, gaspillant en Allemagne ses forces, ses troupes, son argent, oubliant au profit de ses alliés ses propres intérêts ; les renforts si minimes jusqu'ici cessèrent définitivement " De la poudre, envoyez au moins de la poudre," écrivait Montcalm désespéré, à la veille de la campagne de 1758. "Vous ne devez compter que sur vos propers moyens," répondait le maréchal de Belle-Isle ; "outre que des troupes augmenteraient la disette de vivres que vous n'avez que trop éprouvé jusqu'à présent, il serait fort à craindre qu'elles ne fussent interceptées par les Anglais dans le passage, et comme le roi ne pourrait jamais vous envoyer des secours proportionnés aux forces que les Anglais sont en état de vous opposer, les efforts que l'on ferait ici pour vous en procurer n'auraient d'autre effet que d'inciter le ministère de Londres à en faire de plus considérables pour conserver la supériorité qu'il s'est acquise dans cette partie du Continent." Ainsi, la Nouvelle-France fut délibérement abandonnée. " J'ose vous répondre," reprit Montcalm, "de mon entier dévouement à sauver cette malheureuse colonie ou périr."

A cette date, en effet, le chiffre des forces anglaises opposées aux nôtres ne semble malheureusement laisser aucun doute sur l'issue prochaine de la lutte, d'autant plus que la

Grande Bretagne prodigue à ses colonies et l'argent et les hommes. Au début de la guerre, nos soldats combattent un contre deux, dans la suite un contre six, enfin un contre dix. "Il est certain," écrivait lord Chesterfield à son fils, le 8 février 1758, "que nous sommes assez forts pour manger les Français tout vifs au Canada, à Québec, et à Louisbourg."

Nos effectifs ne feront que diminuer encore dans la suite. Une victoire même brillante, mais chèrement achetée comme celle de Carillon, est pour l'armée française, en l'absence de tous renforts de la mère patrie, plus dangereuse que ne peut l'être pour l'armée ennemie une véritable défaite. En 1759, aux 60,000 hommes au moins que les Anglais ont sous les armes, nous ne pouvons plus opposer que 4700 hommes de troupes de ligne, 3100 en 1760, manquant du strict nécessaire, sans artillerie, sans munitions, sans poudre, sans tentes, sans habits, sans souliers, parfois sans vivres, commandés par des officiers réduits à une situation tout aussi misérable.

Il est vrai qu'à ces effectifs dérisoires nous devons ajouter les troupes de la milice et les contingents fournis par les Indiens alliés de la France. Mais le nombre des miliciens atteignait à peine 12,000 hommes, chiffre d'ailleurs très-élevé si l'on songe que la population totale de notre colonie ne dépassait pas 82,000 habitants. C'est le chiffre atteint à peu près lorsqu'à l'approche de Wolf, Vaudreuil ordonnera une levée en masse de toute la population mâle de 16 à 60 ans. Mais, sauf ce cas de danger extrême, où l'on vit accourir sous les mêmes drapeaux des enrôlés volontaires, enfants de douze ans ou vieillards de quatre-vingt, il était en temps ordinaire absolument impossible de retenir tous ces hommes à l'armée. Le milicien est en effet à la fois soldat et laboureur, et le travail de la terre réclamait impérieusement des bras. La colonie ne devait-elle pas se suffire à elle-même, vivre sur son sol ? Trop de champs déjà restaient en friche par suite

du manque de bétail. Dans un rapport fourni par Bougainville au Ministre de la marine, lors de sa mission à Paris en 1759, nous voyons que le nombre des Canadiens combattants varie entre 5 et 6000. Encore est-il très difficile de les retenir pendant toute la durée de la campagne ; le temps de la moisson venu, au milieu même de l'été, alors que précisément les opérations militaires sont les plus actives, ces hommes retournent dans leurs foyers faire leur récolte ; conditions déplorables qui rendent tout succès impossible, car les victoires mêmes demeurent stériles. Au lendemain de la prise de William Henry, le 9 août 1757, Montcalm sera dans l'impossibilité de marcher sur fort Edouard qu'il aurait pu peut être enlever à un ennemi démoralisé, parce que l'effectif de ses troupes est ainsi diminué de moitié par le départ des miliciens. Les Anglais devaient rester les maîtres de la vallée de l'Hudson, dangereusement installés sur la route même de Montréal et de Québec. Il n'y a pas plus de 1200 Canadiens, écrira l'année suivante Montcalm au Maréchal de Belle-Isle, qui aient fait toute la campagne de 1758.

Au reste, les miliciens n'avaient pas la valeur des troupes de ligne. Ces hommes, d'une bravoure à toute épreuve, habitués au climat, excellents tireurs, ayant de plus une connaissance approfondie du pays où ils combattaient, devaient sans doute rendre des services considérables. Dans cette même lettre au maréchal de Belle-Isle où il se plaint du trop petit nombre de miliciens engagés pendant la campagne de 1758, Montcalm affirme que l'on pourrait sans doute tirer un meilleur parti des Canadiens. Il est certain cependant qu'il les a toujours considérés comme bien inférieurs aux troupes de ligne. " J'ai acquis au dernier point la confiance du Canadien et du Sauvage," écrit-il en 1757 ; " vis-à-vis des premiers, quand je voyage ou dans les camps, j'ai l'air d'un tribun du peuple ; " mais en même temps il reconnait

"que le Canadien est indépendant, ne reconnaissant ni discipline, ni subordination, fort propre pour la petite guerre mais timide lorsqu'il est à découvert." Le désastre de Québec en sera la preuve.

Que dire, dès lors, de l'alliance des Peaux-Rouges ? Sans aucun doute, Montcalm a eu sur eux un ascendant considérable. "J'ose croire que nul mieux que moi n'a pénétré le génie de ces peuples," écrit-il ; il a étudié leurs mœurs, il les convoque en assemblées fréquentes, s'efforçant de captiver leur imagination, acceptant les longs palabres au milieu des wigwams, assis à côté des chefs devant le feu du Conseil. Lorsqu'il parle au nom du roi de France, du grand *Onnonthio*, protecteur lointain, mais invincible des Indiens, il soulève du milieu de la foule un frémissement d'enthousiasme. "Avec mes amis les sauvages," écrit-il à sa mère au lendemain de son arrivée au Canada, en juin 1756, il faut avoir une patience d'ange ; depuis que je suis ici ce ne sont que visites, harangues, et députations de ces messieurs ; les dames des Iroquois, qui ont toujours part chez eux au gouvernement en ont été aussi, et m'ont fait l'honneur de m'apporter un collier, ce qui m'engage à aller les voir et à chanter la guerre chez eux." Et, dans une autre lettre : "Les sauvages m'aiment vraiment beaucoup, et moi je leur trouve souvent plus de vérité qu'à ceux qui se piquent de police."[1] A plusieurs reprises, les *domiciliés* Hurons, Algonquins, Nippisings des bords du Saint-Laurent, Sauvages du *Pays-d'en-Haut*, répandus autour des grands lacs, ravagent à tel point la Virginie, la Pensylvanie, que les colons anglais effrayés supplient leur gouvernement de faire la paix. Pourtant leur rôle militaire fut en somme assez médiocre ; ils ne formèrent jamais qu'une partie assez minime des contingents français.

[1] V. aux Archives de la Guerre, une lettre au Ministre de la Guerre, du 17 septembre 1757, s'exprimant dans le même sens (Vol. 3457).

D'ailleurs les Anglais ont eu eux aussi un nombre considérable d'Indiens alliés, particulièrement aux derniers jours de la lutte.

Si grand en effet qu'ait été le prestige de Montcalm aux yeux des indigènes, ceux-ci servent naturellement le parti victorieux ; ardents dans le succès, ils sont prompts au découragement dans l'adversité. A l'annonce des premiers revers, ils abandonneront l'alliance française avec autant de facilité qu'ils l'avaient contractée ; dès 1758, au lendemain de la prise de Frontenac, des Iroquois s'emparent sur le lac Ontario de canots français qui descendaient chargés de pelleteries et égorgent les équipages. " Triste avant-coureur de ce que nous avons à attendre de leur part," écrit Doreil, en rendant compte du fait au Ministre. L'année suivante, ce seront les Indiens des cinq nations, voisins des grands lacs qui, â leur tour, feront défection : seuls, les Peaux-Rouges catholiques, domiciliés dans les stations voisines du Saint-Laurent, devaient nous rester fidèles jusqu'à la fin, et leurs villages subsistent encore aux portes mêmes de Québec et de Montréal.

Ce sont du reste des auxiliaires parfois singulièrement dangereux que ces sauvages, attirés avant tout par l'appât du gain, la soif du pillage et du meurtre.

Extrêmement indépendants, ils peuvent par leur indiscipline compromettre l'issue d'une opération militaire. Selon le mot de Montcalm, " il est impossible de compter sur eux pour le fond d'une armée."

CHAPITRE V

Rupture entre la France et l'Angleterre.—Assassinat de Jumonville par Washington.—Attentat de Boscawen.—Victoire de l'Ohio.—Défaite du baron de Dieskau près du lac Saint-Sacrement.—Déportation des Acadiens.—L'arrivée de Montcalm au Canada ; ses antécédents, son caractère.—Officiers placés sous ses ordres : Bourlamaque, Lévis, Bougainville.

TELLE était la situation du Canada au moment où allait éclater la longue lutte qui, de 1754 à 1760, devait conduire la France à la perte de sa colonie.

Les hostilités commencèrent en Amérique bien avant la déclaration officielle de la guerre entre la France et l'Angleterre en mai 1756. Les causes de conflit étaient multiples. On sait avec quelle âpreté les colons français et les colons anglais de la Pensylvanie et de la Virginie se disputaient la vallée de l'Ohio ; d'ailleurs, pas plus que le traité d'Utrecht, le traité d'Aix-la-Chapelle n'avait fixé exactement les limites de l'Acadie, et le gouvernement anglais émettait la prétention de regarder comme dépendance de cette province tout le pays situé entre l'Atlantique, le Saint-Laurent et le lac Ontario, réduisant ainsi le Canada aux pays au nord du Saint-Laurent et des lacs. Aussi, dès 1749, M. de la Jonquière, gouverneur de la Nouvelle-France, avait-il fait construire deux forts au nord et au sud de l'isthme de l'Acadie, tandis qu'il s'efforçait d'attirer les Acadiens sur le territoire français, afin de donner à cette frontière une population capable de la défendre, et on avait vu les habitants du poste anglais de Beaubassin, donnant un exemple remarquable

de patriotisme, abandonner leurs propriétés afin de se réfugier sur le territoire français.

Les difficultés ne sont pas moins grandes dans la vallée de l'Ohio. En 1748, le gouverneur, comte de la Galissonnière, y envoie M. de Bieuville à la tête de 300 hommes, afin d'en expulser les traitants anglais. En même temps, il jalonnait d'une série de forts les pays situés plus au nord dans la région des grands lacs. Les deux postes de la Présentation et de Toronto, sur le cours supérieur du Saint-Laurent et au nord de l'Ontario, sont alors construits tandis que nous relevons celui de la baie des Puants, au nord du lac Michigan, et que nous mettons garnison à Détroit et Niagara, entre les lacs Huron, Erié et Ontario. Un recensement des miliciens de 1748 donnait un total de 10 à 12,000 hommes en état de porter les armes, et nous avons vu que ce chiffre ne devait pas être dépassé pendant toute la durée de la guerre. Ainsi, l'année même où se signait la paix entre la France et l'Angleterre, une lutte prochaine se préparait.

Elle devait débuter, de la part des Anglo-Américains, par un double attentat à la fois contre le droit des gens et contre les devoirs les plus stricts de l'humanité. En 1752, le marquis de Duquesne, petit-neveu du grand amiral et successeur de M. de la Jonquière, avait ordonné la construction du fort Machault, au confluent de l'Ohio et de la rivière Alleghany afin de contenir les entreprises des Anglais ; deux ans plus tard, en 1754, il faisait commencer, à 50 kilomètres plus au sud, les travaux de fort Duquesne sur l'emplacement actuel de Pittsburg. En même temps, sachant que le gouverneur de la Virginie avait envoyé au nord des Alleghanys une colonne de miliciens, sous les ordres du major Washington, le gouverneur chargeait M. de Contrecœur, commandant à fort Duquesne, d'envoyer un de ses officiers sommer les Anglais de se retirer du territoire français. Le

28 mai au matin, notre parlementaire M. de Jumonville, accompagné de 30 hommes seulement, était attaqué et tué ainsi que neuf soldats de son escorte, avant même d'avoir pu s'acquitter de sa mission, " bien qu'il portât pavillon et qu'il eût fait reconnaître sa qualité." Les survivants étaient faits prisonniers et emmenés au-delà des Alleghanys. Cet assassinat, au milieu des forêts de l'Amérique, devait être le premier acte de la guerre nouvelle. Il pèse encore sur la mémoire de Washington.

Et, de fait, malgré les efforts qu'il fit plus tard pour se justifier, nul guet-apens ne fut jamais plus évident. " A 7 heures du matin," écrit M. de Contrecœur au gouverneur du Canada, " en rendant compte de ces faits, les Français furent entourés ; deux décharges de mousqueterie furent tirées sur eux par les Anglais. M. de Jumonville les invita par un interprète à s'arrêter, ayant quelque chose à leur dire. Le feu cessa. M. de Jumonville fit lire la sommation que j'avais envoyée pour les prévenir de se retirer. Les sauvages qui étaient présents disent que M. de Jumonville fut tué par une balle qu'il reçut à la tête, tandis qu'il écoutait la lecture de la sommation, et que les Anglais auraient sur le champ taillé en pièces toute la troupe, si les sauvages ne les en avaient pas empêchés en s'élançant devant eux."

Aucun évènement ne devait avoir un plus douloureux retentissement dans la colonie et dans la métropole même. " J'étais Anglais alors," écrira plus tard Voltaire. " Je ne le suis plus depuis qu'ils assassinent nos officiers en Amérique et qu'ils sont pirates sur mer." M. de Jumonville devait du reste être vengé peu de temps après par son frère même, M. de Villiers. Sur les ordres de M. de Contrecœur, le 28 juin, à la tête de 600 Canadiens et de 100 sauvages, il traversait le théâtre du massacre où l'on pouvait voir encore quelques cadavres, et, le 3 juillet, après dix heures de combat,

il obligeait Washington à capituler devant fort Nécessité, que les Anglais avaient élevé à 30 kilomètres environ au sud de fort Duquesne. Les Anglais perdirent neuf canons et quatre-vingt-dix hommes ; de notre côté nous n'avions que deux morts. Nous accordions, il est vrai, les honneurs de la guerre, mais le préambule de la capitulation devait être singulièrement pénible à l'honneur de Washington :

" Comme notre intention n'a jamais été de troubler la paix et la bonne harmonie qui régnait entre les deux princes amis, mais seulement de venger l'assassinat qui a été fait sur un de nos officiers porteurs d'une sommation et sur son escorte, comme aussi d'empêcher aucun établissement sur les terres du roi mon Maître ;

A ces considérations, nous voulons bien accorder grâce à tous les Anglais qui sont dans le dit fort aux conditions ci-après." Suivent les différents articles du traité stipulant l'évacuation du fort et la remise entre nos mains des prisonniers " faits dans l'assassinat du sieur de Jumonville."

Pourtant le gouvernement français ne devait pas encore déclarer la guerre à la Grande Bretagne ; mais il envoyait au Canada, en avril de l'année suivante, 1755, une escadre de dix-sept navires, emmenant avec elle 3150 soldats et 209 officiers d'infanterie appartenant aux deuxièmes bataillons des régiments de la Reine, de Béarn, de Guyenne, de Languedoc, de Bourgogne et d'Artois, sous les ordres du baron de Dieskau, maréchal de camp. Doreil, commissaire des guerres, et le marquis de Vaudreuil, nommé gouverneur-général de la colonie en remplacement du marquis de Duquesne, quittaient Brest à la même date. Vaudreuil devait être le dernier gouverneur de la Nouvelle-France.

L'envoi de ce secours détermina l'Angleterre à un nouvel attentat au droit des gens, plus odieux peut-être encore

que l'assassinat de Jumonville, parce qu'il semble avoir été accompli sur les ordres mêmes du ministère britannique. Le 7 juin, trois vaisseaux français: l'*Alcide*, le *Lys*, et le *Dauphin Royal*, séparés du reste de la flotte, étaient attaqués à l'entrée du Saint-Laurent, en pleine paix, par l'amiral Boscawen; seul, le *Dauphin Royal* put s'échapper et atteindre Louisbourg. Le commandant de l'*Alcide* nous a laissé une relation intéressante du combat: "M. Hocquart, capitaine de l'*Alcide*, en voyant le vaisseau anglais le *Dunkerque* s'approcher à portée de la voix lui fit crier par trois fois en anglais: "Sommes-nous en paix ou en guerre?" On répondit: "Nous n'entendons pas." On cria de nouveau en français: même réponse. M. Hocquart prit le porte-voix et dit par deux fois: "Sommes-nous en paix ou en guerre?" Le capitaine répondit par deux fois et très-distinctement: "la paix, la paix." "Comment s'appelle l'amiral?" "L'amiral Boscawen." "Je le connais, il est de mes amis." "Et vous, Monsieur, votre nom?" répartit l'Anglais. "Hocquart." Le temps de prononcer ces paroles est le seul intervalle qu'il y eut entre le mot de paix et la bordée tirée qui nous a déclaré la guerre. Nous étions à demi-portée de pistolet, les canons de l'ennemi étaient chargés à deux boulets et mitrailles de toute espèce. Cela, joint à la confiance que doit donner le mot de paix, prononcé par la bouche d'un capitaine, nous a fait perdre beaucoup de monde." Ce lâche attentat nous coûtait en effet: deux navires, 85 hommes tués ou blessés, et 128 prisonniers. Il devait être le signal d'actes de piraterie odieux. Sans déclaration de guerre, alors même que les relations diplomatiques n'étaient pas encore rompues entre les deux pays, le gouvernement britannique s'emparait de 300 bâtiments de commerce français, faisait 10,000 prisonniers, et plus de 900 millions de prises, et ces actes, en privant la France de matelots de

première valeur, devaient dans une certaine mesure influer sur l'issue des opérations militaires.

Au reste, cette même année 1755, la guerre devait éclater définitivement dans le Nouveau Monde entre les colons des deux nations, un an avant la rupture officielle entre les deux gouvernements. Malgré ses assurances pacifiques, le ministère britannique envoyait en Amérique le général Braddock avec environ 2000 hommes qui, joints aux milices locales, portaient à 15,000 hommes environ l'effectif des troupes anglaises, sans compter les sauvages alliés. Porteur d'ordres secrets, Braddock devait venger l'échec de 1754, chasser les Français de la vallée de l'Ohio, et, remontant les rives du lac Erié, s'emparer de Niagara qui devait être assiégé en même temps par les miliciens des Etats de New-York et de la Nouvelle-Angleterre venus de l'est. Victorieux, les Anglais étaient dès lors maîtres du cours supérieur du Saint-Laurent et menaçaient Montréal. Ce plan, repris en 1760, devait avoir un commencement d'exécution ; au début de juillet, Braddock quittait la Virginie à la tête de 1800 hommes, et, le 9 août, il n'était plus qu'à six lieues de fort Duquesne, lorsqu'il se heurta aux troupes françaises commandées par MM. de Beaujeu, Dumas, et Lignery. Elles comptaient seulement 250 miliciens ou soldats d'infanterie et 600 sauvages. Malgré cette disproportion numérique, ce fut pour les Anglais une défaite complète. Ils combattaient du reste dans une position défectueuse, adossés à une rivière ; beaucoup se noyèrent en essayant de fuir ; ils avaient perdu leur général, mortellement blessé, les deux tiers de leur effectif, leur artillerie, leur caisse militaire. "Nous avons été battus, battus honteusement par une poignée de Français," écrivait Washington, l'aide de camp du général Braddock, au lendemain de la défaite. Les Français n'avaient perdu que 40 hommes dont malheureusement le

chef de la colonne, M. de Beaujeu, atteint dès le début de l'action.

Ce succès provoqua dans toute la Nouvelle-France une explosion de joie. La victoire de Fort Duquesne rendait la sécurité à notre frontière de l'Ohio. "Je regarde comme certain," écrivait Doreil au Ministre de la guerre, le 12 août 1755, "par le mépris que l'on a pour eux, que les Anglais seront battus partout." Or, quelques jours plus tard, nous essuyons sur un autre point de notre frontière une défaite sérieuse. En même temps que Braddock tentait de pénétrer dans la vallée de l'Ohio, le colonel Johnson partait d'Albany, sur l'Hudson, à la tête de 2500 hommes, élevait aux sources du fleuve le fort Edouard et tentait d'enlever le fort français de Saint-Frédéric sur le lac Champlain, clef de la route qui, par la rivière Richelieu, menait à la fois et sur Montréal et sur Québec. Vaudreuil donnait aussitôt ordre au baron de Dieskau de se porter au devant de l'ennemi avec 3300 hommes, dont 800 soldats, 1800 Canadiens, 700 sauvages. Parvenu à la fin août à Saint-Frédéric, Dieskau, par une marche hardie et rapide, s'avança ensuite à travers bois sur la rive orientale du lac Saint-Sacrement afin de surprendre fort Edouard. Malheureusement, une attaque inconsidérée des sauvages qui, en avant de la place, tuèrent quelques conducteurs anglais et s'emparèrent de chariots contenant de l'artillerie et des munitions, dévoila l'arrivée des Français et rendit toute surprise du fort impossible. Johnson, averti du danger, put se retrancher fortement derrière un camp improvisé, composé d'abatis d'arbres et de chariots renversés, et lorsque, le 11 septembre, Dieskau essaya de l'enlever, il échoua. Blessé quatre fois, il fut fait prisonnier avec son aide-de-camp Bernier. Notre défaite n'eut aucune conséquence grave ; nos pertes, tués et blessés, ne dépassèrent pas 225 hommes et, en l'absence du baron de Dieskau, M. de

Montreuil, major-général de l'armée, put regagner le fort Frédéric sans être inquiété. Quelques mois plus tard, pour renforcer le fort Frédéric, Vaudreuil faisait élever, à sept lieues plus au sud, le fort Carillon, sur la rivière de la Chute, entre le lac Saint-Laurent et le lac Champlain. Ainsi se trouvait fermée aux Anglais la principale entrée de cette frontière du Canada.

En revanche, nous venions d'essuyer à l'extrémité orientale de notre ligne de défense un nouvel échec qui eut des résultats plus graves. Le colonel Winstow s'emparait, sans rencontrer de résistance vraiment sérieuse, des deux forts des Gaspareaux et de Beauséjour, au nord de l'Acadie, s'assurant dès lors le libre passage de l'isthme. Enfin les Anglais accomplissaient dans cette même Acadie un acte de barbarie inouïe qui, sans atteindre directement notre colonie, devait cependant grossir le nombre de nos adversaires et dans une certaine mesure par suite ajouter à notre infériorité.

Cédée à l'Angleterre au traité d'Utrecht en 1713, l'Acadie n'avait cessé de progresser rapidement, et la population s'était accrue dans des proportions énormes. De 2000 en 1710, le nombre des Acadiens était de 8000 en 1739 et de 16,000 en 1745. Aucun, parmi eux, n'avait perdu le souvenir de son origine et le culte de la patrie française.

Lorsqu'ils furent obligés de prêter serment au roi d'Angleterre, au lendemain du traité d'Utrecht, les Acadiens ne le firent qu'avec la réserve expresse qu'ils ne serviraient jamais contre la France, et cette neutralité avait été jusqu'ici respectée ; de là le nom de *French Neutrals* qui leur était donné en Amérique. En fait cependant, les Anglais voyaient en eux des adversaires toujours possibles, et ils s'étaient efforcés de favoriser dans la péninsule la colonisation anglo-saxonne. En 1749 et 1750, plus de 110,000 livres sterling avaient été dépensées à cet effet, et 2500 colons débarqués

en 1749 au village de Chibouctou y avaient fondé la ville purement anglaise d'Halifax. Quelques Acadiens commencèrent à passer dans les îles françaises de Saint-Jean et du Cap-Breton. Rien cependant dans l'attitude des Anglais ne pouvait faire prévoir la solution qu'allait adopter le Cabinet de Londres, lorsque des proclamations invitèrent les habitants à s'assembler à jour fixe, le 5 septembre, en des points déterminés. Là, cernés par des troupes britanniques, sommés de prendre les armes contre la France, ils furent, sur leur refus, conduits sur des vaisseaux anglais préparés depuis la veille.

Quelques uns, s'étant échappés dans les bois, le pays fut systématiquement dévasté par des colonnes anglaises, afin de les empêcher de subsister ; 440 bâtiments, granges, maisons, moulins, une église même furent incendiés. Au milieu des scènes de désespoir, du désordre auquel donnèrent lieu l'embarquement, bien des membres d'une même famille furent à jamais dispersés. Plus de 6000 Acadiens privés de tout furent ainsi déportés dans la Nouvelle-Angleterre, le Massachusetts, la Virginie, la Pensylvanie. Leurs propriétés furent confisquées au profit de la Couronne et distribuées à des colons anglais ; mais il est juste toutefois de reconnaître que ces malheureux furent accueillis avec compassion par les populations au milieu desquelles ils furent désormais obligés de vivre. Quelques uns du reste, voulant rester Français malgré tout, se réfugièrent en Louisiane ou passèrent en Guyane où ils fondèrent le camp de la Ricamarie; un petit nombre revinrent en France, défrichèrent les landes stériles du duché de Chatellerault qui leur fut abandonné et où ils fondèrent le canton d'Acadie.

En somme, cette première année de guerre se terminait d'une façon indécise. Succès et revers se sont balancés ; si la vallée de l'Ohio est provisoirement enlevée aux Anglais,

si la fondation de fort Carillon leur ferme la route de Québec et de Montréal, du moins ils ont envahi nos frontières en Acadie, et la défaite du baron de Dieskau a eu un pénible retentissement dans tout le Canada. " La colonie court les plus grands risques," écrit Doreil au ministre de la guerre d'Argenson, " et sa situation exige de prompts et puissants secours ; il faut un commandant d'un esprit liant et d'un caractère doux, mais ferme, incorruptible, capable de gouverner le gouverneur lui-même." C'est à Montcalm que devait être confié l'honneur de défendre la Nouvelle-France : au milieu de la décadence générale, d'Argenson avait vu en lui, suivant l'expression du maréchal de Noailles, " un des rares officiers qui se portait encore vers le grand."

Louis-Joseph, marquis de Montcalm, était né le 28 février 1712 au château de Candiac près de Nîmes. Nature droite, d'une rare force d'âme, il avait du méridional l'imagination spirituelle et vive, les réparties saillantes et plus encore l'enthousiasme qui se communique, élément essentiel du succès. Sa famille un peu austère et rude était une famille de soldats ; la guerre, disait-on, était " le tombeau des Montcalm." [1] Extrêmement studieux, l'enfant avait reçu une éducation brillante telle qu'on la donnait au XVIIIe siècle, plus littéraire peut-être que scientifique. Hélléniste distingué, emportant plus tard au milieu de ses campagnes Hérodote et les tragiques grecs, dès quatorze ans il connaissait suffisamment cette langue pour lire Plutarque dans le texte, c'est à cet âge également qu'il obtenait le brevet d'enseigne dans le régiment de Hainaut-Infanterie, sous les ordres de son père, lieutenant-colonel. Capitaine à 22 ans, en résidence à Strasbourg, il profite des loisirs de sa vie de garnison pour étudier la tactique, la stratégie, bien vite lassé de la vie de plaisir que mènent autour de lui

[1] De Bonnechose, *Montcalm et le Canada Français*, p. 30.

quelques jeunes officiers ses compagnons, amoureux surtout du travail et de la solitude. Dans un voyage à la Cour, il sait gagner l'amitié du garde des Sceaux Chauvelin, séduit peut-être par l'énergie qu'il reconnait déjà chez ce jeune homme, et c'est par l'intermédiaire de Chauvelin qu'il épouse Angélique Talon du Boulay, petite-fille de Denis Talon, ancien gouverneur du Canada. Il devait faire ses premières armes au cours de la guerre de Succession d'Autriche dans la campagne de Bohême, comme aide-de-camp du marquis de La Fare. Il y connut l'héroïque Chevert, et l'amitié qui unit alors ces deux hommes grandira et subsistera. Plus tard, colonel du régiment d'Auxerrois-Infanterie, il assiste au combat de Plaisance, en 1746 ; trois fois blessé à la tête de son régiment, laissé pour mort sur le champ de bataille, fait prisonnier par les Autrichiens, il devait heureusement guérir assez vite de ses blessures. Il est compris dans un échange de prisonniers et rentre en France, assez tôt pour prendre part à l'assaut du col de l'Assiette et être blessé une seconde fois. Nommé à la paix brigadier, puis mestre de camp, il devint maréchal de camp en 1756. Ce fut en cette qualité qu'il fut désigné la même année par d'Argenson comme remplaçant du baron de Dieskau. Montcalm a alors 44 ans. Au physique, il est petit, mais avec un front haut et large, un nez en bec d'aigle, des yeux extrêmement vifs, brillants tout à la fois d'intelligence et de bonté. "Ah ! que tu es petit," disait en le voyant un chef huron ; mais, frappé par l'éclat du visage, il ajoutait : "mais je vois dans tes yeux la hauteur du chêne et la vivacité des aigles." [1]

Extrêmement calme et maître de lui, même à la veille d'une action décisive, il sait prévoir les mouvements de l'ennemi ; prompt à prendre une décision, il l'exécute plus rapidement encore. Extrêmement modeste cependant, c'est,

[1] Garneau, *Histoire du Canada,* t. II, p. 338.

après la victoire, aux autres et non à lui qu'il attribue le succès ; dans son rapport officiel sur la bataille de Carillon, ce sont les noms de ses officiers, de Lévis, de Bourlamaque, ses amis, qui reviennent sans cesse sous sa plume ; il s'oublie lui-même : " le succès est dû à la valeur incroyable de l'officier et du soldat, pour moi, je n'ai eu que le mérite de me trouver général de troupes aussi valeureuses."

Au feu, il est admirable, il a confiance dans le succès et il fait partager cette confiance à ses troupes. Il entraîne ses hommes non seulement par l'exemple de son courage, mais par sa constante belle humeur, sa franche gaieté méridionale : " Allons, mes amis, la journée sera chaude," s'écrie-t-il en jetant à terre son habit, lorsque sous le soleil radieux et brûlant de juillet, il aperçoit les colonnes anglaises montant à l'assaut du fort Carillon." Il a d'ailleurs le courage tranquille, infiniment plus rare, qui porte un homme au dévouement obscur et fait des héros. Quand La Fare a la petite vérole et que tout le monde fuit devant le danger, Montcalm s'installe au chevet de son ami, et le soigne. Secourable à tous, il se ruine dans une colonie où tant d'autres font fortune. " Depuis deux ans," écrit-il à sa mère, en 1758, " je me suis endetté de 26,000 livres." Au moment de mourir, sa dernière pensée ne sera ni pour lui ni même pour les siens, mais pour ces colons qu'il a aimés, qu'il abandonne, et qu'il recommande à la générosité du vainqueur. Avec cela, il a de l'honneur et du devoir le sentiment le plus élevé ; après avoir demandé son rappel au lendemain de la victoire de Carillon, lorsqu'il apprend la perte de Louisbourg et de Frontenac, il écrit au ministre : " J'avais demandé mon rappel après la glorieuse journée du 8 juillet ; mais, puisque les affaires de la colonie vont mal, c'est à moi à tâcher de les réparer ou d'en retarder la perte le plus qu'il sera possible."

En 1761, Pierre de Bougainville, frère de l'ancien aide-de-

camp de Montcalm et secrétaire de l'Académie des Inscriptions, sollicitait du gouvernement anglais l'autorisation d'élever à Québec un monument à la mémoire du général et d'y faire graver une épitaphe composée par l'Académie. " Ce m'est une grande satisfaction," répondit Pitt, " de pouvoir vous envoyer l'agrément du roi sur un sujet aussi intéressant qu'est l'épitaphe qui est d'une beauté achevée que l'Académie des Inscriptions à Paris a fait pour M. le marquis de Montcalm, et qu'on désire envoyer à Québec gravée sur un marbre qui doit être posé sur la tombe de cet illustre militaire. On ne peut qu'applaudir à la noblesse des sentiments des troupes françaises qui ont servi en Canada en voulant rendre un pareil tribut à la mémoire de leur général qu'elles ont vu mourir à leur tête d'une manière digne d'elles et de lui-même." Et cette simple phrase, sous la plume du plus irréductible de nos ennemis, est peut-être le plus glorieux éloge du marquis de Montcalm, fier soldat en somme, homme de cœur et de courage, sans peur comme sans reproche.

Autour de lui, des officiers à la valeur desquels nul plus que leur général lui-même n'a rendu hommage, et qui étaient dignes de leur chef : de Bourlamaque, nommé brigadier en 1758, officier de premier mérite, au jugement de Montcalm, et qui " à des talents supérieurs, joint à la fois la décence et la fermeté " ; Bougainville, aide-de-camp de Montcalm, comme lui, ami de Chevert, alors capitaine de dragons, plus tard le rival de Cook ; Doreil, commissaire des guerres, ennemi acharné de Bigot et de sa bande, et qui, malade, n'hésita pas cependant à partir en 1755, au moment où il venait de perdre sa femme et sa mère, laissant en France deux enfants en bas âge.

Au-dessus d'eux tous, enfin, François Gaston, chevalier de Lévis, méridional comme Montcalm, né à Ajac dans le diocèse de Narbonne en 1719, et qui, comme Montcalm,

avait fait longuement l'apprentissage des armes au cours de la guerre précédente en Bohême et en Italie. Lorsqu'après la capitulation de Montréal, il eut été envoyé prisonnier en Angleterre, le roi George III, par considération personnelle, lui permit de rentrer en France et de reprendre du service. Au moment de mourir, Montcalm devait lui rendre un hommage suprême : " Je laisse les affaires du roi dans de bonnes mains," dit-il ; " j'ai toujours eu beaucoup d'estime pour les talents et les capacités de Lévis."

Et, à ces hommes dont l'histoire a retenu les noms, ne serait-il pas juste d'ajouter la foule de ces humbles soldats de France, des régiments de Guyenne, Béarn, Languedoc, la Reine, la Sarre, Royal-Roussillon, Berry, victimes de l'incapacité, de l'apathie d'une royauté en décadence, héros inconnus qui, à la veille de la capitulation de Montréal, 2500 contre 20,000, sans pain, sans poudre, cernés de tous côtés, voulaient combattre encore pour sauver l'honneur ?

CHAPITRE VI

La guerre de 1756 à 1760.—Victoires de Montcalm à Chouegen et William Henry.—La campagne de 1758.—Triple attaque dirigée contre le Canada ; victoire de Montcalm à Fort Carillon ; perte de Louisbourg et de Frontenac.—Les Anglais devant Québec en 1759 : victoire de Montcalm à Montmorency ; il est défait à Abraham.—Mort de Wolf et de Montcalm : capitulation de Québec ; de Lévis tente de reprendre la place ; deuxième bataille d'Abraham.—Capitulation de Montréal.—Traité de Paris ; le Canada colonie anglaise.

On a vu quelle était la situation assez difficile de la colonie lors de l'arrivée de Montcalm au Canada, en mai 1756 ; victorieux sur l'Ohio, nous avions essuyé une défaite assez sérieuse au centre, sur les bords du lac Saint-Sacrement, et les Anglais étaient les maîtres de l'isthme de Shédiac au nord de l'Acadie.

A peine débarqué, Montcalm faisait l'inventaire rapide des ressources de la colonie : 7000 hommes, miliciens ou soldats, dispersés dans nos forts des grands lacs à l'embouchure du Saint-Laurent. Puis, jugeant inmédiatement quel était le point faible de notre ligne de défense, il décidait de porter tous ses efforts du côté de la Nouvelle-Angleterre. La défaite du baron de Dieskau avait du reste attiré l'attention du gouverneur sur cette frontière où l'on venait d'élever le fort Carillon, à peine achevé d'ailleurs.

La situation était plus grave sur les bords de l'Ontario, où les colons américains venaient de construire, sur la rive sud du lac, en face de Frontenac, le fort Oswego ou Chouegen. Or, aucun point n'avait peut-être pour les Français une plus grande importance à la fois économique et stratégique ; il

leur importait, en effet, de conserver la libre navigation des lacs afin de garder le monopole exclusif du commerce des pelleteries, qui, jusqu'ici, avait fait en partie la fortune des Canadiens. Danger plus grave encore, les Anglais maîtres de l'Ontario coupaient nos communications entre la région des grands lacs et le bassin du Saint-Laurent, isolaient la Nouvelle-France ; le Canada devenait dès lors d'une conquête facile.

Bien décidé donc à ne point laisser l'ennemi maître de Chouegen, Montcalm réunissait au mois d'août des troupes sur la rive nord de l'Ontario ; 3000 hommes, soldats, miliciens et sauvages furent rassemblés à Frontenac sous le commandement de Bourlamaque. Puis, se sentant trop inférieur en nombre au généralissime anglais Lawdon qui avait concentré 12,000 hommes à Albany sur l'Hudson, Montcalm, par une manœuvre extrêmement habile, se portait avec quelques troupes droit sur Carillon. Il y laissait un détachement sous le commandement de Lévis avec ordre d'occuper l'ennemi et de le fixer dans la vallée de l'Hudson en lui faisant craindre sans cesse une attaque. En toute hâte il abandonnait alors Carillon et, quinze jours plus tard, le 29 juillet, il prenait à Frontenac le commandement du corps expéditionnaire. Son plan devait réussir ; abusé par les mouvements de nos troupes, Lawdon ne fit rien pour venir au secours de son aile gauche si fortement menacée. "Je les ai si fort occupés," écrivait de Lévis, et je les ai observés de si près, qu'ils n'ont pu rien entreprendre sur moi, ni envoyer du secours à Chouegen."

Le 11 août, après une croisière rapide sur le lac, afin d'enlever aux Anglais toute possibilité de ravitaillement par eau, les Français débarquaient sous le canon de Chouegen et investissaient la place. Le surlendemain, nous délogions l'ennemi du fort Ontario, position importante en avant de

Chouegen, et Montcalm, avec cette promptitude d'action qui le rendait redoutable, transportait immédiatement l'attaque sur ce point. Le 13 au matin, sous le feu des assiégés, nos miliciens, commandés par Rigaud de Vaudreuil, le frère du gouverneur, traversaient à la nage la rivière qui séparait les deux ouvrages et occupaient les hauteurs de la rive gauche qui dominaient Chouegen. Le même soir, une batterie française balayait le fort de ses feux plongeants ; le lendemain, les Anglais dont le chef, le colonel Mercer, venait d'être tué, capitulaient. La garnison comprenait un peu plus de 1600 hommes ; nous nous emparions d'autre part de 121 pièces d'artillerie, six bâtiments de guerre, 1800 fusils, d'une quantité énorme d'approvisionnements de toute espèce, le tout évalué à plus de 15,000,000 de livres. Nos pertes ne dépassaient pas 30 hommes tués ou blessés.

Cette victoire devait malheureusement mettre fin à la campagne de 1756. Quelques bandes de sauvages alliés parcourent la Virginie et la Pensylvanie, pillant et massacrant, obligeant les colons anglais tremblants à se retirer jusque sous les murs de New-York ou de Philadelphie, guerre de course où les Canadiens et Peaux-Rouges excellaient, mais en somme aucune opération sérieuse ne fut tentée. Nos troupes, en effet, très-inférieures en nombre aux forces britanniques, étaient d'autre part, on l'a vu, composées en majeure partie de miliciens qu'il devenait impérieusement nécessaire de rendre aux travaux de la terre. La disette enfin, sinon la famine, commence à se faire sentir. A Québec le pain est rationné et l'on mange déjà de la viande de cheval : " Malgré les succès de cette campagne," écrit de Lévis, " où s'il y a eu du bien joué, il n'y a pas laissé que d'y avoir du bonheur, la paix est à désirer."

La paix, ni le Cabinet de Londres, ni le gouvernement de Versailles ne la désiraient ; mais, tandis que Louis XV

allait engloutir en Allemagne l'argent et les hommes, l'Angleterre au contraire appelait au pouvoir William Pitt.

Ce grand homme d'état sut réveiller les énergies endormies : lorsqu'en juin 1757 il arrivait au ministère, les Français victorieux en Amérique, chassaient de la Méditerranée les escadres de la Grande Bretagne et obligeaient son armée à capituler à Closterseven ; quatre ans plus tard, lorsque Pitt démissionnait, en octobre 1761, l'Inde et le Canada étaient aux Anglais.

En Amérique du moins, avant de succomber sous le nombre, les Français devaient encore remporter une série de succès. Repoussés provisoirement au moins de l'Ontario par la prise de Chouegen, les Anglais restaient toujours les maîtres de la vallée de l'Hudson. Débouchant même de cette dépression dans celle du Saint-Sacrement, ils avaient bâti à l'extrémité méridionale de ce lac et à 15 kilomètres environ au nord de fort Edouard, un fort nouveau, William Henry, d'une importance stratégique de premier ordre. Maîtres à la fois de William Henry et de fort Edouard, les Anglais, commandant la vallée de l'Hudson, pouvaient de plus, grâce à leur flotte, dominer les lacs Saint-Sacrement et Champlain, et l'on sait l'importance de cette route, chemin direct de Montréal et de Québec. En revanche, William Henry et fort Edouard pris, les Français s'assuraient la route d'Albany et de New-York. Ce fut donc sur ce point, exclusivement, que devaient porter tous les efforts de Montcalm pendant l'été de 1757. Une première tentative heureuse avait été faite déjà dans cette direction quelques mois auparavant. En plein hiver, un détachement de 1400 hommes, dont 600 Canadiens et 300 Indiens, sous les ordres de Rigaud de Vaudreuil, était parti de Québec le 23 février, et, traversant en raquettes les lacs Champlain et Saint-Sacrement, parvenait le 18 mars devant William Henry après une marche de plus

de soixante lieues dans la neige. Pendant quatre jours, du 18 au 22 mars, les Français s'avançant jusqu'aux pieds mêmes des remparts, détruisirent 300 barques, 4 frégates, 16 pièces de canon, une quantité énorme d'approvisionnements de toute espèce, bois, vivres, étoffes, n'ayant en tout que cinq tués et six blessés. Aucune expédition ne mettait mieux en valeur l'excellente tenue de nos soldats, leur résistance extrême à la fatigue. Elle devait enfin paralyser dans une certaine mesure la résistance future de l'ennemi en le privant d'une partie de ses moyens d'action.

Ce fut en juillet que se réunit à Carillon l'armée destinée à enlever la place. Il fut extrêmement difficile de réunir les approvisionnements nécessaires aux troupes. On dut ordonner une perquisition chez les habitants, tenus de livrer les vivres qui n'étaient pas strictement nécessaires à la subsistance même de la famille. Des messages avaient été envoyés à toutes les peuplades sauvages amies, et deux cents canots de guerre montés par 1800 guerriers avaient rallié l'armée sous les murs de Carillon. Il était malheureusement impossible à nos troupes de passer en barques du lac Champlain au lac Saint-Sacrement ; une série de chutes nécessitait un portage de six lieues. Nos soldats, officiers en tête, durent en l'absence de tous moyens de transport, porter eux-mêmes pendant plus de six jours, le matériel de siège. Plus rapides, les Indiens avaient devancé l'armée, emportant avec eux leurs légers canots d'écorce, et coururent sus aux barques ennemies ; le butin fut si considérable qu'il fallût tout l'ascendant de Montcalm pour les empêcher de regagner de suite leurs villages avec leurs richesses.

Sur ces entrefaites, les forces réunies par Montcalm à Carillon s'étaient ébranlées le 30 et le 31 juillet 1757, Lévis formant l'avant-garde avec environ 2500 hommes. Dès le 3 août, le fort William Henry fut investi : une sommation

demeura sans effet. Dans la nuit du 4 au 5, huit cents travailleurs, appuyés par six piquets d'infanterie, ouvrirent, à 150 toises du fort, une première parallèle et construisirent deux batteries l'une à droite, l'autre à gauche. Les nuits suivantes, on établit une batterie de mortiers prenant d'écharpe le front d'attaque, et l'on créa diverses communications enterrées. Le 9, à huit heures du matin, les assiégés arborèrent le pavillon blanc, et envoyèrent un officier pour traiter des conditions de la capitulation. Bourlamaque prit possession de la place le jour même : on y trouva 44 pièces d'artillerie, 545 bombes, 2522 boulets et autres projectiles, 36,000 livres de poudre, 31 grands bateaux et un grand nombre de petits, sans compter des approvisionnements considérables en farine et en lard. Ce brillant succès ne nous avait coûté que 58 hommes tués ou blessés.[1] La conquête de William Henry assurait à la colonie une grande sécurité sur sa frontière sud, de même que la prise de Chouegen lui avait procuré la tranquillité sur sa frontière ouest.

L'impossibilité de nourrir les prisonniers, au nombre de 3000, fit qu'on les renvoya, sous la condition de ne pas servir contre nous pendant dix-huit mois. Ce fut là, malheureusement, la cause initiale d'un incident regrettable qui assombrit la joie de la victoire. Pendant la nuit, les soldats anglais, malgré les recommandations expresses de nos officiers, distribuèrent du rhum aux Indiens dans l'espoir de se les concilier. Ils ne réussirent qu'à les enivrer et à les rendre plus dangereux encore. Aussi, lorsque le 10 au matin, les Anglais eurent évacué le poste pour se retirer sur fort Edouard, ils furent attaqués à la lisière de la forêt par un nombre considérable de sauvages, foule hurlante, ivre d'eau-de-vie, qui se jette sur les bagages, arrache aux hommes leurs vêtements et leurs armes. Enhardis encore par la lâcheté des fuyards

[1] Dussieux, *Le Canada sous la Domination Française*, p. 82.

qui, affolés, ne semblent même pas avoir songé à faire usage de leurs armes, les sauvages en tuèrent une vingtaine, et le massacre eut été sans doute plus général, si Montcalm averti n'était accouru, exposant sa vie, celle de ses officiers et de ses hommes pour sauver celle des prisonniers ; 600 d'entre eux, enlevés par les Peaux-Rouges, furent délivrés par nos troupes ou rachetés un peu plus tard à grands frais d'ailleurs par M. de Vaudreuil et remis conformément au traité entre les mains des autorités britanniques. C'était un événement, fâcheux en somme, mais où l'honneur de Montcalm et de la France n'était nullement engagé ; et il n'est que juste de réfuter la légende répandue par Fenimore Cooper dans "*Le Dernier des Mohicans*" de l'horrible massacre de William Henry. "Je me sais gré de m'être exposé personnellement, ainsi que mes officiers, pour la défense des vôtres, qui rendent justice à tout ce que j'ai fait dans cette occasion," écrivait Montcalm à Wibb. "Aussi, Milord, je vous prie de faire exécuter la capitulation dans tous ses points." Elle ne le fut point cependant ; mais, au contraire, déclarée nulle par le gouvernement britannique, qui, pour expliquer sa mauvaise foi, ne trouva rien de mieux que de répandre cette fable monstrueuse qui faisait de Montcalm le complice des sauvages.

Comme la victoire de Chouegen, le succès de William Henry devait être d'ailleurs sans lendemain, et pour les mêmes raisons. Une fois encore, il était nécessaire de renvoyer les miliciens dans leurs foyers et de restituer à la terre les bras qui lui faisaient si gravement défaut. Les Anglais restèrent donc paisiblement les maîtres de fort Edouard et du cours supérieur de l'Hudson. Pendant toute la durée de cette guerre, sans cesse Montcalm se heurte à cette même situation exaspérante qui l'empêche de profiter de ses succès. Pourtant, cette campagne de 1757 n'était

point stérile : la flotte anglaise des lacs n'existait plus, la France était en partie maîtresse de cette grande route entre Montréal et New-York ; de l'aveu même de Pitt, en plein Parlement, " toutes les portes lui étaient ouvertes." [1]

Et cependant l'heure des revers allait sonner. Si Montcalm bat les armées anglaises, Pitt s'acharne, en renvoie d'autres. Alors que Voltaire écrivait en se jouant : " On plaint ce pauvre genre humain qui s'égorge dans notre Continent à propos de quelques arpents de glace au Canada," Pitt a compris l'importance pour l'Angleterre de cette possession de l'Amérique septentrionale. En mai 1758, il réunit sous les ordres de Sir Abercromby, plus de 22,000 hommes, vieux soldats appuyés par 28,000 miliciens.

Montcalm, selon son expression, se proposait cette année d'être " Fabius plutôt qu'Annibal." En cela ; il se trompait, il devait remporter le plus brillant de ses succès. Où devait se porter le principal effort de l'ennemi ? Montcalm comprit que les Anglais chercheraient avant tout à réparer l'échec qu'ils avaient essuyé l'année précédente sous les murs de William Henry. Une fois encore, c'était la route de Québec et de Montréal qu'il devait couvrir. Parti de Montréal le 24 juin, il était à Carillon le 30 ; Abercromby se trouvait déjà sur l'emplacement de William Henry avec 20,000 hommes. En toute hâte, Montcalm appelait à lui une colonne commandée par Lévis, forte de 3000 hommes et détachée vers l'ouest, afin de surveiller Chouegen que les Anglais auraient pu rétablir. Puis, bien résolu à une action défensive et mettant merveilleusement à profit sa connaissance du terrain, il se retranchait sous le feu même du fort sur un coteau qu'entouraient à la fois le lac et la rivière de la Chute qui unit les lacs Champlain et Saint-Sacrement. " J'ai affaire à une armée formidable," écrit-il à Doreil à la veille de

[1] Cité par Bonnechose, *Montcalm et le Canada Français*, p. 72.



Madeleine de Verchères, jeune fille de 14 ans, tient tête avec ses jeunes frères à une attaque des Iroquois.

l'action, mais je ne désespère de rien ; j'ai de bonnes troupes, et si l'ennemi, par sa lenteur me donne le temps de me retrancher, je le battrai."

Ce temps précieux, Montcalm va s'efforcer de le conquérir. Comme à Chouegen, il s'agit de tromper l'ennemi. Avec une hardiesse extrême, n'ayant sous ordres qu'une troupe quatre fois inférieure à celle de son adversaire, Montcalm pousse en avant ses têtes de colonnes. Dans un combat d'avant-garde, nous perdons, il est vrai, 200 hommes, tués, blessés ou prisonniers. Du moins Abercromby hésite. Il n'ose traverser la rivière de la Chute, qui couvre la position de Carillon, qu'après avoir réuni toutes ses forces. En face de lui, Bourlamaque recule lentement, faisant sauter les ponts sur la rivière de la Chute, disputant le terrain pied à pied. Lorsque, le 6 juillet, les troupes se retrouvent massées sous les glacis de la forteresse, l'aspect de la plaine en avant de Carillon était transformé. Des retranchements bastionnés, formés de troncs d'arbres superposés, entouraient à la fois et le fort et le coteau qui le dominait, sur lequel l'armée allait prendre position. Pendant toute la journée du 7, nos soldats s'efforcèrent de renforcer encore ces fortifications improvisées à l'aide de branches d'arbres taillées, formant chevaux de frise ; quatre pièces de canon y étaient placées. Le même jour, Lévis rejoignait l'armée. Il était temps : persuadé que les troupes françaises étaient en pleine retraite, constatant du reste la faiblesse dérisoire de leur effectif, Abercromby prenait résolûment l'offensive. Sûr du succès, il n'avait même pas hésité à abandonner son artillerie au delà de la rivière de la Chute afin de brusquer l'attaque. Le 8, à midi, toute l'armée anglaise débouchait en effet sur quatre colonnes en face de nos retranchements et s'élançait à l'assaut pour les enlever à la baïonnette. L'attaque fut surtout vive à gauche et au centre où commandaient Bour-

lamaque et Montcalm. Mais, sous le feu terrible des Français, tirant à l'abri et sur des masses profondes, les Anglais, arrêtés d'ailleurs par les abatis d'arbres qui couvraient les glacis de cette forteresse improvisée, hésitèrent puis reculèrent. Pendant sept heures consécutives, reformant sans cesse leurs colonnes d'assaut, ils s'efforcent ainsi d'enlever la redoute sans y parvenir, jonchant le terrain de morts et de blessés.[1] Le régiment Royal-Ecossais perdait tous ses officiers et 950 soldats sur 1400.[2] A droite, sur le lac, une attaque de la flotille anglaise tentant de débarquer des troupes était repoussée par le canon du fort. Au soir, vers sept heures, Abercromby se décida à battre en retraite. Ses pertes étaient énormes, près de 5000 hommes, autant que l'effectif des troupes françaises. Une reconnaissance de Lévis le lendemain permit de se rendre compte du désarroi de l'armée ennemie ; les chemins étaient couverts de blessés, de voitures chargées de vivres, d'équipements abandonnés. Nos pertes étaient faibles en somme : 377 hommes, la plupart blessés ; mais ces pertes se faisaient gravement sentir à 1500 lieues de la métropole et dans l'impossibilité de recevoir tout renfort. "L'armée, la trop petite armée du roi vient de battre ses ennemis," écrivait Montcalm à Doreil, au soir même de la bataille. "Si j'avais eu 200 sauvages pour servir de tête à un détachement de 1000 hommes d'élite, dont j'aurais confié le commandement au Chevalier de Lévis, il n'en serait pas échappé beaucoup dans leur fuite. Ah ! quelles troupes, mon cher Doreil, que les nôtres ! Je n'en ai jamais vu de pareilles."

Le croirait-on, la victoire de Carillon devait trouver

[1] "Impossible de trouver plus de bravoure et de sang-froid qu'on en vit ce jour là chez le soldat français. J'ai été témoin qu'aucun ne tirait son coup sans voir son homme" (*Le Maréchal de Camp Desandrouins*, p. 176).

[2] *Montcalm and Wolfe*, t. II, p. 109.

un détracteur ; Vaudreuil reprochera à Montcalm de n'avoir point su profiter de la victoire en marchant sur fort Edouard. Fait plus grave, dans une lettre au maréchal de Belle-Isle, Ministre de la guerre, Doreil accuse nettement le gouverneur d'avoir retenu inactifs, sous les murs de Montréal, un certain nombre de soldats d'infanterie de marine, de miliciens, et de sauvages, dans l'espoir de faire battre un lieutenant dont il était jaloux. Ces troupes, 1200 hommes environ, non compris les Indiens, ne furent en effet mises en route que le 13 lorsque Vaudreuil apprit la défaite certaine d'Abercromby, et cela, affirme Doreil indigné, " pour écrire au Ministre de la marine que le marquis de Montcalm n'a pas su profiter de sa victoire ; comme si on pouvait aller en étourdi avec environ 6000 hommes, dont 2000 de milice, suivre un ennemi qui a encore 14 à 15,000 hommes retranchés dans un seul camp, comptant dix jours devant lui." Peut-on s'étonner dès lors si Montcalm, au lendemain même de sa victoire, réclame son rappel en France comme la seule récompense due à son succès. Ce fut le seul moment de découragement d'ailleurs, que l'on peut relever dans la vie de cet homme, vaincu non par les difficultés de sa tâche—il a depuis longtemps fait à la patrie l'abandon de sa vie—mais par l'égoïsme et l'injustice des hommes.

Cette victoire de Carillon n'était du reste qu'un héroïque fait d'armes qui ne devait point influencer sérieusement l'issue finale de la campagne. Sauvées au centre, nos frontières étaient forcées à l'est et à l'ouest. A l'ouest, le colonel Bradsteet, avec 6000 hommes, s'était en août avancé de fort Edouard sur le lac Ontario. Il était devant Frontenac le 25 ; deux jours plus tard, la garnison, 70 Canadiens seulement sous les ordres de M. de Noyon, capitulait. Les Anglais incendièrent le fort, détruisirent notre artillerie et notre marine. " Notre colonie est coupée en deux," écrivait Montcalm.

Nos communications avec la Louisiane étaient plus gravement menacées encore. Après un premier échec en octobre, le général Forbes à la tête de 6000 hommes, obligeait finalement M. de Lignery, commandant du fort Duquesne, à battre en retraite le 23 novembre. Ainsi, la vallée de l'Ohio, si âprement disputée jusqu'ici, restait entre les mains des Anglais. Forbes donna le nom de Pittsburg aux ruines encore fumantes du fort que les Français avaient fait sauter avant leur départ, et tout souvenir de la France disparut définitivement dans la vallée de la Belle Rivière.

Enfin, au lendemain de la victoire de Carillon, Louisbourg capitulait, ce qui ouvrait aux Anglais le Saint-Laurent, le chemin de Québec.

Dès l'année précédente, au mois d'août 1757, les Anglais avaient tenté contre Louisbourg un coup de main qui avait échoué. Déjà prise en 1745, la ville avait depuis cette date reçu des défenses nouvelles. Située sur une pointe de la côte est de l'île Royale, à l'extrémité d'un goulet surveillé par une batterie élevée sur un ilôt, protégée du côté de la terre par une série d'étangs et de marais, Louisbourg apparaissait comme imprenable. Les fortifications toutefois en étaient médiocres : construites avec des matériaux de mauvaise qualité, elles étaient à tel point affaissées par les pluies d'hiver, qu'il y avait autant à craindre, écrit le commandant des troupes " du détonnement de notre canon que de celui de l'ennemi, et cette raison a souvent empêché d'en tirer." La garnison comptait environ 5400 miliciens ou soldats, non compris 1200 sauvages ; mais le nombre considérable de postes fortifiés, situés autour du port, fort éloignés les uns des autres, eussent nécessité des troupes plus nombreuses. L'administration, toujours imprévoyante, ne distribua d'ailleurs qu'en trop petit nombre les outils nécessaires pour creuser des retranchements.

Le 1er juin, une flotte anglaise, forte de 24 vaisseaux de ligne et 16 frégates, sous les ordres de l'amiral Boscawen, croisait en face de la place. Le 8, l'ennemi s'emparait d'un point non fortifié entre deux postes insuffisamment gardés ; à la hâte, nos troupes durent faire retraite sur la ville haute, incendiant les maisons des faubourgs. Du 8 au 13, l'amiral put ainsi jeter sous les murs de la place une armée forte de 15,000 hommes avec 107 pièces d'artillerie aux ordres du général Amherst. Le siège devait durer plus de deux mois. Lorsque, le 26 juillet, le gouverneur, M. de Drucourt, capitula, toute notre artillerie était hors d'usage, nos bâtiments de guerre étaient incendiés par le feu de l'ennemi, plus de 800 hommes étaient tués ou blessés, et les remparts de la ville étaient devenus un monceau de ruines. On se montra à Versailles extrêmement sévère pour cette capitulation, à laquelle cependant on avait tant contribué par une politique imprévoyante ; il faut au contraire rendre justice à l'héroïsme de la garnison et de la population ; les femmes elles-mêmes parurent sur les remparts, et l'on put voir chaque jour Mme de Drucourt mettre le feu aux pièces les plus exposées.

En somme, à la fin de l'année 1758, la situation de la colonie était des plus critiques. Repoussés au centre, les Anglais n'en resserrent pas moins autour du Canada leur cercle de fer. La famine renaît avec l'hiver, plus terrible que jamais ; nulle industrie, nul commerce, un papier monnaie déprécié, des champs en friche faute de bras pour les cultiver. Par surcroît, à Versailles, un gouvernement indifférent, presque hostile. Sans doute on comble d'honneurs cette armée d'Amérique qui n'a pas perdu l'habitude de vaincre. Au lendemain de Carillon, Montcalm est nommé lieutenant-général, Lévis maréchal de camp, Bougainville colonel et chevalier de Saint-Louis, Bourlamaque brigadier ; mais la guerre d'Allemagne engloutit toutes nos ressources.

Au milieu de l'aveulissement général, de la décadence du patriotisme, de l'effondrement de tout un passé de gloire, comment demander à un peuple qui chansonne nos défaites, qui applaudit aux victoires de Frédéric II, le sursaut d'énergie qui pourrait le sauver peut-être ? Qu'attendre d'un pouvoir dont la décrépitude s'accentue chaque jour davantage et qui semble devoir entraîner dans sa chute la fortune même de la France ? A Bougainville, que Montcalm aux abois vient d'envoyer en France avec Doreil pour éclairer la cour, la supplier de ne pas abandonner la Nouvelle-France, le Ministre de la marine Berryer répond, non sans quelque emportement : " Eh Monsieur, quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries." Et, par une singulière contradiction, tout en annonçant à Montcalm qu'il ne devait attendre nul secours, Belle-Isle ajoutait : " Il est de la dernière importance de conserver un pied dans le Canada, quelque médiocre qu'en soit l'espace, car si nous l'avions perdu en entier, il serait comme impossible de le ravoir. C'est pour remplir cet objet que le roi compte sur votre zèle, votre courage et votre opiniâtreté."

Ainsi, il fallait combattre encore, réduits à nos seules ressources, un adversaire dont les forces croissaient chaque jour et dont l'audace grandissait avec le succès. Montcalm ne doute pas que l'ennemi ne frappe bientôt un coup décisif. "Il y a deux ans," écrit-il au Ministre, "que je ne cesse de parler de l'entreprise et de la descente que l'ennemi peut faire à Québec ; on ne veut rien prévoir ni rien ordonner. La capitale prise, la colonie est perdue. Cependant nulle précaution. J'ai écrit ! La réponse ! Nous aurons le temps."

Montcalm avait vu clair ; c'était bien en effet la prise de Québec qui, dans la pensée de Pitt, devait être le but, le couronnement de la campagne de 1759. L'attaque du

général Prideaux à l'ouest, celle du général Amherst au centre, sur le lac Champlain, où il se heurte à l'héroïque résistance de Bourlamaque n'avaient d'autre but que de masquer l'attaque principale par le Saint-Laurent. La prise de Louisbourg fournissait du reste aux Anglais une base d'opération de premier ordre, et Pitt venait de trouver en James Wolf un adversaire digne de Montcalm. Major-général de l'armée, Wolf s'était fait remarquer l'année précédente au siège de Louisbourg. Très jeune, âgé de 33 ans seulement, il avait la passion de la gloire, l'amour profond de la patrie, la volonté bien arrêtée de vaincre ou de mourir. Aux 40,000 hommes mis sur pied par les Anglais, nous n'avions â opposer que 5300 soldats et la milice. Vaudreuil décréta la levée en masse, et l'on put réunir ainsi 15,000 combattants.

Ce fut le 28 mai que les premiers navires britanniques furent signalés en amont de Québec, à l'île aux Coudres, à 15 lieues de la ville. Le 7 juin, cette avant-garde débarquait quelques hommes dans l'île d'Orléans, aux portes mêmes de la capitale. Elle était rejointe le 19 par le reste de la flotte, en tout 22 vaisseaux de ligne et 30 frégates, commandés par les amiraux Saunders et Holmes, portant 20,000 matelots et 10,000 hommes de débarquement aux ordres de Wolf.

Située un peu au sud de l'île d'Orléans, qui divisait le fleuve en deux bras, sur un promontoire élevé, au confluent du Saint-Laurent et de la rivière Saint-Charles, Québec était naturellement fortifiée de deux côtés au moins. Au sud-ouest, le plateau d'Abraham, dont Québec occupait en somme l'extrémité, dominait la ville, qui, de ce côté, avait été munie d'une enceinte bastionnée et protégée par des batteries. Ces fortifications étaient toutefois manifestement insuffisantes, et il eût été impossible de résister à une attaque venant de terre. Il n'est que trop certain que l'inexpérience des ingénieurs, la mauvaise foi des entrepreneurs, l'incurie de

l'administration, s'étaient exercées ici comme à Louisbourg. Il fallait donc à tout prix empêcher un débarquement de l'ennemi soit sur le plateau d'Abraham, soit au nord de la rivière Saint-Charles qu'il suffisait de traverser pour accéder presque de suite au plateau lui-même. Heureusement Montcalm eut le temps d'entourer d'une ligne de retranchements continus, garnis de batteries et de redoutes, toute la partie de la côte de Beauport, située au nord-est de Québec entre la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency qui lui était parallèle et dont la vallée entièrement abrupte, dominant le fleuve de plus de trois cents pieds, était difficilement accessible. C'est sur cette hauteur ainsi fortifiée que Montcalm établit son camp. Quant au plateau d'Abraham qui dominait le fleuve par une série de falaises abruptes, il semblait que l'accès en fût véritablement impossible. Une poignée d'hommes pouvait suffire à le garder ; les crêtes furent d'ailleurs couronnées de redoutes.

Il eût été nécessaire toutefois, pour rendre toute surprise impossible, de fortifier la pointe Lévis sur l'autre rive du fleuve, ainsi que l'île d'Orléans et l'île aux Coudres à 15 lieues plus au nord, à l'endroit où les navires jetaient l'ancre, attendant le flux qui les poussait jusqu'à Québec. Vaudreuil malheureusement n'avait rien fait et rien prévu : les Anglais pourront sans difficulté s'établir sur la rive gauche du fleuve, commencer le siège de la capitale, frapper ainsi la colonie en plein cœur. Pour défendre la place, Montcalm ne pouvait enfin opposer à l'armée de Wolf que 14,000 hommes environ, presque tous Canadiens, enfants ou vieillards accourus sous les drapeaux après la proclamation de la levée en masse, exténués par les privations de toutes sortes, découragés par l'abandon de la mère-patrie.

Pourtant, malgré une proclamation à la fois habile et menaçante de Wolf, promettant aux Canadiens en cas de



Fière réponse de Frontenac.

soumission, le respect de leurs propriétés et de leurs libertés, les menaçant dans le cas contraire de toutes les rigueurs de la guerre, malgré un bombardement extrêmement vif qui pendant deux mois ne se ralentit jamais, les habitants ne cédèrent pas. Etablis à la pointe Lévis, les Anglais, du 12 juillet au 18 septembre, ne cessèrent de bombarder la ville ; plus de 1400 maisons furent brûlées. Une seconde batterie, placée sur la rive gauche de la rivière Montmorency, nous fit éprouver également à Beauport des pertes sérieuses. Maîtresses enfin du cours du fleuve, les troupes britanniques pouvaient impunément ravager les environs, brûlant les villages, détruisant les récoltes, emmenant les bestiaux, même les femmes et les enfants ; systématiquement l'ennemi faisait le désert autour de la place où la famine s'ajoutait aux horreurs du siège. Et en même temps, successivement on apprenait à Québec que le général Prideaux, à la tête de 3000 hommes, s'était emparé à l'ouest du fort Niagara, menaçant la route de Montréal où en hâte Montcalm envoyait quelques secours sous les ordres de Lévis, tandis qu'au centre Bourlamaque évacuait Carillon et fort Frédéric, se retranchant avec 2300 hommes à l'Ile-aux-Noix à l'entrée de la rivière Richelieu, et barrant encore le passage aux 12,000 du général Amherst.

Ni les souffrances ni les nouvelles défavorables ne purent vaincre cependant l'héroïsme de la population. Dans ses lignes de Beauport, Montcalm, bien décidé à rester sur la défensive, paraissait inexpugnable. Wolf se résolut alors à brusquer l'attaque. Le 31 juillet, un vaisseau anglais de 60 canons et deux frégates de 20, se détachant de la flotte vinrent s'embosser en face des retranchements de Beauport. Les Anglais démasquaient d'autre part au saut de Montmorency une batterie nouvelle, espérant écraser les défenseurs de Beauport sous une pluie de fer. Aux 118 pièces

de l'ennemi, Montcalm ne pouvait en opposer que 10, encore manquions-nous de projectiles et de poudre. Au soir, Wolf jugeant nos troupes suffisamment ébranlées, tentait un assaut général de nos retranchements à la fois du côté du Saint-Laurent et le long du ravin de Montmorency. Ce fut une seconde bataille de Carillon ; les ennemis furent repoussés par une fusillade presque à bout portant qui, en quelques minutes, leur faissait perdre plus de 700 hommes. Le fleuve grossissait sous l'action de la marée, et rendait la retraite d'heure en heure plus difficile. Désespéré, Wolf se retira dans son camp. Une seconde tentative faite quelques jours plus tard le 9 août, à la pointe aux Trembles, à trois lieues au-dessous de Québec ne réussit pas mieux : en quelques heures, Bougainville rejetait les Anglais dans le fleuve, leur faisant essuyer des pertes sérieuses. Enfin, sur la rivière Richelieu, Bourlamaque avec une poignée d'hommes tenait ferme à l'Ile-aux-Noix, empêchant Amherst d'opérer sa jonction avec Wolf. Une fois encore, la campagne semblait se terminer en notre faveur. Sous Québec, l'état-major anglais s'impatientait ; Wolf, miné par la fièvre, se sachant isolé, sentait le succès lui échapper.

Le hasard devait le favoriser. Le 11 septembre, il apprenait par deux déserteurs du régiment de Royal-Rousillon que des barques chargées de vivres devaient pendant la nuit pénétrer à Québec. Dès lors, son plan fut tracé. A la hâte, après avoir, par une manœuvre habile qu'auraït pu lui envier Montcalm lui-même, attiré Bougainville en amont du fleuve, en lui faisant craindre un débarquement possible du côté de la pointe aux Trembles, il remontait vers Québec et, au milieu de la nuit, trompant les sentinelles françaises, en leur jetant le mot d'ordre donné aux bateliers qui devaient apporter des vivres dans la ville, il débarquait des troupes à l'anse au Foulon, au pied du plateau d'Abraham, à une

demi-lieue de la ville, en un point que lui avait désigné un de ses lieutenants, qui plus tard devait être illustre, James Cook. Insuffisamment gardé par un officier médiocre, corrompu, ami intime de Bigot, et qui, en 1755, avait déjà rendu le fort Beauséjour sans combat, le poste surpris ne fit aucune résistance. En silence, les colonnes anglaises purent donc par un sentier abrupt gravir ces falaises du haut desquelles il eût été si facile de les repousser.

Lorsque, le 13 au matin, Montcalm fut informé par des fuyards des évènements si graves de la nuit, il n'eut pas un instant d'hésitation. Laisser le plateau d'Abraham aux mains de l'ennemi, c'était livrer Québec. A tout prix il fallait rejeter au fleuve cette armée peut-être encore incomplétement rassemblée. Laissant dès lors 600 hommes seulement à la garde du camp de Beauport, il traversait la ville en toute hâte et, à la tête de 4500 hommes environ, débouchait en face des troupes ennemies. Elles étaient déjà rangées en bataille et en partie couvertes par des retranchements improvisés. Contrairement à ce qu'affirme Vaudreuil, toujours injuste, Montcalm n'attaqua point immédiatement et ne se laissa emporter ni par son ardeur ni par sa grande témérité. Il envoya au contraire à la hâte un courrier à Bougainville et, se contentant au début de couvrir son armée par une ligne de tirailleurs, afin d'occuper l'ennemi, il attendit l'arrivée de son lieutenant. Attente tragique, car les minutes étaient précieuses. A dix heures et demie, Bougainville trop éloigné n'apparaissant pas, les Anglais recevant au contraire à chaque instant des renforts et de l'artillerie, et perfectionnant leurs retranchements, Montcalm jugea avec raison que les dernières chances de vaincre allaient lui échapper et donna le signal du combat. Nos troupes s'ébranlèrent avec entrain. Malheureusement, sur notre droite, les Canadiens justifient les appréhensions de

Montcalm. Peu habitués à un combat à découvert, ils reculèrent jusqu'à un bouquet de bois afin de s'y mettre à l'abri, et cette hésitation dont Wolf sut habilement tirer parti en accablant notre gauche devait entraîner la retraite de l'armée entière. C'est alors que Wolf, déjà blessé au poignet, fut frappé par une balle en pleine poitrine. "Je meurs content," dit-il, en apercevant la fuite des Français, et, de fait, il venait de porter à la domination française au Canada un coup décisif. Quelques heures après, Montcalm à son tour était blessé plusieurs fois en couvrant la retraite et en essayant de ralentir la poursuite de l'ennemi. Il ordonna à deux grenadiers de le soutenir, rentra dans Québec et se fit porter au château Saint-Louis. "Combien de temps ai-je encore à vivre ?" demanda-t-il au chirurgien qui sondait les blessures. "Quelques heures seulement, mon général." "Tant mieux," répondit-il, "je ne verrai pas les Anglais à Québec." A Ramezay, gouverneur de la ville et commandant du Royal-Roussillon, qui lui demandait ses ordres : "Mes ordres ; je n'en ai plus à donner ; j'ai trop à faire à ce grand moment, et mes heures sont très-courtes ; je vous recommande seulement de ménager l'honneur de la France."

Sans doute, à ce moment, sa pensée de chrétien convaincu se reportait-elle vers Dieu, vers les siens, vers une famille profondément aimée, vers ce château de Candiac et le pays natal qu'il ne devait plus revoir. Pourtant, avant d'expirer, il pensa que sa tâche n'était pas terminée encore, qu'il lui restait un devoir à accomplir vis-à-vis de ces Canadiens fidèles, au milieu desquels il vivait depuis quatre ans, dont il avait partagé les souffrances, qu'il avait appris à estimer et à aimer, et, de sa main, il écrivit à Townshend, successeur de Wolf : "Général, l'humanité des Anglais me tranquillise sur le sort des prisonniers français et sur celui des Canadiens. Ayez pour ceux-ci les sentiments qu'ils

m'avaient inspirés ; qu'ils ne s'aperçoivent pas d'avoir changé de maître. Je fus leur père, soyez leur protecteur." Puis il reçut les sacrements et, tranquille, il attendit la mort en homme qui depuis longtemps est habitué à la voir en face. Il expira le 14 septembre au matin, et, le soir même, s'il faut en croire la tradition, ses soldats l'enterrèrent dans un trou de bombe au milieu de l'église des Ursulines.

A Québec, on a élevé à sa mémoire un obélisque de granit. Sur l'une des faces est inscrit le nom de *Wolf*, sur l'autre le nom de *Montcalm.* Son buste est au musée de Versailles ; mais son pays lui doit encore une statue.

La mort de Montcalm devait entraîner la reddition de Québec. Le 13 au soir, Bougainville était arrivé en vue de la place, trois heures après la retraite des Français ; il recula derrière la rivière du Cap Rouge à quelques kilomètres en amont, prêt à reprendre l'offensive et appelant à la hâte le corps de Lévis détaché sur Montréal. Malheureusement, Vaudreuil, sous l'influence de Bigot, abandonnait le camp de Beauport, reculant sur le corps de Bougainville. Le découragement d'ailleurs était général ; après la retraite de l'armée, les Canadiens se voyaient abandonnés, sans vivres, sans munitions, sachant que la ville était dans l'impossibilité de soutenir un siège suivi. Ramezay enfin n'avait ni l'énergie ni le sang-froid qu'exigeaient des circonstances aussi graves, et le 18, avant même d'avoir été attaqué, il livrait aux Anglais la ville et la garnison, environ 1800 hommes. Il obtenait les honneurs de la guerre et nos troupes furent transportées en France sur des bâtiments britanniques. Les habitants conservaient leurs biens, privilèges, propriétés, le libre exercice de leur religion, et recevaient l'assurance de n'être point recherchés pour avoir porté les armes. Fondée en 1608, Québec succombait après un siècle et demi de domination française. Le lendemain 19, Lévis apparaissait

sur le plateau d'Abraham et, apercevant le pavillon britannique flotter sur la ville en ruines, trop faible pour tenter un assaut, lentement il reprit le chemin de Montréal. La capitale prise, il semblait que la guerre d'Amérique fût terminée. La situation de la colonie est à cette date désespérée : la prise de Québec, du camp de Beauport, des entrepôts de Niagara nous ont fait perdre notre artillerie, nos munitions. Nos soldats sont sans tentes, sans habits, sans souliers, presque sans pain ; la famine est à son comble ; aucun secours à attendre ni de France ni de l'alliance des Peaux-Rouges, maintenant hostiles pour la plupart. En face de nous, une armée de 40,000 soldats ou matelots anglais, soutenus par un nombre double de miliciens. Pourtant, une poignée de braves luttera un an encore et trouvera même la force de vaincre une dernière fois.

Avant tout, il s'agissait de reprendre la capitale ; se renfermer sous les murs de Montréal, sans fortifications sérieuses, incapable de soutenir un siège, eût été en effet déposer les armes. Lévis le savait ; après avoir réuni à Montréal les dernières troupes qui nous restaient, 5000 hommes environ, soldats, miliciens, sauvages en petit nombre restés fidèles, il prenait hardiment l'offensive et, appuyé par deux frégates et quelques bâtiments de transport, il se portait en avant dès la fin avril aussitôt après la débâcle des glaces. Le 24 avril, il débarquait ses troupes à la pointe aux Trembles, à une journée de marche environ de Québec. Il était impossible malheureusement de tenter d'enlever la place par surprise ; le général anglais Murray, s'était en effet solidement retranché derrière la rivière du Cap Rouge au sud de la ville et dans les villages voisins de Sainte-Foy et de Lorette. Il était difficile également d'enlever d'assaut une position aussi forte. Lévis conçut un plan qui, s'il n'eût été finalement connu de Murray, lui eût livré peut-être l'armée

anglaise. Dans la nuit du 26 au 27, les Français remontant vers le nord, passaient à gué la rivière du Cap Rouge, et, par une marche extrêmement pénible, au milieu de bois et de marais glacés, menaçaient de tourner les positions anglaises. Malheureusement, Murray fut averti par un prisonnier du danger qu'il courait. Dès lors, abandonnant à temps ses positions, il reculait rapidement sous les murs de Québec.

L'armée française le rejoignit le 28, débouchant en vue de la ville sur ce même plateau d'Abraham, témoin de notre défaite, l'année précédente. Après deux journées de combats indécis, deux attaques françaises de droite et de gauche à la baïonnette, entraînèrent la victoire. Les Anglais lâchèrent pied, perdant toute leur artillerie, vingt canons, deux obusiers, 800 hommes tués ou blessés. Murray s'enferma dans Québec, avec les débris de son armée. Ce fut notre dernier triomphe : il nous coûtait plus de 900 hommes, dont 97 officiers. Epuisés par deux jours de combats dans les marais, et par un temps affreux, les Français étaient dans l'impossibilité de poursuivre l'ennemi dans Québec. Il fallait donc se résoudre à un siège en règle pour lequel tout nous manquait, même la poudre ; nos canonniers avaient reçu l'ordre de ne tirer que vingt coups par pièce par 24 heures. Lévis n'avait d'autre espoir que dans un secours de France : or, le 15 mai, à 10 heures du soir, il apprenait que deux vaisseaux de guerre venaient de mouiller à la pointe Lévis, en face de la ville. Quelques instants plus tard, les hourras des troupes anglaises montées sur les remparts apprirent aux Français à quelle nationalité appartenaient ces bâtiments. Aussitôt Lévis leva le siège et, abandonnant la flotille française, se replia sur Montréal. Le dernier acte du drame allait se jouer.

Il ne restait plus à Lévis que 3600 hommes, exténués, dépourvus de tout. " Nous n'avons même pas de poudre

pour un combat," écrivait-il. Les miliciens ruinés, voyant leurs villages occupés par l'ennemi et saccagés, désireux avant tout d'assurer au moins la sécurité de leurs familles, désertaient. Le cercle de fer se resserrait autour de nous. En août, Bougainville, avec 500 hommes seulement, avait dû enfin, en face des 12,000 hommes du général Haviland, abandonner l'Ile-aux-Noix et se retirait sur Montréal. A l'ouest, le général Amherst, à la tête de 11,000 hommes, avait obligé le capitaine Pouchot et les 200 soldats qu'il commandait à se rendre, après une résistance héroïque de douze jours.

Le 7 septembre, les trois corps de Murray, d'Haviland et d'Amherst, forts d'environ 20,000 hommes, se réunissaient en vue de la place. Montréal, entouré seulement d'une palissade capable d'arrêter une incursion des Indiens, était hors d'état de tenir. Pourtant Lévis, Bourlamaque, Bougainville auraient voulu combattre encore. Vaudreuil ne put se résoudre à exposer la malheureuse ville à une prise d'assaut. La capitulation, conclue le 8 avec le général Amherst, accordait aux habitants, colons et miliciens, les mêmes garanties pour leurs biens et leur liberté qu'aux habitants de Québec ; mais la garnison française dût se rendre prisonnière de guerre, et l'on peut dire avec Lévis qu'elle méritait de la part du général Amherst, le vaincu de Closterseven, " plus d'attention et plus d'estime."

Ainsi se terminait cette lutte de plus d'un demi-siècle. Un des articles de la capitulation de Montréal stipulait la cession totale et définitive du Canada et de ses dépendances à la Grande Bretagne ; les Canadiens devaient conserver le libre exercice de leur religion, leurs propriétés et leurs lois. L'article 2 du traité de Paris, du 10 février 1763, ne faisait que le reproduire et le sanctionner : " Le roi de France renonce à toutes les prétentions qu'il a formées ou pu former sur la Nouvelle-Ecosse ou Acadie, en toutes ses parties, et



Assaut de Québec.

la garantit tout entière avec toutes ses dépendances au roi de la Grande Bretagne. De plus Sa Majesté Très-Chrétienne cède et garantit à Sa Majesté Britannique en toute propriété le Canada avec toutes ses dépendances, ainsi que l'île du Cap Breton et toutes les autres îles dans le golfe et dans le fleuve Saint-Laurent, sans restrictions et sans qu'il soit libre de revenir sous aucun prétexte contre cette cession et garantie, ni de troubler la Grande Bretagne dans les susdites possessions."

Par le même traité, le gouvernement de Louis XV abandonnait aussi la Louisiane, toute la vallée du Mississipi à son alliée l'Espagne, en dédommagement de la Floride cédée par elle à l'Angleterre. Saint-Pierre et Miquelon, 242 kilomètres carrés d'une terre montueuse et froide, tel était le seul débris qui devait rester à la France de l'immense empire fondé par elle et qui un instant semblait devoir comprendre les deux tiers de l'Amérique septentrionale.

L'héroïsme de Montcalm a-t-il donc été inutile ? Non, l'honneur du moins était sauf ; en unissant dans le même souvenir les noms de Wolf et de Montcalm, en élevant à la mémoire des deux héros un monument commun, nos adversaires eux-mêmes devaient dans la suite nous rendre hommage. Surtout, le culte de la France ne devait plus disparaître sur les bords du Saint-Laurent. Si, depuis 1760, les Canadiens sont restés les sujets loyaux de la Grande Bretagne, il n'y a cependant pas un évènement de notre histoire nationale qui n'ait eu dès lors parmi eux un retentissement heureux ou douloureux. N'est-il pas permis de penser que cet amour de la mère-patrie est fait avant tout du souvenir des gloires passées et des souffrances communes ?

N'est-ce pas sur le plateau d'Abraham et sous les murs de Montréal que s'est scellée cette alliance entre l'ancienne et la nouvelle France.

DEUXIÈME PARTIE

LE CANADA APRÈS LA CONQUÊTE

CHAPITRE I

Le Canada français en 1763.—Etat politique.—Le Québec-Act.—Les luttes franco-anglaises.—Le Constitutional-Act de 1791.—Le Canada de 1791 à 1840.—L'Union-Act.—Le British North-America-Act.—La Constitution.

Le traité de 1763 consommait la perte du Canada. Avec l'insouciance qui le caractérisait, Louis XV abandonnait à l'Angleterre un magnifique empire colonial et des Français qui, dans une lutte deux fois séculaire contre la nature et les hommes, venaient de faire montre des plus éclatantes qualités de notre race.

Les derniers défenseurs n'avaient pu obtenir qu'un adoucissement aux conditions du vainqueur. La capitulation signée par Vaudreuil le 8 septembre 1760 garantissait aux Français leurs propriétés, leurs coutumes juridiques, leur liberté religieuse. Ils pouvaient, en outre, pendant 18 mois, vendre leurs biens et aller s'établir où ils le voudraient. Cette dernière clause dut être facilement acceptée par les Anglais et, sans nul doute, ce fut sans regret qu'ils virent mille ou douze cents nobles, fonctionnaires ou commerçants, reprendre le chemin de la France.

La colonie décapitée aurait pu être facilement assimilée par les vainqueurs, mais les Anglais ne savaient pas gagner le cœur des peuples qu'ils avaient conquis par la force. Au lieu

de les amener par la douceur à s'unir à eux, ils les éloignèrent par leur morgue et l'affectation de leur supériorité.

Les Canadiens ne pouvaient opposer à leurs nouveaux maîtres autre chose qu'une résistance passive. "Mais il y a," dit M. Réveillaud, dans son *Histoire du Canada,* "dans l'inertie même d'un peuple qui se renferme sous sa tente et se refuse à tout commerce intime avec ses vainqueurs une force latente qui peut inquiéter ces derniers plus que des rébellions ouvertes. Repliés sur eux-mêmes et s'adonnant presque exclusivement aux soins de l'agriculture, celle de toutes les professions qui permet les farouches isolements, les Canadiens français firent ce qu'avaient fait les Saxons au temps de la conquête normande ; ils vécurent à part, voués au culte de leurs souvenirs, sans se mélanger avec leurs conquérants."

Néanmoins, ils ne désespérèrent pas de l'avenir. Profitant habilement des embarras de leurs maîtres, ils surent, en échange d'un loyalisme qui ne se démentit jamais, se faire reconnaître des droits de plus en plus étendus et obtenir en quatre étapes décisives, les prérogatives d'un gouvernement parlementaire dans un état quasi indépendant.

Pendant les dix années qui suivirent le traité de Paris, les Canadiens français furent livrés à l'arbitraire d'autorités sans scrupules. Pourquoi se gêner avec des vaincus ? Diviser pour régner est une vieille maxime politique que les Anglais rajeunirent par l'application qu'ils en firent. Pour détruire la solidarité qui unissait les Français, ils démembrèrent la Nouvelle-France en quatre ou cinq tronçons. Le Canada proprement dit eut trois gouvernements (Québec, Montréal, les Trois-Rivières). Les deux rameaux de la famille française de l'Amérique du Nord, les Canadiens et les Acadiens, furent complètement isolés l'un de l'autre. Pendant quatre ans, les conseils de guerre jugèrent seuls les affaires civiles

et criminelles. De son autorité propre, sans recourir au Parlement, le Roi abolit les lois françaises et leur substitua la législation anglaise. On exigea des Canadiens la remise de leurs armes et un serment personnel de fidélité à la Couronne britannique. Diverses ordonnances prises par le Conseil exécutif et par le gouverneur Murray leur défendirent de quitter le pays sans autorisation, modifièrent le cours des monnaies, obligèrent les possesseurs du sol à produire leurs titres de propriété et à les faire de nouveau enregistrer. Ces mesures tyranniques mirent le comble à l'exaspération populaire ; les agents de la Couronne, qui ne se laissaient pas aveugler par les apparences de soumission des vaincus, sentirent dans tout le pays le frémissement avant-coureur de l'insurrection. Avant d'y recourir, les Canadiens voulurent épuiser tous les recours légaux. Des délégués, choisis parmi les notables, reçurent mission d'aller porter à Londres leurs doléances. Bien que fondées en droit, leurs réclamations n'eussent cependant pas été acceptées si les premiers soulèvements des colonies américaines n'avaient averti les Anglais de l'opportunité de faire des concessions.

En 1774, le Québec-Act voté par le Parlement britannique, malgré une vive opposition de la minorité, permit l'emploi de la langue française dans les documents officiels, restitua au Canada l'usage des lois civiles françaises, dispensa les catholiques du serment du Test, leur assura le libre exercice de leur culte et établit un Conseil législatif nommé, il est vrai, par la Couronne. C'était un premier pas dans la voie des réparations nécessaires.

Le Québec-Act eut le résultat qu'espérait ses auteurs ; les canadiens se calmèrent, et, en grande majorité, restèrent sourds à l'appel des " provinciaux," quoique l'insurrection des colonies du sud les mît dans un cruel embarras. Quelle devait-être leur conduite ? Les insurgés les suppliaient

d'embrasser leur cause, de se joindre à eux et, dans une adresse célèbre, leur citaient l'exemple des cantons suisses où catholiques et protestants vivaient en paix. Il est certain que l'espoir de reconquérir leur indépendance devait en faire hésiter beaucoup. Comme il arrive dans de semblables conjonctures, où il est si difficile de connaître ses intérêts et son devoir, les avis étaient partagés. Les uns se souvenaient encore de l'acharnement avec lequel les "Bostoniens" les avaient combattus et penchaient pour la neutralité ; les autres, clergé et noblesse, qui craignaient de perdre dans la révolution leurs dîmes et leurs terrages, se déclarèrent pour la métropole. Celle-ci, d'ailleurs, sut se les attacher par des égards et des présents. Elle en nomma plusieurs à des charges publiques, notamment au Conseil législatif, et elle promit aux autres des places d'officiers. Néanmoins, quand les insurgés envahirent le Canada, ils ne trouvèrent pas de résistance. Montréal, Trois-Rivières succombèrent et Québec fut assiégé par Montgomery. Un royaliste catholique, M. de Beaujeu, ayant voulu secourir la ville, fut attaqué par d'autres Canadiens, et sa troupe dispersée. L'arrivée de huit mille mercenaires, pour la plupart Allemands, que l'Angleterre envoyait au gouverneur Carleton, sous le commandement de Burgoyne, décida les Américains à la retraite (1776). L'année suivante, par un retour presque inespéré de fortune, ils forçaient Burgoyne lui-même à mettre bas les armes à Saratoga. La France alors, malgré les scrupules monarchiques de son souverain, s'allia aux insurgés.

Irrités de leurs défaites, les Anglais, qui voient partout des espions et des rebelles, multiplient les arrestations et les emprisonnements arbitraires. Ce fut le régime du bon plaisir, avec son cortège habituel d'erreurs et de dénis de justice. Incapable de résister à la réaction, Carleton, à qui

le Canada était en grande partie redevable du bill de 1774, demanda et obtint son rappel. Il fut remplacé par Haldimand, général suisse, qui multiplia les corvées, les jugements iniques, les détentions sans interrogatoires préalables à bord des vaisseaux de guerre à l'ancre à Québec. Mais ces procédés barbares ne sauvèrent pas l'Angleterre. Accablée par les revers, elle dut signer le traité de 1783 qui reconnaissait l'indépendance de ses colonies révoltées. La France, qui avait contribué par ses succès à ce résultat, aurait pu demander en retour la rétrocession du Canada. Par un désintéressement qu'on peut regretter, elle ne l'exigea pas, et nos frères restèrent sous le joug.

Cependant cette guerre eut sur leur développement ultérieur les plus grandes conséquences. Après 1763, les Canadiens du sud avaient été rattachés aux colonies américaines ; lors de l'établissement de la nouvelle frontière, ils furent définitivement détachés de la province de Québec et les postes français de l'ouest (St.-Louis, Détroit, etc.) entrèrent également dans la nouvelle confédération. En même temps qu'ils perdaient des frères, les Canadiens gagnaient des ennemis. Les Anglais qui n'avaient pas voulu s'associer au mouvement de l'indépendance, les "loyalistes," au nombre d'environ 25,000, venaient s'établir dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, et le Haut-Canada. Sans cette amputation et cette émigration, il est probable que le Dominion actuel serait français de l'Atlantique au Pacifique.

La paix mit fin à l'état de siège. Haldimand fut rappelé et Carleton, devenu lord Dorchester, reprit les fonctions de gouverneur. Son premier soin, sur les conseils du ministère, fut de procéder à une vaste enquête. Il est bien probable que cette consultation aurait eu le sort de beaucoup d'autres si la leçon que les Anglais venaient de recevoir et les échos lointains de la révolution française, ne leur avaient conseillé

d'être prudents et de tenir compte des réclamations de leurs sujets. C'est ce que comprirent la générosité de Fox et l'esprit politique de Pitt.

Par le Constitutional-Act de 1791, le Canada fut divisé en deux provinces : le Bas-Canada, peuplé presque exclusivement de Français, et le Haut-Canada, où continuaient à s'établir les " loyalistes " anglais. Un gouverneur-général devait résider à Québec et un lieutenant-gouverneur à Kingston. Chacune de ces provinces avait deux Chambres : l'une nommée par le pouvoir, l'autre élue. Mais cette constitution, promulguée la même année que la nôtre, ne donnait au Canada que l'apparence du self-government. Les Français allaient avoir, il est vrai, à Québec la majorité ; mais du moment qu'il fallait, pour que les décisions prises par l'Assemblée eussent chance d'être ratifiées, l'accord du pouvoir exécutif et des deux Chambres, on pouvait bien compter qu'il ne se réaliserait pas souvent. Des conflits nombreux se produisirent en effet, et c'est ce qui décida la Couronne, après un demi siècle de luttes, à accorder de nouvelles garanties aux Français.

La Constitution fut mise en vigueur le 26 décembre 1791. Bien que disposant de la quasi unanimité dans leur province, les Français avaient, dans un but de conciliation, choisi 16 Anglais pour l'Assemblée ; ceux-ci, au lieu de leur savoir gré de leur désintéressement, réclamèrent l'usage exclusif de la langue anglaise dans les débats et la présidence de la Chambre. Ces propositions et d'autres du même genre furent écartées après des discussions orageuses, et on put enfin voter les lois si impatiemment attendues sur les boissons, les rentes seigneuriales et le régime des écoles.

Avec Prescott, le successeur de Carleton, la Couronne revint au régime repressif, et la police reçut l'ordre de rechercher les suspects. Les sessions des Chambres n'eurent

lieu que par intermittences et on supprima le Journal des Français, le *Canadien*, pourtant bien insignifiant. Cependant l'imminence d'une lutte prochaine entre l'Angleterre et les Etats-Unis faisait au gouverneur un devoir d'essayer de nouveau la conciliation. La tactique réussit : le clergé catholique donna l'exemple de la soumission, et les fidèles suivirent. Pendant les deux années que dura la guerre (1812–1814), si les troupes anglaises furent quelquefois victorieuses, elles le durent au courage et à l'esprit militaire des Français. La paix de Gand rétablit la bonne harmonie entre les deux pays.

La guerre terminée, la lutte reprit plus vive que jamais entre les partis anglais et français. Le gouvernement avait décidé la suppression de la Compagnie du Nord-Ouest, et l'on s'attendait à une violente résistance de la part de ses nombreux et peu civilisés employés. Lord Selkirk, chargé de la mission délicate de les désarmer, parvint à leur inspirer confiance et à les réunir pour une grande fête dans l'enceinte du fort William. Entourés de troupes, ils ne purent opposer aucune résistance.

Les terres du domaine public étaient distribuées avec la plus scandaleuse partialité. Un gouverneur, Milnes, s'en était attribué 70,000 acres (l'acre vaut 40 ares) et en distribuait largement à ses favoris. De 1793 à 1811, plus de 3 millions d'acres avaient été ainsi données à deux cents privilégiés. Les Français qui s'accroissaient sans cesse, grâce à la fécondité des familles, demandaient au contraire que les terres fussent partagées proportionnellement aux habitants du canton. Ils n'obtinrent qu'un semblant de satisfaction.

Des gouverneurs, incapables de résoudre des conflits, ne firent que passer. La Chambre, présidée par Papineau, fut plusieurs fois prorogée et dissoute. Toujours les électeurs la renvoyaient grandie et fortifiée de l'adhésion populaire



Les Anglais restés fidèles à la mère patrie débarquent au Canada (1783).

Papineau et ses amis les réformistes demandaient l'incompatibilité entre le mandat de député et les fonctions salariées, l'indépendance des juges, une refonte de la Constitution qui donnerait à la Chambre d'assemblée le droit d'interpeller et de renverser le Ministère, de voter les crédits et d'en contrôler l'emploi, en un mot la réalité du régime parlementaire.

A ces justes revendications, les Chambres anglaises répondirent par des mesures de réaction : mise en accusation des députés de l'opposition, modification de la loi électorale qui exigea désormais des Français un cens double de celui des Anglais.

On devine le sentiment de stupeur et de colère qui saisit les Canadiens français quand ce bill fut connu. Beaucoup crurent qu'il n'y avait plus de recours que dans l'insurrection, et des révoltes éclatèrent en effet de 1837 à 1840 sur différents points de la colonie, malgré l'opposition du clergé. La lutte revêtit même, en certains endroits, un caractère atroce de sauvagerie ; les insurgés eurent quelques succès partiels, mais en définitive le gouvernement triompha.

Cette insurrection, imprudemment décidée et plus mal conduite encore, devait aboutir à la défaite. Du moins elle eut pour résultat de décider l'Angleterre à accorder un nouveau statut au Canada : ce fut l'Union-Act promulgué le 23 juillet 1840. Les deux Canadas étaient désormais réunis ; les deux provinces avaient le même nombre de députés, leurs dettes étaient confondues et l'anglais devenait la seule langue légale. Par un amendement ultérieur, la langue française reprit son rang officiel. Ces dispositions étaient loin de donner satisfaction aux Français ; toutefois, comme elles furent appliquées dans un esprit généralement libéral, elles leur permirent de faire l'apprentissage de la vie parlementaire.

Désormais la rivalité des deux races persiste, mais leurs luttes perdent de leur violence. La religion seule des candidats ne décide plus de leur élection. Deux partis s'organisent comme dans les pays parlementaires et ont des représentants dans les deux provinces : le parti libéral et le parti conservateur, qui tour à tour gouvernent lorsqu'ils ont la majorité. Avec lord Elgin, un des gouverneurs qui resta le plus longtemps au Canada, le régime constitutionnel et parlementaire fut loyalement appliqué.

Grâce à la paix intérieure et aux sages lois votées par les représentants, le pays jouit d'une prospérité inconnue jusqu'alors. Par une amnistie et une indemnité accordée aux victimes innocentes des luttes civiles, on effaça toute trace des anciennes discordes. L'antique Acte de Navigation de 1651, qui fermait les ports de la colonie aux navires des nations autres que l'Angleterre, fut abrogé. On refondit et on codifia les lois françaises et on les introduisit dans les cantons de l'est ; le régime judiciaire fut amélioré ; les écoles confessionnelles s'élevèrent en grand nombre ; une plus large autonomie fut accordée aux districts et aux paroisses ; en 1855, on abolit les droits et les devoirs féodaux des Canadiens. Pour remplacer les troupes anglaises, que le gouvernement de Londres retirait peu à peu, on organisa, après bien des difficultés, une milice provinciale dont la nécessité éclata lors de la guerre de Sécession.

Par dessus tout, l'activité des Canadiens se porta sur la colonisation et les entreprises industrielles et commerciales. Un vaste système de canaux destinés à rectifier le cours du Saint-Laurent et à éviter ses rapides fut entrepris ; on décida la construction du chemin de fer intercolonial d'Halifax à Québec et on acheva le Grand Tronc qui traverse les deux Canadas de Détroit à Québec. La part brillante que prit le Canada à notre Exposition universelle de 1855 fut une

révélation saluée avec joie par la mère-patrie qui créa bientôt un consulat général de France à Québec. On modifia en sa faveur notre tarif des douanes et, par réciprocité, il abaissa les droits qui pesaient sur nos vins et nos eaux-de-vie. Déjà, quelque temps auparavant, il avait conclu un premier traité de commerce avec les Etats-Unis.

La vie politique elle-même, quoique toujours très intense, ne fut troublée que par la question de la capitale et l'organisation de la future Confédération.

Depuis longtemps le choix définitif d'une capitale s'imposait. La majorité parût se rallier sur le nom de Québec. Aussitôt les Haut-Canadiens firent entendre de violentes protestations. On revint sur le premier vote et on décida de s'en remettre à l'arbitrage de la reine Victoria. A la grande surprise de tous, elle désigna Ottawa, une petite ville inconnue qui, dans l'esprit des conseillers de la souveraine, avait le grand avantage d'être éloignée de la frontière des Etats-Unis et de se trouver sur la limite des deux provinces.

Ce conflit pour la prééminence n'était pas terminé que les partis se passionnaient déjà pour une nouvelle organisation politique de la colonie. L'acte d'Union avait attribué aux deux provinces, bien qu'inégalement peuplées, un même nombre de représentants et, depuis qu'il avait été promulgué, la population du Haut-Canada avait tellement augmenté qu'elle dépassait celle du Bas-Canada. L'équilibre primitif était rompu. De plus les provinces atlantiques n'avaient pas encore de statut personnel : la justice ne voulait-elle pas qu'elles en fussent dotées ? Chacun le comprenait, et bientôt l'idée d'une Confédération de toutes les provinces de la Couronne britannique dans l'Amérique du Nord s'ébaucha dans les discussions et rallia la majorité de l'opinion.

Trois années de négociations ne furent pas de trop pour mener à bien ce grand œuvre. Enfin, le 1er juillet 1867, la

nouvelle Constitution fut promulguée au milieu des démonstrations les plus enthousiastes.

Composée à l'origine de quatre provinces—Québec, Ontario, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick—la Confédération ou plutôt le *Dominion of Canada* s'augmente en 1870 du Manitoba et des territoires du nord-ouest ; en 1871, de la Colombie britannique ; en 1873, de l'île du prince Edouard ; en 1905 de l'Alberta et du Saskatchewan, et compte aujourd'hui huit provinces dont la capitale est Ottawa.

La métropole n'exerce plus guère au Canada qu'une suzeraineté toute nominale. Elle est représentée par un gouverneur-général qui joue le rôle d'un président de République. Il ouvre, proroge, et dissout les Chambres, préside le Conseil des Ministres, qu'il doit prendre dans la majorité, et promulgue les lois. Il peut opposer son veto à celles qui lui paraissent contraires à la Constitution et aux intérêts de l'Empire, mais il ne croit pas devoir user de ce droit.

Le Parlement fédéral se compose de deux Assemblées. Le Sénat, qui compte 84 membres désignés par le gouvernement, possède les mêmes prérogatives que la Chambre, sauf en matière financière. La chambre des Communes comprend 213 membres, dont 65 élus pour la province de Québec. Les 148 sièges qui restent sont répartis proportionnellement à la population des sept autres provinces. C'est elle qui vote le budget, renverse les ministères, et préside à l'orientation de la politique générale du pays.

Les attributions du Parlement et du Ministère fédéral s'étendent à tout ce qui concerne la confédération, mais sont limitées cependant aux lois et aux services d'intérêt général. Les autres sont du ressort des Parlements et des gouvernements provinciaux.

A la tête de chaque province est un lieutenant-gouverneur exerçant le pouvoir exécutif, de concert avec le conseil des

Ministres pris dans la majorité de la législature. La plupart des provinces ont deux assemblées : un Sénat, dont les membres, comme ceux du Sénat fédéral, sont nommés à vie et une assemblée législative, élue tous les quatre ans par un suffrage presque universel. Le British North-America-Act a tracé avec précision la limite des différents pouvoirs. Cependant si, en particulier pour le régime scolaire, une assemblée provinciale outrepassait ses droits, le Parlement fédéral par une loi *remédiatrice* pourrait rétablir le *statu quo*.

La province est divisée elle-même en districts et comtés qui n'ont d'importance qu'au point de vue électoral et judiciaire. La vraie unité administrative est la paroisse qui a à sa tête un " maire " ou " préfet " et un Conseil de paroisse chargé de voter les taxes locales et de gérer les biens communaux.

Telle est la Constitution qui, depuis un demi siècle, a procuré au Canada la paix et la prospérité. L'Angleterre l'a loyalement appliquée ; on peut même dire que, dans la pratique, elle a toujours adopté dans les conflits la solution la plus libérale. Le Canada, avec l'autonomie dont il jouit, est donc une république de fait.

Une dernière insurrection des Indiens et des Métis éclata en 1885. Leur chef, Louis Riel, débuta par d'heureux coups de main. Puis, dans une bataille rangée de trois jours, à Fish Creek, il vainquit les troupes régulières envoyées contre lui (23–25 avril). Mais, peu après, il dut reculer devant des troupes considérables, abandonnant à son quartier général de Batoche (11 mai) sa femme et ses enfants. Pour les revoir, il se rendit et ses troupes se dispersèrent. Traduit en justice le 20 juillet pour crime de haute trahison, il fut pendu le 16 novembre 1885.

CHAPITRE II

Etat Religieux : L'Eglise catholique.—Etat Moral : Les sentiments des Franco-Canadiens.

Après avoir exposé les diverses phases de la lutte politique entre les Français et les Anglais, l'étude qui s'impose par ordre d'importance est celle de l'Eglise catholique. La religion est, en effet, le facteur moral qui a le plus contribué à la formation du peuple canadien français. C'est elle qui l'a défendu, soutenu, discipliné, et qui a lutté jusqu'ici victorieusement contre les Anglo-Saxons pour le maintien de son esprit et de ses traditions.

La défaite de la France, consacrée par le traité de Paris, privait la colonie de l'élite intellectuelle qui avait été l'âme de son organisation et de sa résistance. Sans doute, tous les nobles et la plupart des négociants ne l'ont pas quittée, comme on l'a dit à tort. Il en est—on les a comptés—qui restèrent ; leur nombre cependant eut été insuffisant, pour réconforter et diriger les paysans trop pauvres, pour faire les frais du retour, ou trop peu instruits, pour prendre les initiatives hardies qui devaient imposer l'amélioration de leur sort et le respect de leurs croyances. Cette tâche, le clergé catholique l'assuma.

Déjà, à la fin de la domination française, il était assez influent pour faire reconnaître par les capitulations de Québec en 1759, de Montréal en 1760, par le traité de Paris en 1763, le droit pour les vaincus de professer et d'exercer librement leur culte conformément aux rites de l'église

romaine et dans les limites des lois britanniques. Le Québec-Act de 1774, qui ne fut pas seulement une véritable charte politique, mais encore une sorte de concordat, précisa et étendit les privilèges de l'Eglise catholique et les droits de ses adeptes.

Ces privilèges sont nombreux et de grande importance. Les fidèles des campagnes, de par le Québec-Act et le Code Civil, sont astreints au paiement de la dîme ou plus exactement au 26ᵉ minot de blé de leur récolte. Nul pratiquant ne peut s'y soustraire ; les tribunaux savent l'y contraindre au besoin, et, dans les villes, elle est remplacée par une taxe de capitation qui n'a pas officiellement le même caractère obligatoire, mais que l'autorité civile ferait payer si elle était vraiment contestée. Tous les frais du culte, construction des églises, salaires des ministres, sont des dépenses obligatoires.

Le clergé séculier et même régulier est entièrement libre ; la création et la délimitation des diocèses échappent complètement à la décision de l'Etat ; le pape nomme les évêques, ceux-ci choisissent les curés sans immixtion aucune du pouvoir laïque, selon leur conscience et en vertu de leur autorité seule. Les cimetières sont toujours confessionnels et les registres de l'état civil continuent à être tenus par les curés des paroisses.

Prêtres et évêques jouissent de la plus grande liberté. Ils peuvent, sans encourir de sanctions pénales, aborder en chaire et traiter sans réticences dans leurs sermons ou dans leurs mandements tous les sujets politiques ou sociaux de la plus brûlante actualité.

Au début de la conquête, les réguliers avaient été moins libéralement traités. A la mort du dernier jésuite canadien, en 1799, les biens de la société avaient fait retour à l'Etat. Depuis, l'ordre de Jésus est rentré et le Parlement de Québec

lui a même alloué deux millions pour l'indemniser de la perte qu'il a subie autrefois. Les Récollets, les Sulpiciens, et les Oblats détiennent la plupart des postes.

Les communautés de femmes n'ont jamais été inquiétées. Tous les ordres se livrent à l'occupation de leur choix, sans craindre l'ingérence ou le contrôle de l'Etat laïque.

Forts de la puissance que lui donne l'adhésion quasi unanime des catholiques canadiens et des ressources matérielles que, sans lésiner, ils lui fournissent, l'Eglise a lutté contre la dispersion et l'absorption de notre race, et, pour cela, elle a pratiqué impitoyablement la politique de l'isolement.

Deux influences étaient surtout à redouter pour elle : celle du protestantisme anglo-saxon et celle de la libre-pensée française.

Sur les 5,371,000 habitants du Canada, 2,229,000 seulement, groupés pour le plus grand nombre dans la province de Québec, forment le contingent catholique. Pour éviter les défections, elle les isole des autres confessions religieuses et veille sur eux avec un soin jaloux ; elle ne fait rien pour propager la langue anglaise dans les classes populaires ; elle s'oppose, autant qu'elle le peut, aux mariages mixtes et quand elle ne peut les empêcher, elle exige que ce soit elle qui procède à la cérémonie religieuse et que, d'avance, on prenne l'engagement de lui laisser élever les enfants.

La France moderne ne lui inspire pas une moins grande crainte. Notre pays est pour elle la France de la Révolution et de la libre-pensée. Aussi tout son effort, jusqu'ici couronné de succès, tend-il à supprimer tout contact entre les fidèles et la pensée française. Le clergé se fait le directeur de conscience de toute la nation ; tous les actes de l'individu sont justiciables de son contrôle ; les journaux et les livres qui viennent de France ne peuvent être lus qu'avec son autorisation, et lorsqu'un jeune homme manifeste le désir



Assemblée des North-Westerns à Fort William (1816).

de venir compléter en Europe son éducation, il lui conseille de préférence—non pas Paris—mais Lille, Fribourg, ou Malines. Une surveillance sévère empêche la divulgation des mauvais livres, les dénonce, les met à l'index et, au besoin, jette l'interdit sur les bibliothèques publiques.

Quand il le juge nécessaire, le clergé se lance, pour faire triompher sa cause, dans l'arène politique. En chaire, ou dans la presse, il prend parti, attaque, défend, ordonne, usant de toutes les armes que son ministère sacré met à sa disposition. Les candidats catholiques qui n'acceptent pas docilement sa direction ne sont pas plus ménagés que les autres, et sir Wilfrid Laurier, quoique catholique canadien pratiquant, a été ardemment combattu par lui, parce que chef de l'opposition libérale.

D'aucuns pourront trouver abusive cette intrusion du prêtre dans les actes de la vie civile, cette main-mise sur la conscience de tout un peuple. Pour la juger équitablement, il faut se souvenir que c'est grâce à elle que notre race a pu se perpétuer et se développer dans l'Amérique du Nord. M. Siegfried, dans le *Canada, les Deux Races*, l'a très-bien dit et reconnu : "Sans l'appui du prêtre, nos compatriotes d'Amérique auraient sans doute été dispersés ou absorbés. C'est le clocher de village qui leur a fourni un centre alors que leur ancienne métropole les abandonnait totalement et leur retirait même ces autorités sociales autour desquelles ils auraient pu grouper leur résistance. C'est le curé de campagne qui, par son enseignement de chaque jour, a perpétué chez eux ces façons de penser et ces manières de vivre qui font l'individualité de la civilisation canadienne ; c'est l'Eglise enfin qui, prenant en main les intérêts collectifs de notre peuple, lui a plus que quiconque permis de se défendre avec succès contre les persécutions ou les tentations britanniques." "Aujourd'hui encore, il y a partie liée au Canada

entre le clergé et ses fidèles de langue française. Comme hier, comme il y a cent ans, le maintien du catholicisme semble donc être la principale condition de la persistance de notre race et de notre langue au Dominion."

Il n'est pas facile de faire la psychologie des Canadiens français. Le Canadien français n'est pas un être simple, son état d'esprit est au contraire complexe, et personne ne possède à un aussi haut degré la faculté de se dédoubler. Ce n'est que par une étude attentive, une analyse patiente et pénétrante qu'on parvient à se rendre compte de ses sentiments sur les Anglais, les Américains et les Français de France.

Et tout d'abord, il distingue les Anglais du Canada de ceux de l'Angleterre. Il a, au fond, peu de sympathie pour ses voisins immédiats qui, pour lui représentent toujours les vainqueurs. Dans la vie courante, il ne laisse guère deviner ses véritables sentiments et les chefs politiques sont assez fins diplomates et savent inspirer à leurs troupes une discipline assez sévère pour qu'ils ne transpercent jamais, même dans les discours les plus enflammés. Mais il faut savoir sous l'apparence voir la réalité. Et la réalité, c'est que, malgré la grande puissance d'attraction et de séduction de la société anglaise, elle n'a pas su conquérir l'amitié et peut-être même l'estime des vaincus.

L'Angleterre leur inspire moins d'aversion. Ils n'ont avec elle que de lointains rapports ; elle leur a donné—sans doute après bien des luttes—mais enfin elle leur a donné les plus grandes libertés ; elle leur apparaît comme un arbitre suprême auquel, dans leurs querelles intestines, ils ne font pas en vain appel. Le système parlementaire, tel qu'il est pratiqué chez elle, réalise pour eux la forme la plus parfaite de gouvernement. Sans oublier leurs origines, sans renier leurs ancêtres, ils sont et veulent rester de loyaux sujets de

l'Angleterre. L'un d'eux, et non des moindres, a pu dire avec une légère pointe d'exagération : "que le dernier coup de canon tiré sur le sol de l'Amérique pour la défense du drapeau anglais le serait par un canadien français."

Aussi ils ne tiennent pas à se laisser entraîner dans l'orbite de la puissante république voisine et encore moins à se laisser absorber par elle. Les Américains ne leur déplaisent pas ; il leur arrive même de les préférer, un peu par esprit d'opposition, à leurs éternels rivaux de l'Ontario. Mais que gagneraient-ils à devenir Américains ? L'exemple des 8 ou 900,000 Canadiens français établis aux Etats-Unis ne doit pas d'ailleurs leur faire souhaiter une union plus intime avec eux. Groupés autour de leurs curés, ces franco-américains conservent leur langue, mais leur influence est faible, et on pressent qu'au bout de quelques générations, ils ne pourront résister à la pression que le nationalisme intransigeant des Yankees exerce sur eux. Les Canadiens se rendent compte que le même sort leur serait réservé et, en gens pratiques, ils se méfient. Dans leur chère province de Québec, ils ont su obtenir un régime politique qui garantit leur autonomie et leur permet de conserver leur langue, leur religion, leurs traditions ; ils ont assez de prudence et de sagesse pour ne pas désirer un changement qui remettrait en discussion leur statut religieux et national. L'Eglise qui inspire et dirige tous leurs actes a depuis longtemps compris—depuis les sombres jours de 1774 et de 1812—que son intérêt était de les isoler des protestants du sud dont le prosélytisme l'a toujours effrayée. Si l'union, que tant de causes rendent possible, se fait un jour, elle sera subie et non désirée par la majorité des Canadiens anglais et par tous les Canadiens français.

Les Canadiens français ne tiennent pas davantage à redevenir Français. La France est toujours pour eux, malgré

la défaite et la séparation la mère-patrie, le pays des ancêtres dont ils maintiennent la langue, la religion et les mœurs. Tous, au plus profond de leur cœur, conservent avec amour son inaltérable souvenir, se réjouissent de ses succès et souffrent de ses revers.

Ecoutons le poète Louis Fréchette saluant le pavillon français qui, pour la première fois depuis la conquête, reparaît en 1855 sur les bords du Saint-Laurent :

> " Je ne suis pas très-vieux, pourtant j'ai souvenance
> Du jour où notre fleuve, après un siècle entier,
> Pour la première fois vit un vaisseau de France
> Mirer dans ses flots clairs son étendard altier.
>
> Ce jour-là, de nos bords—bonheur trop éphémère—
> Montait un cri de joie immense et triomphant :
> C'était l'enfant perdu qui retrouvait sa mère ;
> C'était la mère en pleurs embrassant son enfant !
>
> Nos poètes chantaient la France revenue ;
> Et le père, à l'enfant qu'étonnait tout cela,
> Disait :—Ce pavillon qui brille dans la nue,
> —Incline-toi, mon fils !—c'est à nous celui-là ! "

Et personne n'a oublié avec quelle angoissante inquiétude ils ont suivi les diverses péripéties de notre long martyre en 1870. Ils ne pouvaient pas croire que la grande nation, leur mère, tant de fois victorieuse, était à ce point accablée. " Un jour," dit M. de Molinari, " on vit le consul de France entrer l'air soucieux dans les bureaux de l'*Evénement* et, un instant après, la foule consternée put lire en tête du sommaire du journal, affiché suivant la mode américaine, la nouvelle trop certaine cette fois de la capitulation de Sedan. Chacun avait des larmes aux yeux, me disait un témoin de cette scène, et quand le consul sortit des bureaux du Journal toute

cette foule, obéissant à un même sentiment et d'un même geste spontané, se découvrit sur son passage."

Et on se rappelle l'attitude de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal forçant en 1895 le commandant d'un vaisseau allemand qui, pour l'anniversaire de Sedan, avait fait pavoiser son bâtiment, de cesser sur l'heure toute démonstration blessante pour la France.

Une affection qui se manifeste par des preuves de cette nature ne peut-être mise en doute. Toutefois, elle s'adresse plus à la France d'autrefois qu'à celle d'aujourd'hui. "S'il est donc vrai," dit M. Siegfried, "profondément vrai de dire que les Canadiens aiment la France, il faut ajouter aussitôt que la plupart d'entre eux ne peuvent admirer sans réserve la France moderne. Elle ne réalise en rien leur idéal politique et religieux : c'est d'abord essentiellement une France révolutionnaire, et ce mot sonne mal dans un pays où la jeunesse tout entière est élevée par une Eglise qui n'a jamais reconnu 1789 ; c'est ensuite une France partiellement, largement libre-penseuse, et au Canada la libre-pensée est l'objet d'une presque universelle réprobation; c'est enfin, aujourd'hui du moins, une France radicale, et les Canadiens sont très-attachés aux principes de la conservation sociale."

Et l'abbé Fêlix Klein précise ainsi la même pensée : "Ayons le courage de le dire comme nous l'avons vu de nos yeux et entendu de nos oreilles : les Canadiens s'étonnent, s'indignent, se détachent de nous. . . . Plaise à Dieu que ces sentiments d'amertume disparaissent bientôt, eux et la cause d'où ils proviennent, mais s'ils duraient de trop longues années, c'en serait fini de l'amour des Canadiens pour le *vieux pays*."

Après avoir analysé les éléments du patriotisme canadien, M. Henri Bourassa, le fougueux nationaliste, conclut : "Devons-nous être plus Canadiens que Français ou plus

Français que Canadiens ? En d'autres termes, devons-nous être des Français du Canada ou des Canadiens d'origine française ?" Sa réponse est nette : "Nous devons rester essentiellement Canadiens." "Soyons Français comme les Américains sont Anglais."

CHAPITRE III

État Intellectuel : les écoles ; la langue ; La littérature.

Etant donnés les éléments ethniques et les religions qui existent au Canada, les luttes scolaires devaient, plus qu'ailleurs, y prendre un caractère particulièrement violent. Pour conserver leur individualité, leur langue et leur foi, les catholiques ont exigé des écoles séparées et subventionnées par l'Etat où, sous leur surveillance, sont enseignés le français et le dogme catholique. Et, d'autre part, les anglo-canadiens, généralement protestants, continuent à préconiser l'école publique dont, à l'imitation des écoles de la grande république voisine, ils veulent faire le creuset d'où sortiraient unifiés les apports divers fournis par les différentes races. Dans l'impossibilité de concilier des points de vue si opposés et dans le but de procurer la paix au pays, l'Etat a abandonné aux églises et à des associations libres le soin de donner l'enseignement secondaire et supérieur, et, sans se désintéresser de l'enseignement primaire, il a remis aux Conseils de province la mission de l'organiser en suivant quelques règles très-larges qu'il a lui-même tracées.

Dans les provinces, où ils sont en minorité, les catholiques ont généralement conservé ou obtenu des écoles séparées, et, dans les écoles subventionnées, ils peuvent, s'il y a au moins dix enfants de leur religion, exiger que le français soit enseigné et qu'après les heures de classe, l'école soit ouverte au prêtre pour l'enseignement du catéchisme.

Si, par la force des choses, les deux races sont quelquefois

réunies sur les mêmes bancs, dans l'enseignement primaire, elles ne le sont jamais dans l'enseignement secondaire ou supérieur. Chacune a ses établissements distincts qu'elle imprègne de son esprit et dirige selon ses méthodes propres.

Il serait injuste de méconnaître les services rendus par ces établissements ; cependant on peut souhaiter qu'ils s'adaptent mieux au milieu où ils se trouvent. Ils n'abandonnent que lentement leurs méthodes surannées et ils devraient, pour préparer les Canadiens français à lutter avec succès contre leurs concurrents anglo-saxons, les munir de ces connaissances scientifiques et pratiques que les universités rivales de Torento et Mac Gill de Montréal dispensent à leurs ingénieurs et à leurs chimistes.

La persistance de notre langue et son évolution, dans un pays séparé de nous par un large océan, entouré de vainqueurs parlant une autre langue, sans relation pendant plus d'un siècle avec la mère-patrie est un phénomène linguistique bien digne de retenir l'attention et d'exercer la sagacité des philologues. Mais ces considérations savantes ne seraient pas à leur place.

Là-bas, comme chez nous, il y a lieu de distinguer le langage du peuple de celui de la société cultivée. Les personnes qui ont reçu une bonne éducation parlent, sans le moindre accent, un français incontestablement correct où seuls de rares archaïsmes et quelques anglicismes font tache de temps en temps. Le peuple même a un patois moins grossier que celui de nos paysans de langue d'oïl. Comme ses ancêtres sont venus pour la plupart de nos provinces de l'ouest, on remarque, pour la prononciation et certains idiotismes, une étroite parenté avec le parler actuel de nos Normands, de nos Poitevins et de nos Saintongeais.

La Nouvelle-France n'a pas encore eu son grand écrivain ; notre concurrence en est surtout la cause. C'est peut-être



La défaite de Louis Riel, le chef des insurgés.

dans la poésie que les Canadiens ont fait preuve de plus de talent. L. Lemay, Elzéar Labelle, mériteraient d'être mieux connus ; mais trois autres poètes : L. H. Fréchette, W. Chapman, Octave Crémazie vivront dans le souvenir de la postérité. L'Académie française a décerné à Fréchette, il y a quelques années, le prix de poésie pour la *Légende d'un peuple.* Voici sa Forêt d'un sentiment si sobre et si juste :

LA FORÊT

Chênes au front pensif, grands pins mystérieux,
Vieux troncs penchés au bord des torrents furieux,
Dans votre rêverie éternelle et hautaine
Songez-vous quelquefois à l'époque lointaine
Où le sauvage écho des déserts canadiens
Ne connaissait encore que la voix des Indiens,
Qui groupés sous l'abri de vos branches compactes
Mêlaient leurs chants de guerre au bruit des cataractes ?

Sous le ciel étoilé, quand les vents assidus
Balancent dans la nuit vos longs bras éperdus,
Songez-vous à ces temps glorieux où nos pères
Domptaient la barbarie au fond de ses repaires ?
Quand, épris d'un seul but, le cœur plein d'un seul vœu,
Ils passaient sous votre ombre, en criant : " Dieu le veut ! "
Défrichaient la forêt, créaient des métropoles
Et, le soir, réunis sous vos vastes coupoles
Toujours préoccupés de mille ardents travaux
Soufflaient dans leurs clairons l'esprit des jours nouveaux.

Oui, sans doute, témoins vivaces d'un autre âge,
Vous avez survécu tout seuls au grand naufrage
Où les hommes se sont l'un sur l'autre engloutis ;
Et, sans souci du temps qui brise les petits,
Votre ramure aux coups des siècles échappée
A tous les vents du ciel chante votre épopée.

Enfin, en cette année 1912, l'Académie des jeux floraux a décerné à M. Chapman ses deux principales récompenses, le prix Charrier et le prix Leconte de Lisle, et l'Académie française en 1911 a couronné ses *Rayons du Nord.*

Un éminent historien canadien, l'abbé Casgrain, a indiqué en termes parfaits aux écrivains de son pays la mission qui leur incombe et les dons dont ils disposent pour l'accomplir : " Représentants de la race latine, votre mission est d'opposer au positivisme anglo-américain, à ses intérêts matérialistes, à son égoïsme grossier les tendances d'un ordre plus élevé. Vous avez devant vous une des plus magnifiques carrières qu'il soit donné à des hommes d'ambitionner. Issus de la race la plus chevaleresque et la plus intelligente de l'Europe, vous êtes, à une époque où le reste du monde a vieilli, dans une patrie neuve, d'un peuple jeune et plein de sève. Vous avez dans l'âme et sous les yeux toutes les sources d'inspiration, au cœur de fortes croyances, devant vous une gigantesque nature où semblent croître d'elles-mêmes les grandes pensées, une histoire féconde en dramatiques évènements, en souvenirs héroïques. En exploitant ces ressources, vous pourrez créer des œuvres qui s'imposeront à l'admiration et vous mettront à la tête du mouvement intellectuel dans cet hémisphère." [1]

[1] Ch. de Bonnechose, *La France en Amérique* (Correspondant, du 25 décembre 1880).

CONCLUSION

Depuis les premières tentatives de colonisation jusqu'à nos jours, la vie de nos frères d'Amérique n'a été qu'un combat de tous les instants. "Voilà deux cents ans que nous habitons ce pays," dit Benjamin Sulte. "Durant tout ce temps, on nous a trouvés en lutte avec la forêt et avec les hommes, défrichant le sol, fondant des villes, ouvrant des routes, établissant des villages, des écoles et des collèges. Les guerres contre les Indiens nous ont coûté et du sang et des peines. Les guerres contre les Anglais nous ont écrasés parce que la France nous abandonnait contre des forces dix fois supérieures. La conquête venue, les persécutions ont commencé contre nous. Nous nous sommes réfugiés sur nos terres, sur ce sol arrosé des sueurs et du sang de nos pères ; nous sommes devenus les paysans, le corps et la force du pays. Malgré la tyrannie, malgré notre pauvreté, il nous restait assez de cœur pour entreprendre les luttes politiques. Nous les avons entreprises résolûment ; elles ont duré soixante-quinze ans, et, pied à pied, durant cette longue période, nous avons regagné le terrain perdu par la faute de notre ancienne mère-patrie, nous nous sommes refaits politiquement, commercialement et comme nation."

Ce laconique résumé a l'éloquence mâle et digne d'une inscription lapidaire. On ne peut se défendre, en la lisant, d'une poignante émotion et d'une noble fierté, car ceux qui ont accompli ces actions héroïques, ce sont des fils de cette vieille terre de France qu'aucune infortune n'a jamais pu abattre et qui, contre la force triomphante, ont toujours su

élever la protestation de la justice et du droit. Ce noble exemple ne sera pas perdu. Nos frères nous ont appris comment un peuple qui ne veut pas mourir, sait trouver dans les vertus du foyer, le culte de la famille et l'amour de la patrie, des raisons puissantes pour sauvegarder sa nationalité.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Les Arts Graphiques
Imprimeurs-Editeurs
Rue Diderot, Vincennes

9/12 5